UNIVERSITÉ DE GRENOBLE

THÈSE

Pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE GRENOBLE

Spécialité : SciencePolitique Arrêté ministériel : 7 août 2006

Présentée par

Rachel POLAUD

Thèse dirigée par Yves SCHEMEIL

préparée au sein du Laboratoire PACTE/Action Politique... dans l'École Doctorale 454

L'implication des ONG dans les débats des OIG, le cas de l'aménagement des droits de propriété intellectuelle par l'OMC, l'OMS, l'OMPI entre 1996 et 2006

Annexes:

Annexe 1 : Liste des ONG étudiées

Annexe 2 : Tableau de présentation des principales ONG

Annexe 3 : Typologie d'Ernst Haas

Annexe 4 : Historique des négociations internationales sur la propriété

intellectuelle

Annexe 5: Entretiens



Annexe 1: Liste des ONG

3DThree (Trade, Human Rights, Equitable Economy)

Act Up Paris

Action Aid

BioThaï

BioWatch

Centre for International Environmental Law (CIEL)

Coalition against Biopiracy

Consumer Project on Technology (CPTech)

Consumer Unity and Trust Society (CUTS International)

Déclaration de Berne

Essential Action

ETC group

Friends of the Earth (FoE)

Foundation Research on Technology and Ecology

Gaïa Foundation

Gene Watch

GRAIN

Greenpeace

Health Action International (HAI)

Health GAP

Institute for Agriculture and Trade Policy (IATP)

International Centre for Trade and Sustainable Development (ICTSD)

International Institute for Sustainable Development (IISD)

Misereor

Médecins Sans Frontières (MSF)

Oxfam

Quakers

Réseau Juridique Canadien HIV

South Centre

Treatment Action Campaign (TAC)

Transatlantic Consumers Dialogue (TACD)

Third World Network (TWN)

Via Campesina.

Nom des ONG, date de création et localisation	Répertoire d'action (A : activiste ; E : expertise)	Mandat Stratégies utilisées E :		Forums investis	
TWN	A/E	Développement, biodiversité, accès aux médicaments	Communiqués de presse, participation à des campagnes, signature de lettres conjointes, rapports	OMC, OMS, OMPI, CDB	
South Centre	A/E	Recherche			
HAI	A/E	Accès aux Médicaments	Participation à 2 projets développés par l'OMS (Liste des Médicaments Essentiels, Pricing Medicines) Communiqués de presse, signature de lettres conjointes	OMC, OMS	
GRAIN	Е	Biodiversité	Rapports d'étude, Communiqués de presse	CDB, FAO, OMPI	
CIEL	Е	Ecologie, Biodiversité	Publient une revue électronique avec CIEL, Communiqués de presse, signature de lettres conjointes	OMC, OMS, CNUCED	
CPTech	A/E	Accès aux Médicaments	Communiqués de presse, participation à des campagnes, signature de lettres conjointes	OMC, OMS, OMPI	
MSF	A/E	Accès aux Médicaments	Communiqués de presse, participation à des campagnes, signature de lettres conjointes	OMC, OMS	
Oxfam	A	Accès aux Médicaments, développement	Communiqués de presse, participation à des campagnes, signature de lettres conjointes	OMC	

Annexe 2 : Présentation des principales ONG et de leurs stratégies

Annexe n°3. La typologie d'Ernst Haas

Ernts Haas propose une typologie originale¹ pour déterminer si une organisation est en déclin ou au contraire si elle connaît une situation transitoire de remous dont il pourra sortir quelque chose de positif : une meilleure adéquation entre les objectifs et la réalité du terrain ou une plus grande efficacité.

Afin de clarifier notre propos, nous souhaitons nous arrêter sur les tableaux élaborés par Ernst Haas et qui doivent permettre d'établir quelle situation prévaut au sein de l'OIG.

	Organisation en	Organisation en	Organisation en
	déclin	adaptation	apprentissage
Attitude de	Sa position est	Déférence vis-à-vis	L'exécutif arrive à
l'exécutif	purement réactive	de tout ce qui a cours	construire et
	vis-à-vis de ce qui	dans la coalition	manipuler la
	vient de l'extérieur	dominante	coalition dominante
			en pratiquant la crise
			de management
Connaissance	La connaissance ne	La connaissance ne	La connaissance
consensuelle	devient pas plus	devient pas plus	devient plus
	consensuelle	consensuelle	consensuelle
Objectifs politiques	L'organisation est	L'organisation a du	Capacité à lier
	incapable de décider	mal à décider	plusieurs objectifs et
	si ses buts doivent	comment connecter	articuler des objectifs
	rester spécifiques ou	plusieurs objectifs	statiques et
	statiques, face à la	mais elle trouve des	spécifiques
	pression exercée	solutions techniques	
	pour aller vers des		
	buts plus connectés		

 $^{^{\}rm l}$ Ernst Haas insiste sur le fait qu'il propose une typologie et non une théorie.

Prise de décision	Eclectique		Analytique et
			pragmatique
Issue linkage	L'organisation lie les	L'organisation lie les	L'organisation lie de
Issue mikage	L organisation he les	L organisation he les	L'organisation ne de
	thèmes de façon	thèmes de façon	nouveaux thèmes
	tactique	tactique ou lie es	
		thèmes fragmentés	
Définition d'un	Incapacité à définir	Définit un enjeu en	Définit un enjeu en
enjeu	un enjeu	éléments	éléments non
		décomposables	décomposables

A partir de cette première clarification, Haas étudie plus particulièrement le type de connaissance (c'est-à-dire d'informations étudiées, puis de convictions établies) que l'OIG utilise. Il s'attarde également sur le type de prise de décision qui prévaut dans l'organisation. Ces deux éléments vont détermine selon lui la façon dont l'OIG cherchera à intégrer de nouveaux thèmes dans son mandat, à les institutionnaliser. Ernst Haas émet également l'hypothèse que l'autorité de l'OIG dépend non seulement de son bon fonctionnement mais aussi de sa capacité à apporter des solutions nouvelles. Il considère donc que son autorité et sa légitimité seront conditionnées par ces deux critères. Ces éléments sont repris dans le tableau suivant (Haas, p 95)

Enfin Ernst Haas s'appuie sur le fonctionnement interne de l'organisation pour établir si elle appartient aux différents modèles qu'il a établis et qui sont : *incremental growth*, *turbulent non growth, managed interdependence* :

	incremental growth	turbulent non	managed
		growth	interdependence
Idéologie			
Représentation	Attitude bienveillante	Toutes les ONG	
	envers les ONG	peuvent être	
		représentées	
Autonomie du	Embauche selon les	Totalement pénétré	Partiellement pénétré

secrétariat	critères de la	par la coalition	par la coalition
	fonction publique	dominante	dominante
	internationale mais		
	partiellement pénétré		
	par la coalition		
	dominante		
Statut des experts	Désignés par les	Tout type de statut	Communautés
	gouvernements		épistémiques
			favorisées
Source de revenus	Tous types	Tous types, revenus	Contribution
		instables, demande	volontaire, appel aux
		d'augmentation des	dons
		revenus	
Administration	Tout type de	Administration	Administration
	d'administration	directe en cas	partagée
		d'urgence. Sinon la	
		délégation est	
		préférée.	
Surveillance	Tous types	Tous types	Consultations,
			rapports, sanctions
Vote	Va de la majorité	Va de la majorité	consensus
	qualifiée à	simple jusqu'au	
	l'unanimité	consensus	
Budget			
Recrutement du	mérite	Quota de nationalité	Mérite avec quotas
personnel			
Rôle des ONG	Tous types	Tous types, recours	Recours accru aux
		aux ONG en	ONG pour
		augmentation	consultation,
			analyses,
			programmation
Leadership	Possibilité d'une	Réagit à l'évènement	Crise de management
	soumission à la	(mais n'anticipe pas).	

coalition dominante	Effacé	

Incremental Growth: dans cette situation, on ajoute des tâches, sans que le mode de sélection ou que la prise de décision de l'organisation soit modifiée. Ce modèle se réfère à une adaptation de l'organisation pour faire face au mécontentement de ses membres dû aux évènements extérieurs. Il conduit à une adaptation, pas à un apprentissage. Dans ce cas, la coalition dominante choisit l'exécutif, les membres de cette coalition cherchent à placer leurs ressortissants dans les sous-unités de l'Organisation. Ensemble, ils élaborent le programme de l'institution. Les autres Etats tentent la même chose, mais souvent avec moins de succès du fait de l'asymétrie des forces en présence. Dans le cas où le mécontentement de certains membres se serait manifesté de façon suffisamment importante, les sous-unités qui ont peur de perdre de l'influence ou du personnel, cherchent à intégrer à leurs programmes des éléments de nature à calmer les esprits. Une sous-unité peut être également tentée de s'adapter afin de faire face à la concurrence de sous-unités rivales (par exemple en intégrant à son programme une idée novatrice afin de lutter contre une image menacée d'obsolescence, ou pour prouver qu'elle est capable d'affronter les défis que les évènements lui imposent). Il en est à peu près de même pour la coalition dominante : si elle est défiée par d'autres coalitions qui convoitent sa position, elle sera tentée d'intégrer de nouveaux Etats pour s'assurer des appuis supplémentaires ou essayer de fissurer l'opposition des autres coalitions. Dans ce cas, l'adaptation sera nécessaire pour satisfaire les nouveaux venus sans renoncer pour autant à ce qui a la faveur de la coalition dominante. Enfin, ce modèle ne s'impose à une organisation internationale que si un conflit idéologique existe entre les Etats Membres. Par ailleurs dans ce schéma, les experts et les conseillers sont engagés par les gouvernements (de façon formelle ou informelle); on ne relève pas la présence d'une communauté épistémique ou d'experts qui ne seraient pas liés aux gouvernements. Le modèle turbulent growth peut perdurer tant que les demandes des Etats membres demeurent inchangées ou tant que l'Organisation n'a pas à affronter l'échec d'un de ses programmes. En cas d'échec ou de changement trop rapide (dans les connaissances acquises, les techniques, les sciences), la grande stabilité qui caractérise le modèle sera menacé et l'Organisation devra réagir.

<u>Turbulent non growth</u>: de grands changements sont menés dans la prise de décision. Les aboutissements ne sont pas forcément cohérents. Le consensus interne relatif aux fins et aux moyens de l'organisation se désagrège. Ce modèle est caractérisé par l'existence de deux coalitions, l'une qui peut être dominante (mais qui domine sans écraser), l'autre qui cherche à

lui ravir cette place (cette coalition est souvent composée de l'ancienne coalition dominante qui cherche à retrouver sa place). La plupart des sous-unités sont approchés par une coalition ou une autre. L'arrivée de nouveaux membres qui cherchent à se faire une place dans l'Organisation peuvent aussi précipiter cette dernière dans le modèle de turbulent non growth. Cette situation d'affrontement conduit parfois le Secrétariat à perdre son autonomie de décision. C'est pourquoi il lui est difficile de se comporter en leader capable d'entraîner l'Organisation sur le chemin de l'innovation. L'exécutif préfère souvent être effacé et réagir aux crises, à défaut de les anticiper. Dans ce schéma, des experts indépendants côtoient ceux qui sont dûment mandatés par leur gouvernement. Dans cette perspective, les ONG sont davantage sollicitées que dans le modèle d'incremental growth, elles ont davantage de cartes à jouer. Cependant, puisque la situation d'instabilité qui prévaut ne favorise pas l'établissement d'une connaissance consensuelle forte, il arrive souvent que les opinions des membres d'une même communauté épistémique soient de plus en plus semblables sans pour autant que les différentes communautés réussissent à se rejoindre et à faire émerger un nouveau corpus de valeurs normatives. Si une Organisation est prise dans la turbulence, elle n'arrivera pas à un consensus sur le diagnostic à poser à propos d'un thème et ne pourra pas lier plusieurs thèmes. C'est pour sortir de cette instabilité que certaines organisations optent délibérément pour un apprentissage et rejoignent le modèle de managed interdependence.

<u>Managed interdependence</u>: pour sortir de la turbulence, l'organisation cherche à réorganiser ses objectifs. Elle a besoin de nouvelles connaissances, de nouvelles conceptions concernant les fins et les moyens. Dans ce cas, l'Organisation est en apprentissage². L'apprentissage demande que l'exécutif de l'Organisation passe d'une position passive à une position active car ce modèle exige un travail approfondi d'approfondissement des connaissances et de définition des termes. Selon Haas, l'apprentissage est rare nous l'avons déjà dit, mais le plus souvent il ne concerne que quelques sous-unités et pas toute l'Organisation. En général, une nouvelle coalition se forme durant la période de transition (entre le modèle de *turbulent non growth* et celui de *managed interdependence*). Au lieu de coalitions stables, on peut avoir des coalitions variables qui se retrouvent autour d'un thème. Le modèle de *managed interdependence* suppose que les plus grandes controverses soient réglées ou aplanies entre les principales coalitions. Une nouvelle connaissance consensuelle est adoptée, les objectifs

² Cela suppose que l'on considère qu'une institution est capable d'être un canal de l'innovation et qu'elle ne subit pas seulement les contraintes liées au changement (Haas, 1998).

politiques s'étendent et sont davantage liés entre eux qu'ils ne l'étaient. Les thèmes sont définis comme des ensembles non décomposables. Chaque programme est construit de façon à inclure plusieurs activités. L'ajout de nouvelles tâches nécessitent l'articulation d'ensembles complexes. Cela est mené à bien avec l'aide d'experts, qui sont souvent des unités non gouvernementales agissant sous le contrôle de communautés épistémiques mais en étroite collaboration avec les leaders de l'Organisation.

Les communautés épistémiques jouent un rôle dans les trois modèles. En effet, qu'il s'agisse d'apprentissage ou d'adaptation, les organisations internationales ont besoin de nouvelles idées à agréger. Selon Haas, le succès d'une communauté épistémique tient à deux facteurs :

- les idées avancées doivent être plus persuasives aux yeux des décideurs que celles des communautés concurrentes.
- une alliance doit être passée avec la coalition politique dominante³.

Nous allons maintenant essayer de remplir le tableau proposé par Haas qui reprend les éléments que nous venons d'évoquer.

D'après la typologie de Haas, un but spécifique cherche à atteindre un seul résultat. Un objectif interconnecté envisage des relations de cause à effet entre différents résultats bien distincts. Un objectif statique reste inchangé sur une longue période. Un objectif en expansion fait référence à une situation où les décideurs cherchent à élargir leurs cibles afin d'y intégrer de nouveaux buts pour être capables de satisfaire les demandes associées aux buts originaux. Il nous semble que l'objectif ici est en expansion puisque l'OMPI a associé plusieurs instruments à son but initial qui était d'étudier les aspects permettant de protéger efficacement la connaissance traditionnelle et les ressources biologiques. Haas préconise de combiner le type d'objectif politique avec la connaissance (plus ou moins consensuelle) selon le tableau suivant :

-

 $^{^3}$ Cela rejoint ce que Peter Haas disait de l'influence d'une communauté (Haas, 1992).

La connaissance est :	Les objectifs politiques sont			Les objectifs politiques sont			sont			
	spécifiques/statiques			inte	rconne	ectés	/	en		
						exp	ansion			
Plus consensuelle	La p	rise	de	décision	est	La	prise	de	décision	est
	éclecti	ique				scep	otique			
Pas plus consensuelle	La p	rise	de	décision	est	La	prise	de	décision	est
	pragmatique		ana	lytique						
						OM	IPI			

(Haas, 1998, p 76)

Donc selon ce tableau, la prise de décision à l'OMPI est analytique. La définition des enjeux n'est pas décomposable. Si l'on combine la typologie des styles de prise de décision avec celle des liens entre les thèmes (*issue linkages*), nous obtenons le tableau suivant :

La connaissance est :	Les objectifs politiques sont	Les objectifs politiques sont
	spécifiques/statiques	interconnectés/ en
		expansion
Plus consensuelle	La prise de décision est	La prise de décision est
	éclectique	sceptique
	Les thèmes sont liés de façon tactique	Les thèmes sont liés de façon fragmentée
D 1 11	•	
Pas plus consensuelle	La prise de décision est	La prise de décision est
	pragmatique	analytique
	Les thèmes sont liés de façon	Les thèmes sont liés de façon
	fragmentée	étroite

(Haas, 1998, p 79)

Afin de dire plus précisément quel modèle caractérise l'OMC, l'OMS, l'OMPI, nous avons rempli le tableau suivant (Haas, p 95) :

Caractéristiques	Incremental growth	Turbulent non	Managed
		growth	interdependence
Connaissance	Ne devient pas plus	Pas plus consensuelle	Devient plus
	consensuelle	entre coalitions mais	consensuelle
		plus consensuelle au	
		sein d'une coalition	
	OMC		OMPI/ OMS
Objectifs politiques	Statiques/	Statiques/ Spécifiques	Interconnectés/ en
	Spécifiques		expansion
	Dynamiques pour		
	Etats outsiders		
	OMPI	OMC	OMS
Style de prise de	Eclectique/ sceptique	Sceptique/pragmatique	Analytique
décision	OMS		OMPI/ OMS
	01/10		
Issue linkage	Tactical, some	Tactical	Fragmented, some
Issue linkage		Tactical	
Issue linkage	Tactical, some	Tactical OMC	Fragmented, some
Issue linkage	Tactical, some		Fragmented, some
Issue linkage Définition des enjeux	Tactical, some		Fragmented, some substantive
C	Tactical, some fragmented	ОМС	Fragmented, some substantive OMPI/ OMS
C	Tactical, some fragmented	ОМС	Fragmented, some substantive OMPI/ OMS
C	Tactical, some fragmented Décomposable	OMC Décomposable	Fragmented, some substantive OMPI/ OMS
Définition des enjeux	Tactical, some fragmented Décomposable OMS/OMC/OMPI	OMC Décomposable OMS/OMC/OMPI	Fragmented, some substantive OMPI/OMS Pas décomposable
Définition des enjeux	Tactical, some fragmented Décomposable OMS/OMC/OMPI Possible	OMC Décomposable OMS/OMC/OMPI Pas possible	Fragmented, some substantive OMPI/OMS Pas décomposable Possible

	OMPI		hausse de la
		OMC	légitimité incertaine
Représentation	Les ONG amies	Toutes les ONG	Les ONG se faisant
	peuvent être	peuvent être	l'avocates de
	représentées	représentées	principales
			idéologies présentes
			dans l'Organisation
	OMS/OMPI		peuvent être
			représentées, Les
			ONG amies peuvent
			être représentées
Statut des experts	Désignés par les	Tout type de statut	Communautés
	gouvernements		épistémiques
			favorisées
		OMPI	OMS
Vote	Majorité qualifiée et	Majorité simple	Consensus
	unanimité		
	OMPI	OMS	OMC
Rôle des ONG	Tous types	Tous types, utilisées de	Utilisées pour
		façon plus intensive	consultation,
			planification,
		olen.	analyse
T 1 1.		OMPI	OMS
Leadership	Soumis à une	Effac, réagit à	Management de
	coalition dominante	l'évènement	crise
	OMC	OMS/ OMPI	
	OMC	OMS/ OMPI	

Annexe 4: Les enjeux et les acteurs des négociations internationales sur la propriété intellectuelle

Afin de mieux situer les actions des ONG dans le temps, nous allons rappeler les principaux points des négociations menées autour du thème de la propriété intellectuelle. Nous avons séparé notre étude en deux thèmes. Le premier s'attache à la défense des fermiers, de la biosécurité et de la biodiversité¹. Le second regroupe les ONG militant pour un meilleur accès des populations aux médicaments².

1. L'engagement des ONG défendant la biodiversité

L'engagement de ces ONG a été antérieur à celui des ONG militant pour un meilleur accès aux médicaments.

1.1. La Déclaration de Leipzig (1996)

En 1996, la quatrième Conférence Internationale sur les Ressources Génétiques Végétales, se tient à Leipzig, en Allemagne, sous la férule de la FAO. A cette occasion, cent cinquante Etats et cinquante quatre ONG signent un manifeste où elles rappellent la fragilité de la biodiversité et soulignent qu'elle est partout en danger malgré la multiplication des banques de gènes. L'argument-force des signataires est d'affirmer que le dépôt de droits de propriété sur des ressources génétiques naturelles menace la sécurité alimentaire. Dans la foulée, la FAO adopte un Plan d'Action Global dont les activités prioritaires sont : un nouveau partenariat entre les scientifiques, les responsables des banques de gènes et les agriculteurs; le renforcement des capacités locales à produire, distribuer et commercialiser des semences de variétés végétales produites dans les exploitations agricoles et essentielles pour la sécurité alimentaire au niveau local, le transfert entre pays des technologies appropriées en matière de ressources phytogénétiques. Cette quatrième Conférence a été un succès pour les pays du Sud car ils ont réussi à faire reculer les Etats-Unis qui voulaient limiter le droit des fermiers à réutiliser les semences. Le plan d'action global suggère que les multinationales doivent soutenir financièrement des programmes sociaux destinés aux communautés des pays

Genetics, Déclaration de Berne, ETC Group, Amis de la Terre, Foundation for Research, GRAIN, Greenpeace, IATP, ICTSD, Misereor, Via Campesina Consumers International Essential Action, HAL Health Gap, MSE, Oxford, Réseau Juridique Canadian

Les ONG qui se sont engagées dans la défense de ces thèmes sont: Action Aid, BioThai, BioWatch, Council for responsible

² Act Up, CPTech, Consumers International, Essential Action, HAI, Health Gap, MSF, Oxfam, Réseau Juridique Canadien, TAC. D'autres ONG ne se rattachent à aucun des deux thèmes véritablement mais font partie du réseau : 3D, IISD, CIEL, CUTS, Quakers. Enfin citons TWN et South Centre qui sont actives dans les deux thèmes.

du Sud car ils ont bénéficié de ces ressources librement, l'accès à la connaissance et aux ressources de ces pays étant resté libre pendant longtemps (TWN communiqué de presse n°26). Cependant ce Plan conduit certaines ONG à s'interroger sur la cohérence des positions de la FAO et sa motivation à défendre la biodiversité.

Le mot d'ordre de cette année 1996 est pour les ONG de critiquer le paradigme avancé par les tenants du libre échange et les représentants de l'industrie qui consiste à dire que « la sécurité alimentaire peut être obtenue grâce au commerce ». Pour elles, l'agriculture durable s'oppose à son intensification. De son côté, IATP réclame que l'on sorte l'agriculture du contrôle de l'OMC³. L'année 1996 est identifiée par GRAIN comme le point de départ de la mobilisation des organisations de la société civile contre le brevetage du vivant (communiqué de presse n°394).

1.2. La sensibilisation des pays du Sud à la propriété intellectuelle (1999)

En 1999, les Quakers élaborent un document de discussion sur le commerce, la biodiversité, la sécurité alimentaire et les droits de propriété intellectuelle à la demande du Département pour le Développement de Grande-Bretagne. Il constitue une base de discussion pour des réunions que les Quakers organisent dans leur bureau de Genève et dont le but est de permettre aux délégués des pays du Sud (notamment d'Afrique sub-saharienne) de s'informer sur le droit de la propriété intellectuelle. En effet, l'OMC a prévu à la même époque la révision de l'article 27.3 (b) de l'Accord sur les ADPIC. Cet article traite de la brevetabilité du vivant et des exceptions que l'Accord autorise en ce qui concerne les brevets sur les végétaux. Par ailleurs les Quakers préconisent une combinaison d'un système sui generis⁴ et d'un système de brevet pour protéger efficacement les ressources génétiques et la connaissance traditionnelle. Ce système leur semble adapté à la situation de la plupart des pays du Sud. En revanche les Quakers indiquent qu'à leur avis l'introduction d'un système de protection de la propriété intellectuelle ne garantit pas à elle seule la stimulation de l'innovation. Ils insistent également sur la menace que fait peser à leurs yeux la généralisation de l'utilisation des espèces végétales génétiquement modifiées sur la biodiversité, et à terme, sur la sécurité alimentaire (communiqué de presse n°1). TWN soutient également l'idée d'un

-

³ Site de GRAIN: www.grain.org

⁴ littéralement « une loi prévue à cet effet », c'est à dire dans le cas qui nous intéresse une loi consacrée à la protection des ressources génétiques et de la connaissance traditionnelle. L'Accord sur les ADPIC demande aux pays membres de se doter d'un système sui generis efficace (article) sans préciser ce que signifie « efficace » dans ce domaine.

système *sui generis* et demande à l'OMC de mettre l'article 27.3 (b) en conformité avec les dispositions de la CDB, afin de décourager la biopiraterie⁵.

1.3. La brevetabilité du vivant (1999)

On se rend compte que l'idée que des organismes vivants puissent être brevetés heurte profondément les sensibilités des nations du Sud. A cette époque, l'OMC apparaît comme toute-puissante. GRAIN relaie l'hypothèse que Brewster Kneen développe dans son ouvrage, *The invisible giant*: l'auteur craint que l'OMC ne remplace des agences de l'ONU comme la FAO, le Codex Alimentarius ou l'OMPI et que leurs mandats soient redéfinis en fonction des impératifs du commerce international. Cela aurait impliqué la disparition du rôle des Nations Unies et de ses agences comme forums des plus faibles.

GRAIN rappelle que de nombreux pays demandent que l'on affirme la suprématie des principes défendus par la Convention sur la Diversité Biologique sur ceux de l'Accord sur les ADPIC⁶. De son côté, la CDB considère les ressources génétiques comme relevant de la souveraineté nationale des Etats. Elle stipule que l'accès aux ressources naturelles doit faire l'objet d'une demande d'autorisation et bénéficie à la zone qui fournit les ressources (benefit sharing) (communiqué de presse n°395).

GRAIN déplore que la possibilité laissée aux Etats d'interdire les brevets au nom de la morale ou de l'éthique s'applique au cas par cas et ne puisse pas faire l'objet d'une norme qui s'étende à tout un secteur (l'alimentation par exemple) ou aux variétés végétales ou animales dans leur ensemble. Par ailleurs, l'ONG met en garde les pays du Sud contre le système de l'Union Internationale pour la Protection des Obtentions Végétales (UPOV, géré par l'OMPI) que les pays du Nord leur proposent comme système *sui generis*. L'argument présenté par GRAIN est que ce système est très proche du système des brevets⁷ et qu'il complique l'approvisionnement en semences (car beaucoup seront protégées par des droits). GRAIN insiste sur ce point car, d'après elle, le système UPOV a été parfois présenté par les pays du Nord comme l'unique solution qui s'offre aux pays du Sud (communiqué de presse n°395). L'ONG reproche au système UPOV de ne pas mettre l'accent sur la sécurité alimentaire et de

⁵ Ce terme, inventé par la militante indienne, Vandana Shiva, désigne l'exploitation par les entreprises de ressources génétiques, sans régler de compensations aux communautés locales qui ont découvert les vertus des plantes utilisés. Plus largement, on parle de biopiraterie lorsqu'une entreprise étrangère dépose un brevet sur une variété qu'elle importe, restreignant les possibilités pour les communautés locales d'utiliser cette ressource génétique librement.

⁶ L'argument utilisé est que la CDB est antérieure à l'Accord sur les ADPIC et de ce fait, ce sont les termes de cet accord qui contredisent ceux de la CDB.

⁷ Qui n'est qu'un système de protection de la propriété intellectuelle parmi d'autres, comme le rappellent les ONG. Selon GRAIN, le système UPOV n'offrirait pas une alternative crédible au système des brevets (communiqué de presse n°397))

chercher à protéger les variétés en fonction des intérêts de l'industrie et non des populations (communiqué de presse n°397).

En juin 1999, les pays africains s'entendent pour rédiger un modèle de type *sui generis* qui tienne compte des dispositions de la Convention sur la Diversité Biologique et l'Engagement International sur les Ressources Génétiques des Plantes pour l'Alimentation et l'Agriculture (IU). Ils s'engagent également à adopter une position commune pour demander le réexamen de l'Accord sur les ADPIC.

En 2000, le Protocole de Carthagène sur la biosécurité est adopté par la CDB. Les opposants aux OGM considèrent cette signature comme une victoire car le Protocole instaure le principe de précaution (qui autorise un pays à refuser l'importation d'OGM en cas de doute sur leurs innocuités) et laisse les pays libres de prendre des mesures plus strictes que les dispositions minimum que décrit le texte.

1.4. La FAO et la sécurité alimentaire (2001)

En 2001, la FAO adopte le Traité international sur les Ressources Phytogénétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture (généralement appelé Traité sur les Semences). Le traité interdit le dépôt de brevets sur les semences qui représentent une part importante de l'alimentation mondiale. En cela, le traité reprend les dispositions de la Déclaration de Leipzig. Les défenseurs du traité espèrent que ces dispositions représenteront une assurance contre les chocs possibles dans le domaine alimentaire. Les ONG estiment que le respect de ces dispositions permettra de mieux garantir le droit des fermiers⁸ (au moins au niveau national) et facilitera la participation des agriculteurs à la prise de décision concernant la conservation et l'utilisation durable des semences.

1.5. Les négociations à l'OMC (2001)

A cette époque, les ONG continuent de suivre les délibérations au Conseil sur les ADPIC à l'OMC. Elles les suivent de façon indirecte puisqu'elles ne sont pas autorisées à assister aux discussions et elles tiennent la plupart de leurs informations des délégués des pays du Sud. Les négociations devant se dérouler à la fin juin, les mois qui la précèdent donnent lieu à une intense activité de lobbying de la part des ONG qui espèrent encore à cette époque

_

⁸ Le droit des fermiers désigne le droit immémorial qui permet à un exploitant agricole de conserver 25% de sa production afin de la replanter l'année suivante. Cela lui permet effectivement de faire des économies sur les semences et c'est cette possibilité que l'industrie semencière entend supprimer.

que l'Accord sur les ADPIC pourra être amendé. Elles souhaitent notamment que les pays qui le veulent puissent exclure du système des brevets certains domaines comme l'alimentation, les médicaments, les micro-organismes. TWN fait remarquer que la faculté reconnue à un pays d'interdire sur son sol le brevetage du vivant est contournée par l'obligation faite à tous les Membres de l'OMC de breveter les micro-organismes (article de l'Accord sur les ADPIC). Les ONG notent que le texte provisoire élaboré par les Membres de l'OMC, préalablement à la Conférence Ministérielle de Doha, ignore la plupart des points présentés par les pays du Sud ou les organisations de la société civile.

Néanmoins, les ONG voient des raisons d'espérer dans l'attitude des pays du Sud qui semblent davantage prêts à refuser de signer des accords ou de rouvrir des négociations plutôt que de se contenter d'accords qui ne leur donneraient pas entièrement satisfaction. GRAIN le résume ainsi :

La confiance croissante que les pays du Sud ont acquis au sein de l'OMC signifiera probablement que les questions liées au développement vont petit à petit prendre plus de poids, rendant les tractations concernant l'agriculture telles qu'elles se sont déroulées lors du Cycle de l'Uruguay (décidées par les Etats-Unis et l'Union Européenne, laissant le reste du monde jouer un rôle d'observateur passif) beaucoup moins envisageables (communiqué de presse n°400)

1.6. L'accès aux ressources génétiques (2002)

GRAIN qualifie le Sommet Mondial sur l'Alimentation de 2002 de cataclysme. En effet, le texte adopté à l'issue du Sommet facilite l'accès aux ressources phytogénétiques au sein d'un système multilatéral (article 12.4). Pour l'ONG, les tentatives de l'industrie pour imposer des lois de protection des espèces végétales visent à limiter le privilège des agriculteurs à conserver une partie de leurs semences. Or GRAIN rappelle que l'alimentation d'un milliard d'individus dépend de ce système informel de conservation des semences⁹. Par ailleurs, d'après elle, l'existence de ce système informel permet aux pays de s'ajuster aux influences extérieures et intérieures (coût du marché, mauvaise récolte, intempéries, inadaptation des cultures importées au climat et au sol) (communiqué de presse n°405). Cependant le texte prévoit que l'accès facilité soit accordé conformément à un accord-type de

_

 $^{^9}$ 90% des fermiers indépendants dans les pays du Sud dépendraient de ces semences pour leur survie (communiqué de presse $n^{\circ}423$)

transfert de matériel (l'objectif visé par les pays du Sud est toujours de lier exploitation des ressources génétiques ou des connaissances traditionnelles et transfert de technologie).

Les ONG se battent également sur le front ouvert à l'OMPI : celui des négociations pour l'harmonisation du système des brevets. D'après GRAIN, l'Agenda sur les brevets (Patent Agenda) n'a pas été déposé par les membres de l'OMPI mais par le Directeur Général. GRAIN explique ce phénomène pour les mêmes raisons qui ont conduit à la signature de l'Accord sur les ADPIC c'est-à-dire la passivité des pays en développement lors des négociations. Mais l'ONG remarque que, depuis 2002, les pays du Sud ont investit le forum de l'OMPI, sans doute dans l'espoir de reconquérir un peu de la liberté que l'Accord sur les ADPIC leur a confisquée (communiqué de presse n°407). GRAIN les encourage à déposer des amendements correspondant à leur situation (à l'OMPI et à l'OMC), notamment pour être autorisé à exclure du droit des brevets certains secteurs comme l'alimentation, certains produits pharmaceutiques de base, les organismes vivants.

1.7. La contribution du Comité Intergouvernemental sur la propriété intellectuelle, la connaissance traditionnelle les ressources génétiques et le folklore (2003)

Le fait le plus marquant de cette année est le tournant nouveau que prennent les travaux du Comité Intergouvernemental sur la propriété intellectuelle, la connaissance traditionnelle, les ressources génétiques et le folklore (IGC) à l'OMPI : créé en 2001, l'IGC a démarré son activité en essayant de rassembler le maximum d'information sur la protection de la connaissance traditionnelle, les liens qu'elle pouvait avoir avec le système des droits de propriété intellectuelle, les limites de leur compatibilité. Le Comité a beaucoup travaillé sur les caractéristiques de la connaissance traditionnelle et a sollicité la collaboration d'experts venus de différents horizons : agriculture, environnement, développement, culture. GRAIN reconnaît à ses travaux une qualité supérieure à ceux de la CDB et souligne qu'il offre une réelle place aux pays du Sud et aux organisations de la société civile comme les syndicats paysans ou des organisations de populations autochtones (communiqué de presse n°410). En juin 2003, au terme de son mandat, les membres de l'IGC ont décidé de poursuivre leurs travaux et leur ont donné une tournure plus politique. Les pays du Sud souhaitent que cette instance ait une activité de production de normes. Le Comité s'est employé très tôt à étudier les dispositions juridiques existantes, en dehors des systèmes sui generis, qui pouvaient permettre une meilleure protection des connaissances traditionnelles (WIPO/GRTKF/IC/5/3).

Des mesures telles que les secrets d'affaires, les dessins ou modèles protégés par des marques, les indications d'origine, les marques collectives ou de certification, déjà utilisés dans l'industrie ou l'artisanat sont présentés comme pouvant aider les communautés locales à protéger leurs production traditionnelle. Le Comité désigne le niveau national comme le plus apte à mettre en œuvre le partage des avantages (sous forme d'accords de partage). Les délégations nationales ont pu exprimer les doutes qu'elles nourrissaient sur les mesures prévues par les différents forums internationaux (par exemple le consentement préalable donné en connaissance de cause, décidé par la CDB). Les délégués pensent que cette mesure ne peut être pleinement efficace qu'à la condition que le fournisseur d'accès soit bien informé des répercussions de l'accès et des possibilités de déterminer les avantages en découlant. Ils concluent logiquement que la protection des connaissances traditionnelles dépend autant de l'existence des droits de propriété intellectuelle que de la possibilité de les appliquer, ce qui passe par un renforcement des capacités (capacity building). L'OMPI est une des organisations internationales (avec l'OMC, la CNUCED et l'OMS) qui proposent des sessions destinées à renforcer les capacités des pays du Sud. Les ONG rejoignent les délégués sur ce point : plusieurs d'entre elles ont souligné le problème posé par le manque de formation des magistrats qui n'ont pas toujours les connaissances juridiques suffisantes pour contrer les arguments des firmes multinationales ou qui n'ont pas accès à une banque de données leur permettant de vérifier la validité d'un brevet sur le marché qui les intéresse. Les ONG remarquent également que peu de pays sont dotés d'une autorité judiciaire compétente (juge ou office national des brevets) pour statuer en matière de propriété intellectuelle. Ce vide sert bien évidemment la cause de l'industrie.

L'une des contributions majeures du Comité à l'établissement de normes est certainement le travail qu'il a entrepris concernant le renforcement du domaine public en partant d'une vision des droits de propriété intellectuelle tournés vers une interdiction d'accès à des tiers. C'est ce que le Comité appelle la revendication concrète de droits ou protection positive. Il s'agit d'interdire légalement l'accès à certains savoirs traditionnels à des étrangers à la communauté en veillant à ce qu'ils ne soient pas diffusés au-delà d'un cercle restreint de personnes autorisées. La communauté peut demander également un aménagement de la législation nationale pour protéger l'utilisation et l'exploitation de certains savoirs réservés à sa propre exploitation commerciale. Le Comité rappelle en outre la pertinence du droit contractuel pour fixer les conditions d'accès aux ressources génétiques ou aux connaissances

traditionnelles¹⁰. Le Comité IGC fonde également beaucoup d'espoir sur les mesures de protection défensive c'est-à-dire les stratégies visant à empêcher l'obtention de droits illégitimes ou infondés en matière de droits de propriété intellectuelle. Surtout, il préconise l'utilisation corrélée de stratégies défensives et positives (WIPO/GRTKF/IC/5/11). Les stratégies de défense positives et défensives permettent de faire la différence entre la sauvegarde des connaissances traditionnelles (ce que les communautés locales envisagent le plus souvent quand elles parlent de protection) et leur protection au sens de la propriété intellectuelle, c'est-à-dire l'encadrement juridique des conditions d'accès à des tiers. Il est vrai que la notion de sauvegarde correspond davantage aux attentes des populations indigènes (qui souhaitent ne pas être dépossédées de leurs connaissances et expressions culturelles traditionnelles). Mais dans le cadre d'une exploitation artisanale (qui implique un contrat avec des individus extérieurs à la communauté), la connaissance traditionnelle peut être protégée par des mesures plus classiques de propriété intellectuelle. La combinaison des deux types de stratégies, telle que l'envisage le Comité IGC, permet de répondre à ces deux cas de figure.

Le changement de direction donnée aux travaux du Comité est perceptible dès 2003 : c'est à cette époque que le Comité tente de faire la liste des questions qui devront être prises en considération par le législateur au moment de l'examen des différentes possibilités de protection des expressions culturelles traditionnelles (WIPO/GRTKF/IC/5/3). En ce sens, le Comité participe au renforcement des capacités des pays du Sud, souvent mal à l'aide avec la notion de propriété intellectuelle.

Enfin, l'actualité de l'année 2003 permet de vérifier certains arguments avancés par les ONG: un rapport britannique sur les OGM révèle que ces cultures ont un effet néfaste sur l'environnement (pour le colza et la betterave, notamment) et que le rendement de ces variétés est inférieur aux prévisions. Le rapport conclut à l'absence d'intérêt à court terme pour la Grande-Bretagne de cultiver des variétés génétiquement modifiées. GRAIN encourage les pays africains à en faire autant (communiqué de presse n°17). Enfin, plusieurs pays du Sud profitent de l'organisation de la Conférence Ministérielle de l'OMC à Cancún et de la mobilisation des médias pour se réunir peu de temps auparavant dans la ville mexicaine et

¹⁰ GRAIN critique le recours au droit contractuel en faisant valoir que le déséquilibre des forces en présence fait douter de la conclusion d'accord satisfaisant. Pourtant, le Comité IGC relate le cas de communautés indigènes ayant gagné leur procès face à des entreprises au titre de préjudice culturel (ex : Milpurrurru contre Indofurn Pty Ttd en 1995). Il est vrai que cela est peut-être plus facile dans le cadre de l'artisanat traditionnel que dans celui de la gestion des ressources génétiques, où les entreprises occidentales impliquées sont toujours des multinationales.

signer la Déclaration de Cancún qui demande l'adoption d'un traité juridiquement contraignant pour la protection des ressources génétiques et de la connaissance traditionnelle.

1.8. Le besoin d'un instrument juridique contraignant (2004)

A cette date, les délégués des pays du Sud sont de plus en plus nombreux à vouloir se doter d'instruments internationaux contraignants pour protéger les ressources génétiques et les connaissances traditionnelles. En mars 2004, le Groupe Africain soumet au Comité IGC un projet énonçant des principes de base qui pourraient servir de point de départ à un code de bonnes pratiques. Les éléments principaux en sont :

Principe $n^{\circ} 1$: Les droits et obligations en matière de propriété intellectuelle énoncés dans les [pratiques contractuelles recommandées] devraient reconnaître, promouvoir et protéger toutes les formes de créativité ou d'innovation humaine, officielle et officieuse, fondée sur les ressources génétiques transférées ou en rapport avec celles-ci.

Principe n° 2 : Les droits et obligations en matière de propriété intellectuelle énoncés dans les [pratiques contractuelles recommandées] devraient prendre en considération les caractéristiques sectorielles des ressources génétiques et les objectifs et les cadres des politiques en matière de ressources génétiques.

Principe n° 3 : Les droits et obligations en matière de propriété intellectuelle énoncés dans les [pratiques contractuelles recommandées] devraient assurer la participation pleine et effective de toutes les parties prenantes intéressées et s'étendre aux modalités de négociation des contrats et de rédaction des clauses de propriété intellectuelle des accords d'accès et de partage, en associant en particulier les détenteurs des connaissances traditionnelles lorsque l'accord porte sur des connaissances de ce type.

Principe n° 4 : Les droits et obligations en matière de propriété intellectuelle énoncés dans les [pratiques contractuelles recommandées] devraient faire la distinction entre différents types d'utilisation des ressources génétiques (utilisation commerciale, utilisation non commerciale et usage coutumier notamment) (WIPO/GRTKF/IG/6/5)

A propos de ce texte, l'OMPI note :

Ce projet de pratiques traduit l'un des objectifs fondamentaux de la propriété intellectuelle qui est de stimuler l'innovation et la créativité et de favoriser la diffusion et l'application des résultats (en particulier le partage équitable des avantages découlant de l'accès aux ressources génétiques et de leur utilisation). Cela suppose que les peuples autochtones soient pleinement associés aux arrangements contractuels relatifs aux activités de bioprospection dès lors que leurs savoirs traditionnels sont mis à contribution. (WIPO/GRTKF/IG/6/5)

A la même époque, le Comité met en ligne une base de données recensant les arrangements contractuels auxquels les communautés locales peuvent avoir recours.

1.9. Une certaine convergence des mouvements (2004)

L'année 2004 semble être une période où les acteurs opposés à un renforcement des droits de propriété intellectuelle et à leur généralisation, s'engagent vers une convergence de leurs positions et de leurs actions. Plusieurs acteurs souhaitent informer le public sur les formes alternatives aux brevets. GRAIN évoque la communauté des créateurs de biens communs¹¹ (*creative commons community*) qui encourage des formes alternatives de *copyright* ou les licences de type *open source*, qui exprime un droit de propriété sans donner de monopole à l'inventeur ou au détenteur du titre. Soulignons que CPTech travaille étroitement depuis 2004 avec Creative Commons également. Cette orientation constitue un rapprochement des acteurs du thème 1 et du thème 2, au-delà de leurs divergences. GRAIN le note « *Une convergence des mouvements est possible* » (communiqué de presse n°409)

1.10. La résistance des pays du Sud (2005)

En 2005, les ONG dressent un bilan désabusé de l'avancée de leur combat. Les négociations traitant de la diversité biologique sont bloquées par les pays sensibles aux intérêts de l'industrie agro-alimentaire et agrochimique (Etats-Unis en tête). GRAIN note que les dispositions juridiques existantes (comme le Protocole de Cartagène) n'ont pas suscité les aménagements législatifs qu'ils rendaient possibles au niveau national. L'ONG souligne même que les législations ont souvent été amendées pour faciliter l'introduction des cultures

_

¹¹ Creative Commons est une ONG initiée par James Love de CPTech, qui encourage les inventeurs à renoncer volontairement aux droits de propriété intellectuelle auxquels ils pourraient prétendre contre des royalties jugés équivalents.

OGM. Les ONG ressentent le besoin de réaffirmer ce principe de base que GRAIN résume ainsi « Soit vous avez des plantes OGM, soit vous avez la biosécurité » (communiqué de presse n°191). La Conférence Ministérielle de l'OMC, tenue à Hong Kong, se termine sans aucune avancée dans le domaine de l'agriculture. Les ONG y voient le résultat de l'intransigeance des pays du Nord qui refusent d'amender les règles de l'OMC et restent sourds aux besoins de pays du Sud. TWN les encourage d'ailleurs à ne plus « sacrifier encore une fois leur développement pour satisfaire la demande des pays développés » (communiqué de presse n°415). Les ONG sont satisfaites cependant que les pays du Sud résistent aux pressions des pays du Nord, même si cela doit se traduire par une impasse dans les négociations. Enfin, les ONG demandent à tous les Membres de l'OMC de s'entendre sur de véritables mesures pouvant servir le développement dans les domaines de l'agriculture et de services (communiqué de presse n°415).

1.11. Un état des lieux de la biopiraterie (2006)

En 2006, les ONG et les pays du Sud réclament à la CBD que l'annexe de Grenade soit adoptée comme base pour les futures négociations. Ce texte comprenait en effet plusieurs dispositions allant dans le sens d'un renforcement de la protection des ressources génétiques et de la connaissance traditionnelle. Ainsi il recommande l'élaboration de registres nationaux et locaux recensant les connaissances traditionnelles et des ressources génétiques. De même les parties prenantes de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) décident que les communautés locales seront désormais associées à leurs travaux. Enfin l'annexe de Grenade prévoit le démarrage d'un processus de concertation entre pays sur les éléments susceptibles de faire partie d'un code de conduite éthique qui présiderait à la gestion des ressources génétiques et à l'utilisation des connaissances traditionnelles.

En conclusion, on voit que l'activité des forums internationaux va plutôt dans le sens d'une plus grande protection des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles, avec un consensus qui semble se dessiner au sein de la communauté internationale sur les instruments à mettre en place, même s'il est encore à l'état d'ébauche. On peut noter qu'une ONG comme GRAIN dont l'expertise est reconnue par ses pairs, reste rétive à l'imposition de droits de propriété intellectuelle sur le vivant et que cette position l'empêche de considérer d'autres solutions comme les systèmes *sui generis* ou le consentement préalable (TWN et South Centre, deux autres ONG influentes, sont plus ouvertes sur ces points). Néanmoins,

rappelons que GRAIN s'occupe de la biodiversité et de la défense des agriculteurs et pas de la connaissance traditionnelle, thème dont s'est beaucoup occupé le Comité IGC et dont la protection semble davantage s'accommoder des droits de propriété intellectuelle.

A partir de 2006, le mouvement d'opposition au brevetage du vivant semble s'organiser au-delà des frontières des pays du Sud. Le Council for Responsible Genetics indique qu'il travaille avec d'autres groupes à travers les Etats-Unis à un modèle de législation qui exclurait du système des brevets les organismes vivants et leurs composants. L'ONG espère que ce projet aidera à construire un mouvement « No Patent on Life » 12 aux Etats-Unis pour essayer de renverser la tendance au brevetage du vivant (communiqué de presse n°31). On voit que, loin de s'essouffler, le mouvement connaît un second départ, motivé par l'opposition continue de nombreux pays du Sud à l'OMC, opposition réaffirmée à l'OMPI où les négociations se sont déplacées. En l'état actuel des choses, les opposants n'ont aucun espoir de voir supprimer cette disposition à l'OMC. Les pays du Sud se battent pour continuer à pouvoir interdire le dépôt de brevet sur le vivant sur leur territoire, face à la pression des Etats-Unis qui souhaiteraient que soient supprimées plusieurs flexibilités contenues dans l'Accord sur les ADPIC. Il est d'autant plus important pour les ONG qu'une opposition au brevetage du vivant se structure aux Etats-Unis pour relancer le débat au sein des organisations internationales (entretien Action Aid n°25).

2. Les négociations autour de l'accès aux médicaments

Nous avons vu que les ONG que nous avons retenues se distinguaient assez nettement par leur thème de spécialisation. Les ONG qui militent dans la promotion d'un meilleur accès des populations aux médicaments sont impliquées dans le secteur médical pour la plupart d'entre elles (HAI, MSF, Health Gap) ou sont des associations de défense des malades (Act Up, TAC, Essential Action). La plus influente, CPTech, est une association de défense des consommateurs qui s'est intéressée à la propriété intellectuelle en mesurant son impact sur le prix des produits et leur degré d'innovation. C'est en adoptant la perspective du droit des consommateurs qu'elle en est venue à s'intéresser à l'impact des brevets sur le prix des médicaments et la possibilité pour les populations pauvres d'accéder aux soins. Pour ces ONG, 2001 a été l'année où s'est constituée une prise de conscience collective à propos de l'impact de la propriété intellectuelle sur les soins médicaux.

_

¹² Mouvement qui existe dans plusieurs pays depuis 1996.

2.1. Le procès de Pretoria (1999-2001)

De l'avis de plusieurs de nos enquêtés, cet évènement marque le début de la prise de conscience de l'impact des brevets. C'est aussi le point de départ de la collaboration des ONG du thème 2. Le « procès de Pretoria » désigne la plainte déposée par cent trente neuf entreprises pharmaceutiques occidentales à l'encontre du gouvernement sud-africain qui souhaitait déposer une licence obligatoire pour fabriquer des antirétroviraux sous leur forme générique ¹³. La position des entreprises pharmaceutiques était de dire que le gouvernement sud-africain contrevenait au droit de la propriété intellectuelle et qu'il était illégal de contourner un brevet. Les ONG du Nord et du Sud se sont émues que des entreprises puissent refuser à un gouvernement le droit de mettre en place des mesures lui permettant de sauver des vies parmi ses ressortissants et aillent jusqu'à le traîner devant ses propres tribunaux. La mobilisation a été forte jusqu'en 2001, année où l'industrie pharmaceutique a retiré sa plainte. Une coalition est née entre ONG du Nord et du Sud qui avaient collaboré à cette occasion. Ainsi TAC, coalition d'ONG sud-africaines de défense des séropositifs, a continué à travailler avec MSF, Oxfam, Essential Action et CPTech durant toute la période que nous avons étudiée ¹⁴.

En août 2001, le Brésil s'engage dans la production de médicaments antirétroviraux après avoir déposé une licence obligatoire l'autorisant à produire sous leur version générique des produits protégés par un brevet appartenant à l'entreprise Roche. Pour les ONG, cette opération est une victoire à double titre. Tout d'abord parce que le Brésil peut se lancer dans ce type d'opération le plus légalement possible, après que l'Organe de Règlement des Différends de l'OMC lui ait donné raison contre l'entreprise Roche. Ensuite parce que la production de génériques par l'entreprise publique brésilienne Farmanguinhos montre à quel point les prix des médicaments peuvent être réduits lorsque le brevet est contourné. Cet exemple revient souvent sous la plume des ONG qui le considèrent comme un cas d'école, dont le succès laisse entrevoir l'espoir d'une amélioration de l'accès aux médicaments grâce à la réduction des coûts, c'est-à-dire la validation de l'argument avancé par les ONG depuis le début de leur implication dans ce combat. Cependant elles craignent que l'industrie pharmaceutique n'empêche par tous les moyens le recours aux licences obligatoires. Dès août 2001, Health Gap souligne que « USTR veut élaborer une stratégie qui obligerait n'importe

¹³ Une licence obligatoire est une disposition juridique qui prévoit le contournement d'un brevet encore valide pour un nombre de produits et une durée limités.

¹⁴ A la lecture des communiqués de presse des différentes ONG, on s'aperçoit qu'Oxfam et MSF ont conseillé TAC sur la façon de mener campagne et de maintenir l'opinion publique mobilisée. En échange, TAC continue à communiquer au réseau des informations sur la situation des séropositifs et malades du sida en Afrique du Sud, ainsi que sur l'attitude de l'industrie pharmaceutique dans ce pays. On remarque que l'échange d'information entre CPTech et TAC est également fourni.

pays à monter une industrie nationale au lieu d'utiliser les licences obligatoires » (communiqué de presse n°195)¹⁵

2.2. La question de l'accès aux médicaments à l'agenda de l'OMS (2001)

En février 2001, une déclaration de l'OMS reconnaît que le coût de médicaments est « l'un des facteurs limitant l'accès aux soins prolongeant la vie des personnes atteintes par le VIH/SIDA » (communiqué de presse n° 163). En avril 2001, l'Assemblée Générale de l'OMS prend des dispositions qui vont dans le sens des ONG: l'Organisation indique qu'elle a commencé à surveiller et analyser l'impact des accords commerciaux sur les médicaments essentiels en partenariat avec quatre centres de l'OMS: Brésil, Espagne, Thaïlande et Grande-Bretagne. C'est à la même époque que l'OMC se résout à reconnaître à l'OMS un statut d'observateur ad hoc qui permet à cette dernière d'avoir accès à toutes les discussions de l'OMC ayant trait à la santé (communiqué de presse n°173).

Le 20 juin 2001, le Conseil sur les ADPIC (OMC) consacre une journée entière à l'examen de l'approvisionnement en médicaments, à la demande du Groupe Africain (entretien n°10). L'interrogation principale des pays africains, et plus généralement des pays du Sud, était de savoir si les brevets sur les médicaments allaient rendre les médicaments hors de leur portée. D'après TWN, les pays du Sud réclamaient une interprétation de l'Accord sur les ADPIC qui fasse consensus, afin de clarifier les interprétations restrictives de l'Accord avancées par certains pays développés (communiqué de presse n°157). D'après l'analyse de TWN, leurs préoccupations n'ont pas retenu l'attention des autres Membres autant qu'ils pouvaient s'y attendre. Les Etats-Unis notamment se sont retranchés derrière une position favorable à la propriété intellectuelle en déclarant que les droits de propriété intellectuelle renforcés entraîneraient des bénéfices pour tous les pays, développés ou non. Le papier adressé par le Groupe Africain au Conseil sur les ADPIC lui demandait d'affirmer clairement que l'Accord sur les ADPIC ne limitait pas et ne réduisait pas les options utilisables par les gouvernements pour promouvoir la santé publique. Les pays du Sud souhaitaient cette clarification sans laquelle ils hésitaient à se lancer dans de vastes réformes avec le risque d'encourir une plainte déposée devant l'Organe de Règlement des Différends (ORD)¹⁶. TWN indique que les pays du Sud ont montré un fort consensus dans leur interprétation de l'Accord

_

¹⁵ Cette crainte sera confirmée par l'Accord du 30 août 2003 qui limite très strictement l'importation de médicaments, incitant les pays même les plus démunis à se doter d'une industrie pharmaceutique

¹⁶ ou un procès comme ce fut le cas en 2001 pour l'Afrique du Sud, leader des pays du Sud pour la question des médicaments.

sur les ADPIC (communiqué de presse n°157). Ils sont les premiers à lier propriété intellectuelle et santé publique. A la même époque, l'Union Européenne commence à se rapprocher de cette position qui préfigure la Déclaration sur les ADPIC et la santé publique (dite Déclaration de Doha) qui sera adoptée en novembre de la même année lors de la Conférence Ministérielle de Doha. L'Union Européenne notamment donne une interprétation de l'article 6¹⁷ de l'Accord sur les ADPIC qui va dans le sens de la communauté en estimant que cet article autorise l'importation de biens sous brevet¹⁸. TWN profite de ce climat apparemment favorable pour avancer quelques idées de la communauté :

les dispositions de l'Accord sur les ADPIC doivent être lues à la lumière des objectifs et des principes contenus dans les articles 7 et 8 pour assurer l'équilibre entre la protection des brevets et les objectifs des politiques publiques, y compris la nécessité de protéger la santé publique et assurer l'accès aux médicaments (communiqué de presse n°157).

Par ailleurs TWN rappelle que l'Accord sur les ADPIC ne limite pas les domaines où les gouvernements peuvent utiliser les licences obligatoires.

La période qui débute en 2000 pour s'achever en 2006 pour les pays en développement et en 2016 pour les pays les moins avancés est celle de l'application de l'Accord sur les ADPIC. Pour les ONG, l'obligation pour les pays membres de mettre leur législation en conformité avec cet accord révèlera les véritables intentions des uns (l'industrie pharmaceutique) et des autres (les gouvernements du Nord et du Sud). Dès 2001, les ONG insistent sur ce point:

What the WTO Members States do now about TRIPS and access to medicines is widely seen as a decisive test for whether global trade is managed for people or merely for profit (Oxfam, communiqué de presse n°196)

Cependant les déceptions arrivent vite. Par exemple, en septembre 2001, l'OMC refuse de déclarer un moratoire sur les actions juridiques menées par l'industrie

¹⁷ L'article 6 autorise les pays à déterminer l'étendue des droits de propriété intellectuelle dans leur législation

¹⁸ Cette position de l'UE va à l'encontre de celle de l'industrie pharmaceutique qui soutient que l'importation parallèle de médicaments sous brevets peut être dangereuse pour les patients, faisant volontairement l'amalgame entre importation parallèle et importation illégale de médicaments de contrefaçon.

pharmaceutique ou les pays développés à l'encontre des pays du Sud qui cherchent à déposer des licences obligatoires. Le drame du 11 septembre 2001 va servir indirectement la cause de l'accès aux médicaments car les Etats-Unis ont dû introduire une licence obligatoire pour produire à peu de frais un médicament destiné à protéger leur population contre les effets de l'anthrax. Les ONG insistent sur cet épisode qui montre qu'aucun pays ne peut se passer d'un tel recours. Les Etats-Unis ne peuvent donc plus interdire aux autres ce qu'ils s'autorisent à eux-mêmes et doivent adopter une ligne plus conciliante lors de la Conférence Ministérielle de Doha de novembre 2001. De l'avis de plusieurs permanents d'ONG, la crise de l'anthrax a été décisive dans l'adoption de la Déclaration sur les Accords sur les ADPIC et la santé publique, appelée plus fréquemment Déclaration de Doha, dont l'article 4 stipule que :

Nous convenons que l'Accord sur les ADPIC n'empêche pas et ne devrait pas empêcher les Membres de prendre des mesures pour protéger la santé publique. En conséquence, tout en réitérant notre attachement à l'Accord sur les ADPIC, nous affirmons que ledit accord peut et devrait être interprété et mis en œuvre d'une manière qui appuie le droit des Membres de l'OMC de protéger la santé publique et, en particulier, de promouvoir l'accès de tous aux médicaments.

La position des Etats-Unis n'est qu'un élément de cette victoire, l'attitude des pays du Sud a été également déterminante. Pour la première fois, ils ont fait bloc contre les tentatives des pays développés pour les diviser. La Déclaration de Doha lie directement propriété intellectuelle, prix des médicaments et accès des populations aux traitements, reconnaissant ainsi le bien fondé des prises de positions de notre réseau :

Nous reconnaissons que la protection de la propriété intellectuelle est importante pour le développement de nouveaux médicaments. Nous reconnaissons aussi les préoccupations concernant ses effets sur les prix. (article 3)

La Déclaration de Doha représente le point d'orgue de la mobilisation pour l'accès aux médicaments.

2.3. L'application de la Déclaration de Doha

Le paragraphe 6 de la Déclaration fait référence aux pays sans industrie pharmaceutique et invite le Conseil sur les ADPIC à examiner les solutions qui pourraient y

¹⁹ Il s'agit de Cipro, dont le brevet appartient à la firme allemande Bayer.

être apportées²⁰. C'est une nouvelle fois une invitation à l'intervention des ONG dont certaines ont acquis une compétence juridique indéniable. La Déclaration de Doha prévoyait une interprétation de l'Accord des ADPIC dans un sens qui permettrait aux Etats Membres de décider de leur politique sanitaire. Les ONG ont essayé pendant deux ans (2001-2003) de recueillir le maximum d'informations sur le déroulement du Conseil sur les ADPIC et ont prodigué leurs conseils aux délégués nationaux, soit directement, soit sous forme de lettre ouverte. Cette activité a représenté l'essentiel de leur implication jusqu'au 30 août 2003, date à laquelle un accord a été signé qui répond bien peu à leurs attentes: cet accord prévoit en effet que chaque pays doit fabriquer les médicaments dont il a besoin, condamnant ainsi l'importation et rendant illusoire la perspective du recours aux licences obligatoires. Durant cette période, le travail des ONG est plutôt un travail analytique, mené au sein de l'association même, plutôt qu'un travail de groupe. La vie du réseau consistait surtout à cette période en une mise en commun de l'information et de l'analyse. James Love, de CPTech, a été le plus actif durant cette période. En février 2002, il indique qu'à son avis, l'OMC peut autoriser l'importation de médicaments selon l'article 30 de l'Accord sur les ADPIC. Cette possibilité écarte donc la perspective d'une réforme de l'Accord comme certains l'avaient demandé. En effet, les ONG craignent que si le Conseil accepte la modification de l'Accord, tout le texte soit remanié dans un sens encore moins favorable aux pays du Sud (communiqué de presse n°203). Dès 2002, on sent poindre de l'amertume chez les ONG devant les réactions des pays développés. Health Gap note que la Déclaration de Doha laissait espérer qu'un engagement politique serait pris en faveur de l'accès aux médicaments. Mais l'attitude adoptée par les Etats-Unis au sein du Conseil sur les ADPIC réveille selon l'ONG « le spectre des pressions bilatérales de la part des Etats-Unis et de l'Union Européenne sur ces sujets » (communiqué de presse n°207). De sont côté, CPTech accuse les Etats-Unis d'avoir fait preuve de mauvaise foi en signant la Déclaration de Doha « parce qu'ils voulaient que les pays du Sud acceptent le Cycle de Doha mais ils n'avaient pas l'intention d'appliquer la Déclaration» (communiqué de presse n°207). MSF souligne « l'esprit de Doha a été oublié. L'ouverture politique obtenue il y a six mois est ruinée » (communiqué de presse n°239). De son côté, Act Up accuse l'Union Européenne de multiplier les procédures que doivent affronter les pays du Sud souhaitant importer des génériques. Pour l'ONG, ce procédé est destiné à les inciter à renoncer à importer des génériques, tout comme la difficulté juridique que représente

_

²⁰ Pour ces pays, le recours aux licences obligatoires n'a que peu d'intérêt puisqu'ils sont incapables de produire ces médicaments sous licence sur leur sol. Il faut donc les autoriser à importer largement afin qu'ils puissent répondre aux besoins de leur population.

l'introduction d'une licence obligatoire les a dissuadés d'avoir recours à cet instrument (communiqué de presse n°208).

En juin 2002, Oxfam, TWN, Act Up, MSF et CPTech signent un communiqué de presse commun à l'issue d'un Conseil sur les ADPIC où ils notent « qu'un système commercial global ne devrait pas empêcher les petits pays de régler les abus du système des brevets » (communiqué de presse n°209). Ils attirent l'attention des pays Membres de l'OMC sur la nécessité pour les fabricants de génériques de vendre sur des marchés suffisamment vastes pour pouvoir bénéficier d'économies d'échelle, ce qui leur permettraient d'amortir leurs frais. Ils soulignent que même les rares pays qui possèdent une industrie pharmaceutique ont besoin d'importer certains composants et qu'il est donc injuste de limiter la capacité d'importation des pays qui auront le plus besoin de s'approvisionner hors de leurs frontières. Afin de remédier à cela, les ONG proposent que la propriété intellectuelle soit protégée dans le pays où le médicament est consommé mais que les pays puissent importer librement (communiqué de presse n°209).

2.4. Le texte Motta

Cependant, les pays développés vont progressivement orienter leurs discussions autour du texte proposé par le Président du Conseil sur les ADPIC, l'Ambassadeur mexicain auprès de l'OMC, Eduardo Perez Motta. Ce document, que les ONG appellent le texte Motta, introduit des restrictions concernant les médicaments importés et les pays bénéficiaires (communiqué de presse n°219). A partir de novembre 2002, Oxfam, MSF, CPTech, Act Up et TWN dénoncent les efforts de l'Union Européenne et des Etats-Unis pour tenter de limiter à certaines pathologies le droit d'importer des médicaments. Les Etats-Unis ont proposé tout d'abord que cet accord ne concerne que les maladies transmissibles, excluant les cancers, l'asthme, le diabète. Puis l'Union Européenne a avancé l'idée de se limiter aux maladies graves. Les ONG voient dans ces propositions des restrictions inacceptables, et un moyen de rogner l'application de la Déclaration de Doha. Oxfam et CPTech rappellent dans de nombreux communiqués de presse que la Déclaration ne restreint pas le recours aux licences obligatoires. Oxfam et CPTech répètent que la Déclaration de Doha et l'Accord sur les ADPIC autorisent les Etats à déterminer les secteurs où l'introduction d'une licence obligatoire leur semble justifiée (communiqué de presse n°226). D'après les communiqués des ONG, tous les pays membres, à l'exception des Etats-Unis, étaient d'accord pour permettre aux pays du Sud de contourner les brevets pour traiter la malaria, le sida, la tuberculose et les épidémies en général. Mais la position inflexible des Etats-Unis a empêché d'aboutir à un accord au mois de décembre 2002, date à laquelle une solution devait être apportée aux pays sans industrie pharmaceutique. A la même époque, le Japon demande au Président Motta d'enlever les vaccins de la liste des produits pouvant être importés, au motif que les vaccins ne sont pas des médicaments. Cette requête a été acceptée, apportant de nouvelles restrictions à l'esprit de Doha.

En janvier 2003, Pascal Lamy, Président du Conseil Européen, soumet aux Membres de l'OMC une solution multilatérale. Au cours des négociations, les Membres de l'OMC s'étaient mis d'accord sur une liste de maladies pour lesquelles l'importation de médicaments devait être autorisée. La proposition de Pascal Lamy était de ne pas considérer cette liste comme exhaustive et permettre aux Etats Membres de solliciter l'avis de l'Organe de Règlement des Différends s'ils souhaitaient introduire une licence obligatoire ou importer des médicaments destinés au traitement d'autres infections. Toujours en janvier 2003, le Secrétariat de l'OMC propose de lier cette question à d'autres thèmes de négociations, afin d'éviter que les discussions ne piétinent. Les ONG y voient une prise de position du Secrétariat, sensé être neutre, en faveur de ses membres les plus développés. Essential Action présente les négociations comme cyniques et très déséquilibrées :

Les négociations pour appliquer la Déclaration de Doha sont l'exemple de négociations non transparentes. Les deux Mini-Ministérielles organisées avant Doha ont continué sous forme de green-room meetings à Doha avec les mêmes vingt-trois pays. Après la poursuite de la mini-ministérielle (pas prévue et pas autorisée) et après une nuit de négociation, un paquet final a été adopté. Quand les autres délégués ont demandé qu'on amende le paquet, il leur a été rétorqué que le temps manquait. (communiqué de presse n°231)

Cependant un consensus se dessine pour adopter la dernière version du texte Motta²¹ qui limite la possibilité d'importer des médicaments aux situations d'urgence. C'est donc une restriction très importante par rapport aux possibilités que laissait entrevoir la Déclaration de Doha. D'après CPTech, ce consensus est tout d'abord de nature politique, décidé en prévision de la Conférence Ministérielle de Cancún toute proche. Selon l'ONG, en cas d'impasse dans

²¹ Plusieurs versions du Texte Motta ont été proposées au Conseil sur les ADPIC. Elles avaient toutes en commun d'introduire des restrictions importantes : limiter l'importation de médicaments aux maladies transmissibles, graves, exclure telle et telle pathologies. Les Etats Unis et l'Union Européenne n'ont jamais souhaité revenir sur leur décision d'exclure les traitements contre le cancer, le diabète, l'asthme et les problèmes cardiaques, au grand regret des ONG.

les négociations sur l'agriculture (qui était une éventualité probable), l'adoption de ce texte aurait permis de ne pas considérer la Conférence de Cancún comme un échec (communiqué de presse n°259). De plus, l'industrie pharmaceutique faisait pression sur les pays développés pour amender le texte. En réaction, certains pays en développement ont considéré qu'il était plus sage de conserver ce document en l'état plutôt que « de courir le risque de se voir proposer quelque chose de pire » (communiqué de presse n°259). Les ONG profitent du laps de temps qui leur reste pour faire pression sur les Etats Membres afin qu'ils rejettent cette solution. Les ONG demandent aux Etats Membres d'utiliser les dispositions de l'Article 30 de l'Accord sur les ADPIC qui, selon elles, autorise tous les pays à exporter des produits fabriqués sous licence obligatoire (communiqué de presse n°255).

MSF et Oxfam jugent inadmissible que les pays soient obligés d'attendre que leur situation sanitaire devienne critique pour être autorisés à agir :

Les pays riches n'ont pas à se déclarer en situation d'urgence sanitaire. Pourquoi les pays du Sud le feraient ? (communiqué de presse n°237)

Le texte Motta requière une situation d'urgence sanitaire pour l'importation de génériques. Oxfam dit qu'il est inadmissible d'attendre que la situation devienne critique pour importer des génériques. Les pays développés n'ont pas cette contrainte. On ne voit pas pourquoi c'est le cas pour les pays en développement. (communiqué de presse n°244)

Oxfam invite les pays en développement à rejeter ce texte :

Grâce à la Déclaration de Doha, les pays en développement peuvent utiliser d'autres dispositions de l'Accord sur les ADPIC pour exporter et importer des génériques si les pays riches acceptent une solution multilatérale (communiqué de presse n°244)

Cependant certains pays-clés comme l'Afrique du Sud ont exprimé leur souhait d'adopter ce texte afin de sortir les négociations de l'impasse. Les ONG insistent sur la lassitude qui semble s'être emparée des parties en présence après un an de négociations infructueuses :

L'Afrique du Sud, soutenue par la Norvège, pense que continuer les négociations sur le paragraphe 6 est une perte de temps avec peu de chances d'atteindre un consensus (communiqué de presse n°233)

Apparemment l'accord a été emporté à la faveur d'une division entre pays du Sud :

Certains disent que le Groupe Africain ou l'Inde ont signé l'adoption de la dernière version du Texte Motta. Il y a au moins un pays du Sud désireux de faire ce que les Etats-Unis veulent (communiqué de presse n°232)

En février 2003, Pascal Lamy propose une autre liste, censée être beaucoup plus complète que celle des Etats-Unis en indiquant que les maladies non répertoriées devront faire l'objet d'un examen de la part de l'OMS. MSF, HAI, Oxfam font savoir que les maladies rajoutées ne correspondent à aucune réalité sanitaire mais sont des pathologies pour lesquelles il n'existe aucun traitement ou un traitement si ancien que le brevet ne s'applique plus. La conclusion des ONG est que : « Cette liste peut s'ajouter sans problème à celle des Etats-Unis car elle n'aura pas plus d'incidences sur les bénéfices de l'industrie pharmaceutique » (communiqué de presse n°242).

Malgré les oppositions déployées pendant plusieurs semaines, le texte Motta est adopté lors d'un Conseil sur les ADPIC. Les communiqués de presse des ONG révèlent un manque d'information concernant cette dernière partie des négociations : d'après toute logique, ce texte a été adopté parce que des pays du Sud qui participaient aux réunions, ont donné leur aval. D'après CPTech, le Maroc et l'Afrique du Sud, qui étaient présents, ont cédé car ils étaient tous les deux en train de négocier un accord bilatéral avec les Etats-Unis et ont dû avoir peur de perdre certains avantages liés à cette signature. Plusieurs pays africains ont accusé le Maroc de ne pas s'être opposé avec assez de fermeté à la proposition de l'Union Européenne de cantonner le recours aux licences obligatoires en cas d'urgence sanitaire, ce qui limitait considérablement le nombre de cas où un pays pouvait utiliser cet instrument²².

Une solution temporaire au problème des pays sans industrie pharmaceutique est apportée par l'Accord du 30 août 2003. Cependant les ONG se montrent très déçues par ce texte qui n'offre quasiment aucune souplesse aux pays en développement : il stipule en effet que les pays peuvent exporter mais limite de façon très stricte les pays autorisés à importer.

²² L'Afrique du Sud avait souhaité que chaque pays ait la liberté de se déclarer en situation d'urgence sanitaire, mais cette proposition a été refusée par les Etats Unis (communiqué de presse n°235)

De leur point de vue, ce texte n'est qu'un moyen d'enterrer purement et simplement la Déclaration de Doha. Elles soulignent la complexité inutile de la procédure²³ :

l'accord est inapplicable, et la preuve, c'est qu'il reste inappliqué (MSF, entretien n°20)

Quoique très déçues, les ONG considèrent cependant que l'accord du 30 août est préférable au texte Motta car il confère une certaine souplesse dans la désignation des pays autorisés à importer.

Nous allons nous intéresser maintenant à l'activité des principales OIG impliquées dans l'aménagement des droits de propriété intellectuelle.

3. L'activité des organisations internationales

Comme nous allons le voir, l'activité des OIG n'est pas toujours concomitante. On note même un changement de stratégies de la part des pays développés qui vont désinvestir l'OMC au profit de l'OMPI afin de faire valoir leurs points de vue. Néanmoins chaque OIG offre un cadre spécifique aux ONG qui cherchent à en tirer profit.

3.1. La participation de l'OMS (2003)

L'OMS s'est engagée de façon très active dans la discussion peu avant l'adoption du texte Motta. Sa position était sans ambiguïté: elle estimait que n'importe quel texte était restrictif par rapport à la Déclaration de Doha et que les pays étaient les mieux à même d'estimer leurs priorités sanitaires. L'OMS rejette donc le principe des listes de maladies (communiqué de presse n°230). Les ONG utilisent le forum de l'OMS pour continuer à exposer leurs doléances à propos du texte Motta et du principe des listes restrictives en général. Elles dénoncent le système de « deux poids-deux mesures » qui autoriserait les pays développés à introduire des licences obligatoires quand ils le jugent bon alors que les pays en

²³ L'OMS souligne d'ailleurs en mars 2004, qu'aucune demande de licence obligatoire n'a été déposée jusque là par un pays en développement (communiqué de presse n°264)

développement devraient attendre d'affronter une urgence sanitaire ou devraient renoncer à soigner leurs patients atteints de diabète ou d'asthme puisque ces maladies très communes ne figurent pas dans les listes proposées. En marge de la 56^e Assemblée Mondiale pour la Santé (Genève, mai 2003), MSF, Oxfam, TWN et HAI ont organisé une rencontre internationale sur la recherche et le développement. Elles ont proposé à l'OMS d'entamer des discussions sur une convention internationale destinée à stimuler la recherche et le développement. Les ONG détaillaient leur plan en quatre points (communiqué de presse n°249) :

- définir les priorités d'un Agenda international sur la recherche et le développement
- demander à tous les pays de participer financièrement à l'effort de recherche
- établir un accord pour le partage des coûts
- établir ou renforcer les mécanismes qui incitent les gouvernements à échanger des informations et des résultats destinés à alimenter les efforts de recherche

La 56^e Assemblée Mondiale s'est avérée fructueuse pour la cause des ONG. Le rapport que l'OMS a édité à l'issue de cette rencontre reconnaît que les droits de propriété intellectuelle, quand ils sont utilisés avec l'objectif de réduire la compétition entre produits sur un marché, entraînent un coût pour la société, en particulier dans les pays en développement. Malgré l'opposition des Etats-Unis à l'établissement d'une commission indépendante chargée d'estimer l'implication des accords commerciaux bilatéraux et régionaux sur la santé publique et l'innovation, l'OMS a décidé de créer un groupe temporaire chargé d'analyser les liens entre droits de propriété intellectuelle, innovation et santé publique et de proposer des mécanismes susceptibles de favoriser l'élaboration de nouveaux traitements (communiqué de presse n°251). Ce groupe de travail deviendra la Commission sur les Droits de Propriété Intellectuelle, l'Innovation et la Santé Publique (CIPIH) créée en 2004.

L'actualité de l'année 2004 va relancer le combat des ONG notamment parce que d'autres organisations internationales telles que l'OMS et l'OMPI vont adopter des positions qui recoupent celles défendues par la société civile. Les négociations sur l'harmonisation des brevets organisées par l'OMPI vont permettre à deux « géants » du Sud, le Brésil et l'Argentine, de déposer un texte directeur, l'Agenda pour le Développement, qui propose de donner une autre tournure aux discussions internationales, non plus dirigées vers une généralisation du système des brevets comme le voulaient les pays développés, mais vers une dynamique au service du partage des connaissances et de l'innovation.

3.2. Les négociations à l'OMPI (2004)

Les négociations à l'OMPI vont être suivies de très près par les ONG et de façon plus directe qu'à l'OMC. En effet les ONG ayant un statut d'observateur peuvent assister aux négociations. Dans le réseau, TWN, Consumers International (CI, représenté souvent par CPTech qui est membre de CI) et ICTSD sont dans ce cas. TWN profite de sa position et de sa localisation à Genève pour suivre tous les débats et en fournir un compte-rendu aux autres membres du réseau via son site Internet et la liste de diffusion de CPTech, IP Health. En septembre 2004, l'Argentine et le Brésil présentent un Agenda pour le Développement aux Membres de l'OMPI. Ce projet diffère radicalement des projets de l'organisation internationale qui prévoyait d'ouvrir des négociations sur l'harmonisation des systèmes de brevets. L'Agenda propose un programme de travail en soumettant plusieurs points à l'examen des Membres de l'OMPI:

- approche pro-développement du transfert de technologie
- évaluation indépendante sur l'impact des activités de l'OMPI sur le développement
- établir des guides et des mécanismes dans l'établissement de normes (communiqué de presse n°283)

Ce texte reflète bien davantage les préoccupations des pays du Sud qui sont nombreux à s'opposer à une généralisation d'une protection de la propriété intellectuelle inspirée du modèle occidental, dont les brevets sont les principaux instruments. La position des pays du Sud, qui est également celle défendue par les ONG, est de dire que le système de propriété intellectuelle d'inspiration occidentale, tel qu'il est pratiqué, protège surtout le détenteur du brevet au détriment du consommateur et fait peu pour la diffusion des connaissances et le transfert des technologies. De plus, tous les pays du Sud soulignent que ce système comporte plusieurs défauts dont le principal est de pouvoir introduire de nouveaux brevets à la convenance du détenteur sans que cela entérine une réelle innovation²⁴. Le cas des médicaments est révélateur : plusieurs ONG ont critiqué la pratique des *me-too drugs*²⁵ c'est-à-dire la possibilité pour un laboratoire de breveter une nouvelle formule de médicaments dont la nouveauté tient dans des détails mais qui conserve la formule active d'un ancien

²⁴ Certaines législations permettent en effet de déposer un nouveau brevet sur une invention déjà ancienne en introduisant des changements mineurs. Les ONG parlent de brevets qui « refleurissent » continuellement (*evergreening*).

²⁵ Pour « moi aussi, je veux ma part de marché, mon segment de malades »

produit. Or la recherche médicale porte uniquement sur la formule active d'un médicament, le reste touchant simplement à son conditionnement et à sa conservation.

3.3. L'enlisement du débat à l'OMC (2005)

En avril 2005, le Conseil sur les ADPIC clôt ses délibérations sans avoir pris de décision sur une solution permanente au problème des pays sans industrie pharmaceutique. C'est la deuxième fois que les Membres de l'OMC ne parviennent pas à respecter la date limite qu'ils s'étaient fixée pour régler le problème soulevé par le paragraphe 6 de la Déclaration de Doha. Pour les pays du Sud, c'est une nouvelle déception car ils avaient accepté l'accord du 30 août 2003 avec réticence, dans le but de ne pas bloquer les négociations et contre la promesse que leurs problèmes d'importation de médicaments seraient pris en compte lors de son amendement. On comprend dès lors qu'ils décident de saisir l'opportunité qui leur est offerte par l'OMPI de faire valoir leurs intérêts. Le blocage persistant des discussions sur la propriété intellectuelle à l'OMC et l'imminence des négociations sur l'harmonisation des brevets à l'OMPI expliquent que les ONG vont très rapidement se focaliser sur cette dernière organisation. Leurs principales activités des années 2005 et 2006 vont donc être tournées vers l'OMPI, puis vers l'OMS qui va entrer à nouveau dans les débats en proposant un projet destiné à encourager la recherche pour les maladies négligées, c'est-à-dire touchant les populations peu solvables du Sud et pour lesquels les traitements sont inexistants, inabordables ou dépassés. Les ONG rapportent dans leurs communiqués de presse que les pays qui soutiennent ce projet, appelés Amis du Développement (Friends of the development ou FoD)²⁶, vont être écartés de plusieurs réunions organisées par l'OMPI pour tenter d'éluder l'ordre du jour contenu dans l'Agenda et d'imposer celui voulu par les pays développés sur l'harmonisation des brevets et les téléchargements dans l'industrie des logiciels et des médias. MSF note que la plupart des pays qui avaient lancé l'Agenda pour le Développement (Argentine, Egypte, Afrique du Sud) ont été exclus d'une réunion²⁷ qui s'est tenue au Maroc les 15 et 16 février 2005. D'après CPTech, les points discutés lors de cette réunion reflétaient les préoccupations des Etats-Unis : état de l'art²⁸, période de grâce, nouveauté, inventive

²⁶ Les « Amis du Développement » sont l'Argentine, le Brésil, la Bolivie, Cuba, la République Dominicaine, l'Equateur, l'Egypte, l'Iran, le Kenya, le Pérou, la Sierra Leone, l'Afrique du Sud, la Tanzanie, le Vénézuela.

²⁷ Le Brésil est le seul « Ami du Développement » à avoir été invité et également le seul Etat à s'être opposé à l'harmonisation des brevets au cours de cette réunion (communiqué de presse n°290).

²⁸ C'est-à-dire ensemble des connaissances qui existent à un moment donné sur un sujet donné (ce recensement est important afin d'éviter de délivrer un deuxième brevet sur une invention qui a déjà été brevetée)

step²⁹. CPTech souligne encore que les pays développés auraient menacé l'OMPI de sortir le projet d'harmonisation des brevets de l'Organisation s'ils n'obtenaient pas satisfaction, tout comme ils avaient déplacé le débat sur la propriété intellectuelle de l'OMC à l'OMPI, devant la résistance des pays du Sud à une application de l'Accord sur les ADPIC favorable aux détenteurs des brevets (communiqué de presse n°271)³⁰. Les ONG craignent que ce ne soit une tentative pour avancer sur les points intéressant les pays développés, laissant pour plus tard les thèmes avancés par les pays du Sud (communiqué de presse n°270). Les ONG font bloc avec les pays en développement et demandent à l'OMPI de prendre en compte les dispositions de la Déclaration de Doha dans ses décisions (communiqué de presse n°278).

Les ONG se regroupent en coalition et adressent à l'OMPI une Déclaration sur l'avenir de l'OMPI. Elles se disent inquiètes de constater que l'assistance technique délivrée par l'OMPI ne prend pas assez en compte, selon elles, l'intérêt des consommateurs. L'ONG TWN a mis à profit son statut d'observateur à l'OMPI pour suivre toutes les négociations. Elle a adressé plusieurs statements à l'Organisation en soulignant la nécessité d'inclure dans ses ordres du jour les thèmes intéressant les pays du Sud et pouvant servir leur développement. Avec CPTech, elle a rappelé à plusieurs reprises qu'il n'était pas opportun, selon elles, de rajouter des normes encore plus contraignantes en matière de protection de la propriété intellectuelle au moment où les pays du Sud commençaient à adapter leur législation et à voir les implications que l'accord sur les ADPIC entraînait. Surtout les ONG font valoir que l'attitude de l'OMPI semble être guidée par la volonté de rajouter toujours davantage de droits pour les détenteurs de brevets (communiqué de presse n°285). Toutes les ONG insistent sur la nécessité que les brevets ne profitent pas seulement à leur détenteur mais servent également le développement des sociétés et l'intérêt des populations. D'après elles, le système de propriété intellectuelle perd son sens s'il n'incite pas à l'innovation et ne permet pas à une économie de rattraper son retard en copiant une invention dans le cadre prévu par la loi.

TWN est l'ONG qui s'est montré le plus active lors des discussions de l'OMPI. Elle a adressé plusieurs communiqués à l'OMPI dont l'idée directrice était que *le « développement » semble signifier pour l'Organisation « donner aux pays du Sud la possibilité d'augmenter la protection des brevets »*, ce qui est le contraire de ce que les pays en développement souhaitent (communiqué de presse n°286). Les ONG se retrouvent toutes autour de ce

²⁹ Ce terme désigne le degré d'inventivité qui justifie que l'autorité compétente délivre un brevet.

³⁰ Cette menace est lourde de sens car l'OMPI tire le principal de ses ressources de la coopération sur les brevets (communiqué de presse n°271)

constat : la propriété intellectuelle doit stimuler l'innovation et non pas l'entraver ; elle doit permettre aux pays en retard d'accéder à la connaissance et à la technologie et non pas risquer de les enfermer dans leur sous-développement.

3.3. La notion de développement introduite dans le débat à l'OMPI (2005)

Le 7 avril 2005, les Amis du Développement soumettent un document à l'OMPI qui présente les points qu'ils souhaitent voir débattus au sein de l'Organisation (communiqué de presse n°287). Les Amis du Développement demandent que les notions de développement, d'édiction de normes, de coopération technique, de transfert de technologie soient intégrées dans les travaux de l'Organisation par le biais du mandat de l'OMPI. Selon eux, la volonté d'augmenter les mécanismes de protection de la propriété intellectuelle a supplanté la réflexion sur des considérations plus larges comme les politiques d'innovation scientifiques, le transfert de technologie, l'accès à des biens technologiques. Ils soulignent qu'à leur sens, les bénéfices de la propriété intellectuelle ont été surestimés par la communauté internationale mais qu'en revanche, peu d'attention a été accordée aux limites et aux coûts pour la société qu'entraînait une augmentation des mécanismes de protection. En outre, ils déplorent que les politiques menées prennent insuffisamment en compte, d'après eux, les différences culturelles et de développement. Autant de réflexions qui recoupent celles des ONG. Par ailleurs, les Amis du Développement soulignent que l'Accord sur les ADPIC reconnaît le transfert de technologie et la diffusion des connaissances comme devant être l'un des objectifs du système de propriété intellectuelle. C'est encore un des arguments-clés des ONG qui fondent beaucoup d'espoir sur une application de l'Accord sur les ADPIC favorable au développement. Une des craintes des ONG est précisément que le Substantive Patent Law Treaty (SPLT), proposé par l'OMPI, ne mette un terme aux flexibilités de l'Accord sur les ADPIC³¹ (communiqué de presse n°290).

Les Amis du développement soulignent que les mécanismes destinés à renforcer la protection de la propriété intellectuelle peuvent aboutir à des pratiques anti-compétitives de la part des entreprises, gênant le développement de l'industrie dans les pays plus fragiles. Ils rappellent que plusieurs pays ont signé des lois anti-trusts afin de lutter contre ces pratiques.

³¹ Le SPLT augmente encore les niveaux de protection de la propriété intellectuelle par rapport à l'Accord sur les ADPIC.

Enfin, les Amis du développement pointent l'effet très négatif que jouent, selon eux, les brevets exclusifs sur le transfert de technologie.

CPTech et Consumers International se distinguent à nouveau en soumettant à l'attention des Membres de l'OMPI un instrument de protection de la propriété intellectuelle alternatif aux brevets, le « patent pool », qu'elles avaient déjà présenté lors de la Conférence sur la Santé des Nations Unies en mai 2005. Le *patent pool* désigne un accord entre deux ou plusieurs détenteurs de brevets pour accorder une licence sur certains de leurs produits à une ou plusieurs parties tierces. Dans l'esprit des ONG, cet arrangement pourrait améliorer l'accès aux médicaments essentiels (communiqué de presse n°288). Les ONG veulent attirer l'attention des membres de l'Organisation sur le fait que les brevets ne sont qu'un instrument parmi d'autres de la protection de la propriété intellectuelle et qu'il convient de le rappeler.

En juin 2005, les négociations se poursuivent à l'OMPI sur le projet de Susbtantive Patent Law Treaty (SPLT³²). Deux parties s'affrontent : les pays développés souhaitent que soient examinés les points mis en avant par la délégation américaine³³ et que l'on avance sur l'harmonisation des systèmes de brevets. Les pays du Sud insistent pour que les points soulevés par les Amis du Développement soient inscrits à l'ordre du jour. L'introduction du document des Amis du Développement permet aux pays du Sud d'articuler leurs interventions autour d'un texte précis. L'Argentine fait valoir que les quatre points souhaités par les pays développés réduiraient à néant l'article 27 de l'Accord sur les ADPIC, qui confère une certaine souplesse aux pays pour décider de leur politique nationale. Les pays du Sud réclament des négociations équilibrées qui prennent en compte tous les problèmes des parties (communiqué de presse n°299). La bataille s'engage sur ces questions et n'aboutira pas en 2006. A la même époque, le Brésil réussit à introduire le traité sur l'accès à la connaissance qui indique en substance que des standards sur la propriété intellectuelle plus élevés doivent être compensés par des transferts de technologies plus élevés (communiqué de presse n°304). Les pays du Sud rappellent à cette occasion que l'Accord sur les ADPIC reconnaît que le transfert de technologie doit être un des buts du système de propriété intellectuelle mais que les pays ont constaté plutôt le contraire jusqu'alors.

Lors de la troisième conférence Intersessional Intergovernmental Meeting (IIM) de l'OMPI, cent douze ONG du Nord et du Sud ont adressé un communiqué, reprenant les

-

Les négociations ont commencé en 2000

³³ prior art, grace period, novelty, inventive step.

principaux points défendus par les Amis du Développement. Elles demandent à l'OMPI d'amender sa Convention pour inclure la dimension du développement pour se conformer à ses obligations d'agence des Nations Unies, considérer l'élaboration d'un traité d'accès à la connaissance et à la technologie, établir un bureau indépendant pour évaluer les travaux de l'OMPI, adopter des principes directeurs concernant l'assistance technique, entreprendre un évaluation indépendante sur l'impact sur le développement, assurer une plus grande participation de la société civile à l'OMPI, surtout pour l'établissement de normes.

3.4. Le retour de l'OMS dans les négociations (2005)

En septembre 2005, les Ministres de la Santé africains demandent à l'OMS une solution appropriée et permanente pour l'exportation et l'importation des médicaments. Profitant de la menace de l'épidémie de grippe aviaire qui se profilait, l'OMS a publié rapidement quelques grandes lignes indiquant que les pays étaient autorisés à introduire des licences obligatoires. L'Organisation indiquait même qu'il était prévu en cas d'urgence sanitaire que la licence puisse être introduite sans attendre l'accord du détenteur du brevet, lequel serait indemnisé en compensation (communiqué de presse n°312). Cependant c'est le traité sur la recherche et le développement dans le domaine médical (Medical Research and Development Treaty) qui va insuffler une réelle dynamique. Les experts réunis à l'Assemblée Internationale de la Santé ont planché sur un système de propriété intellectuelle alternatif à celui défendu par les partisans de l'harmonisation des brevets. Ce projet est destiné à stimuler l'innovation des traitements contre les maladies négligées et permettre une utilisation souple des licences obligatoires afin de produire des médicaments sous brevets à prix abordables. Ce processus est particulièrement important aux yeux des ONG qui craignent que les médicaments de deuxième génération ne soient définitivement hors de portée des populations pauvres après la prise en compte de l'Accord sur les ADPIC par les législations nationales. En effet, les médicaments de première génération disponibles dans les pays du Sud étaient fabriqués majoritairement par l'Inde qui n'appliquait pas de brevets sur les produits pharmaceutiques jusqu'en décembre 2004. A cette date, l'Inde a dû mettre sa législation en conformité avec l'Accord sur les ADPIC et a dû renforcer la propriété intellectuelle dans le secteur pharmaceutique. Les experts ont travaillé d'après la résolution déposée par le Kenya devant l'OMS en novembre 2005, qui fournissait des pistes de réflexion pour élaborer un nouveau cadre de recherche et développement (cadre global sur la recherche et le développement essentiels en matière de santé, résolution EB 117/Conference paper n°3) (communiqué de presse n°331). La résolution du Kenya partait du constat que les brevets ne couronnaient pas automatiquement une véritable innovation et que les trois quarts d'entre eux concernaient des *mee too drugs*. Le Kenya recommande la concurrence de plusieurs cadres d'innovation pour stimuler la recherche (communiqué de presse n°323). La résolution rappelle que la Déclaration Universelle des Droits de L'Homme indique que la volonté de protéger les intérêts provenant de la production scientifique doit être contrebalancée par le droit de partager les avancements scientifiques et ses bénéfices et qu'il est impératif de réconcilier l'accession à la connaissance avec la stimulation de l'innovation. Le Kenya demande au Directeur Général de l'OMS:

- De composer un groupe de travail avec les membres intéressés pour étudier la proposition d'établir un cadre global fondé sur les besoins pour soutenir la recherche.
- De s'assurer que les accords commerciaux bilatéraux, régionaux ou multilatéraux ne menacent pas les flexibilités de l'Accord sur les ADPIC
- De suggérer un système alternatif de protection de la propriété intellectuelle et un plan pour améliorer l'accès aux médicaments essentiels (communiqué de presse n°333)

Les ONG soutiennent évidemment ce processus. Elles adressent dès janvier 2006 un communiqué à l'OMS où elles indiquent qu'à leur avis, il faut faire en sorte que l'innovation corresponde aux besoins réels des populations. Elles demandent à l'OMS de développer des idées alternatives aux brevets sur les médicaments (communiqué de presse n°331).

Du côté de l'OMPI en revanche, on assiste à un enlisement des négociations. Faute de pouvoir surmonter leurs divergences, les Membres renvoient constamment les discussions à des dates ultérieures. En avril 2006, ils n'avaient toujours pas réussi à prendre une décision à propos de l'ordre du jour. Allaient-ils étudier les points contenus dans l'Agenda pour le développement ou examiner l'ordre du jour préconisé par les Etats-Unis ? Finalement ils s'arrêtent sur treize points (neuf présentés par les Amis du développement et les quatre points préconisés par les Etats-Unis). La discussion sur le fond est reportée à septembre 2006³⁴. Le signe le plus encourageant va venir de l'OMS. Le 26 avril 2006, l'OMS se réunit pour discuter des conclusions du rapport présenté par la Commission sur les Droits de Propriété Intellectuelle, l'Innovation et la Santé Publique (CIPIH). Le rapport préconise notamment que

³⁴ Lors de la réunion annuelle des Nations Unies (communiqué de presse n°376)

l'OMS, en collaboration avec l'OMPI et d'autres organisations internationales, renseigne une banque de données sur les brevets afin de lever d'éventuelles incertitudes sur le statut d'un brevet dans un pays qui souhaite introduire une licence obligatoire. Le rapport souligne en outre que le processus d'harmonisation des brevets ne convient pas aux besoins actuels des pays en développement. Dans le même temps, il recommande aux gouvernements des pays du Sud et aux institutions régulatrices de soutenir les initiatives alternatives adaptées aux besoins des pays qui permettent de mieux exploiter les avantages comparatifs, évite la duplication et favorisent le partage de l'information (communiqué de presse n°352). Le lendemain à l'OMC, les Etats Membres adoptent la proposition de la Commission Européenne destinée à amender définitivement l'Accord du 30 août 2003. Cet amendement permet à un pays d'exporter sous licence obligatoire vers un autre pays sans industrie pharmaceutique suffisante³⁵. Le recours possible aux licences obligatoires est confirmé par la version définitive de l'Accord du 30 août 2003. Les ONG, qui n'ont jamais relâché leurs efforts pour dénoncer les travers d'un système de brevets tourné vers le profit, sentent qu'elles ont, plus que jamais, l'opportunité de peser sur le débat. Elles profitent de la divergence de vues qui s'expriment entre pays développés et pays en développement pour avancer leurs arguments, en espérant que l'une de leurs idées sera reprise par les protagonistes, afin de sortir de l'impasse. Ainsi Rowan Gillies et Ellen t'Hoen de MSF signent un article dans le Financial Times (25 mai 2006) où ils indiquent que les maladies négligées sont le résultat d'un système conduit uniquement par les perspectives de profit. Dans un tel système, les gouvernements ont du mal à fixer des priorités pour la recherche médicale et personne n'essaie réellement de trouver un équilibre entre besoins médicaux et allocations de ressources (communiqué de presse n°366).

Le rapport du CIPIH, commandé par l'OMS et qui sort à la même période, confirme les arguments défendus par les ONG depuis de nombreuses années à propos du lien entre brevets, prix et accès des médicaments. Le rapport reconnaît que les flexibilités de l'Accord sur les ADPIC n'aident pas dans les faits les pays à se procurer des médicaments sous brevet : il faut donc amender l'Accord pour remédier à ces manques. D'après le CIPIH, il est patent que ce système ne stimule pas la recherche et le développement dans un sens qui pourrait répondre aux besoins spécifiques des populations pauvres puisqu'il n'y a pas d'incitation du marché. Le 27 mai 2006, l'Assemblée Mondiale sur la Santé crée un groupe de travail qui doit étudier une stratégie globale sur la propriété intellectuelle, la recherche et le développement

³⁵ Cet amendement est très important car, tout au long des négociations, la plupart des propositions visaient à restreindre l'usage des licences obligatoires aux pays sans industrie pharmaceutique (excluant tous les pays dotés d'une petite capacité de production, aussi minime soit-elle) ou au marché national (communiqué de presse n°353)

dans le domaine médical (IGWG). Cette résolution, saluée par plusieurs groupes de la société civile, doit beaucoup à la résolution EB 130 élaborée par le Kenya et le Brésil (et déposée devant l'OMS en 2005). Elle est la suite logique des conclusions du rapport de la CIPIH et répond au constat exprimé par les pays en développement, les ONG et les experts que les brevets gênent l'accès aux médicaments (communiqué de presse n°369). La résolution encourage les Membres à faire de la santé publique un secteur prioritaire et à prendre des mesures pour encourager une recherche qui réponde aux besoins des patients. Elle incite par ailleurs les signataires des accords commerciaux à prendre en compte les flexibilités de l'Accord sur les ADPIC. Les ONG voient dans cette décision une avancée très positive. CPTech indique que, si ce projet réussit à améliorer l'accès aux médicaments, il atténuera les effets des accords commerciaux bilatéraux signés par les Etats-Unis avec les pays du Sud, qui avaient pour effet d'augmenter les prix des traitements (communiqué de presse n°371)³⁶. Au début du mois de juin 2006, la résolution est adoptée. Le gouvernement américain, tout d'abord réticent, se résout à voter oui, face à la mobilisation des associations américaines du secteur médical (communiqué de presse n°372).

On voit donc que les avancées les plus concrètes ont eu lieu à l'OMS et pas à l'OMC ou à l'OMPI. Soulignons néanmoins que les pays du Sud ont réussi à bloquer les négociations qui devaient se dérouler dans ce dernier forum sur l'harmonisation du système des brevets. Les pays développés qui souhaitaient ces négociations, voulaient une unification des systèmes de brevets à l'échelle mondiale après que l'Accord sur les ADPIC ait réussi à imposer un niveau minimum de protection de la propriété intellectuelle et que, d'après les ONG, des pressions s'exercent sur les pays en développement pour qu'ils adoptent une propriété intellectuelle fondée sur les brevets, en passant sous silence les autres formes de protection. Nous pouvons dire également que les pays du Sud ont réussi à écarter des négociations à l'OMC des décisions qui auraient pu leur être encore moins favorables que la situation d'enlisement qui prévaut aujourd'hui dans cette organisation.

En ce qui concerne l'OMS, l'adoption de la résolution sur la Recherche médicale est de bon augure mais les ONG soulignent que les négociations visant à appliquer cette

³⁶ Afin de contourner les flexibilités de l'Accord sur les ADPIC, favorables aux pays du Sud, les Etats Unis ont inclus dans les accords bilatéraux ou régionaux qu'ils ont signés avec plusieurs pays du Sud des clauses de protection de la propriété intellectuelles dont les termes sont plus restrictifs que ceux imposés par l'OMC. Les ONG parlent de dispositions ADPIC+ (TRIPS +). Ces accords ont pour effet de rendre les flexibilités de l'Accord sur les ADPIC inapplicables sur le terrain.

résolution seront une nouvelle fois semées d'embûches³⁷ (communiqué de presse n°382). Néanmoins l'adoption de la résolution de l'OMS et les conclusions du rapport du CIPIH qui l'a inspirée, valident le bien-fondé de leurs analyses. Les ONG accordent de la valeur au rapport du CIPIH car il constitue un nouveau texte de portée internationale reprenant les positions qu'elles défendent depuis toujours. Elles savent qu'elles pourront le citer en référence lors de leurs prochains combats. En mai 2006, les Membres de l'OMS ont décidé d'établir un groupe de travail intergouvernemental sur la santé publique, l'innovation et la propriété intellectuelle (Intergovernmental Working Group on Public Health, Innovation and Intellectual Property, IGWG).

Pour des raisons de faisabilité, nous avons décidé de limiter notre étude à la période 1999-2006. Soulignons cependant que 2006 fut réellement le point de départ d'une autre approche en matière d'accès des populations aux traitements avec l'adoption à l'OMS de la résolution de 2006.

³⁷ A ce propos, la nomination d'un ancien responsable du département de la Santé américain, Howard Zucker, fait redouter à CPTech et à South Centre que des pressions exercées par l'industrie pharmaceutique ne s'exercent sur le groupe intergouvernemental traitant des droits de propriété intellectuelle et de santé publique (communiqué de presse n°382).

Annexe 5 : Entretiens

Entretien N°1, OMC, 10 avril 2001

Entretien N°2, OMC, 18 mai 2001

Entretien N°3, CIEL, 19 juin 2001

Entretien N°4, Greenpeace, 23 juin 2001

Entretien N°5, Greenpeace, 5 janvier 2002

Entretien n°6, OMC, 4 février 2002

Entretien n°7, Greenpeace, 5 mars 2002

Entretien N°8, Oxfam, 4 novembre 2002

Entretien N°9, 3D, 16 avril 2004

Entretien N°10, OMS, 23 avril 2004

Entretien N°11, OMC, 12 juillet 2004

Entretien N°12, CIEL, 19 avril 2005

Entretien N°13, CPTech, 20 avril 2005

Entretien N°14, Quakers, 21 avril 2005

Entretien N°15, ICTSD, 29 avril 2005

Entretien N°16, 3D, 29 avril 2005

Entretien N°17, IISD, 2 mai 2005

Entretien N°18, GRAIN, 4 mai 2005

Entretien N°19, Act Up, 27 mai 2005

Entretien N°20, MSF, 31 mai 2005

Entretien N°21, Health Gap, 8 juin 2005

Entretien N°22, Oxfam, 9 juin 2005

Entretien N°23, South Centre, 7 juillet 2005

Entretien N°24, Action Aid, 13 juillet 2005

Entretien N°25, Action Aid, 9 février 2006

Entretien N°26, CIEL, 12 mars 2008

Q: L'OMC a-t-elle codifié ses relations avec les ONG?

Non, il existe des lignes de conduite, mais rien de formel. Il n'existe pas de structure permanente chargée des relations avec ces organisations même si le secrétariat de l'OMC tente d'instaurer un dialogue, le plus régulier possible (dans un souci de transparence et de pédagogie). Les membres de l'OMC (les Etats) ne sont pas prêts à voir s'instaurer une structure permanente tournée vers les ONG. Ils les voient encore comme d'étranges partenaires, et le caractère violent de certaines manifestations n'arrangent pas les choses. De plus, les pays du Sud ne veulent pas entendre parler des ONG. Cependant, le sommet qui aura lieu au Qatar en novembre 2001 devrait permettre de faire avancer les choses. Un essai sera mené pour tenter de clarifier les relations OMC/ONG, l'OMC devra dire ce qu'elle compte faire avec ces associations. Il n'existe pas de procédure arrêtée dans les relations avec les ONG (comme cela est le cas pour l'ONU). L'OMC se contente d'enregistrer les noms des associations qui participent aux conférences (et elles ne sont autorisées à participer que pendant trois ou quatre jours pour toute une conférence).

Q: Parmi les associations qui entrent en contact avec vous, lesquelles sont les plus représentées?

Le nombre d'ONG qui nous contactent est élevé et augmente très vite. Il y avait à peu près 700 associations à Seattle. De nouveaux thèmes apparaissent (agriculture, environnement, commerce, développement). Même les associations de défense des droits de l'homme sont très actives, même si ce n'est pas un thème que traite directement l'OMC. La plupart sont critiques mais sont d'accord pour dire : « mieux vaut l'OMC et quelques règles que rien du tout ». Elles réfléchissent sur ce qu'est l'OMC, ce qu'il devrait être, ce qu'il devrait faire. La plupart ne veulent pas d'une mondialisation qui ne profiterait qu'aux riches. Les plus critiques sont ATTAC et la Confédération Paysanne, bien que la position de José Bové ait évoluée.

Q: Quel type d'informations les ONG cherchent-elles à obtenir?

Le fonctionnement de l'Organisme de règlement des Différends (ORD) suscite beaucoup de demandes. L'OMC reçoit deux délégations d'ONG par semaine. Elle prend à cœur cette mission pédagogique car elle veut faire cesser les positions violentes et simplistes prises par les ONG et qui ne sont motivées que par la nécessité d'exister sur la scène médiatique. Sur ce point, l'OMC et les ONG ne se battent pas à armes égales mais c'est un pas vers la transparence. L'OMC espère que des ONG mieux informées soient plus coopérantes et surtout, ne véhiculent plus d'idées fausses sur l'Organisation. Certaines ont déjà changé d'attitude. A ce titre, Greenpeace est un exemple de collaboration intelligente avec l'OMC. Par ailleurs, il est inutile d'attaquer l'OMC qui n'a pas de consistance propre puisque ce sont les Etats membres qui décident de tout.

Q : Qu'est-ce qui a changé depuis le GATT ?

Pendant le cycle de l'Uruguay, seuls deux dossiers ont attiré l'attention du public : l'agriculture et le droit audiovisuel (à cause de la mobilisation des groupes de pression). Aujourd'hui, l'OMC intéresse bien davantage le grand public à cause de cette mobilisation

des ONG; du coup, les hommes politiques sont obligés de s'y intéresser. Les accords mis en discussion englobent davantage de sujets: environnement, agriculture, où les ONG sont traditionnellement très actives. Donc l'attrait de l'OMC n'a aucune commune mesure avec celui du GATT, on passe de 0 à 100. Autre raison: la création de l'ORD: les ONG ont tout de suite compris l'intérêt qu'il pouvait représenter. J'ajouterai une position personnelle: depuis à peu près cinq ans, l'économie va bien. Les gens peuvent s'intéresser à autres choses qu'à rechercher ou conserver un emploi. Des sujets comme les droits de l'homme ou l'environnement mobilisent davantage.

Q: Je suppose que vos relations avec les ONG ne sont pas seulement conflictuelles et peuvent même se révéler positives dans certains cas. Quel est le résultat de cette coopération?

Oui, nos relations ne sont pas seulement conflictuelles. Les ONG sont prêtes à dire qu'il faut réformer l'OMC, pas la supprimer. S'il n'y a pas de lois, on imagine sans mal qui dominera. Il existe une tendance au changement même au sein de l'OMC, mais cela prendra du temps.

Q: I suppose that the GATT was already in touch with NGOs. So do you know if, since its creation, the WTO decided to organize its relations with NGOs?

In the 40', there were already references to NGOs. During years, the phenomenon did not evolve. But since the inclusion of new subjects in the WTO, things have exploded. The creation of the Dispute Settlement system increased the interest of NGOs for the WTO. For Seattle in 1999, things exploded. Suddenly anything and everything under the sun was linked up to trade, to the WTO. The WTO was seen like something that's perpetuating poverty, increasing it rather than decreasing it. Violating human rights, violating environmental obligations. That was the starting for many people from the outside, regrettably. I am very frank. I may say things very personal, not necessarily the official WTO I don't think I should do that. I mean I should give only the official line. The system is not perfect. But it is so new, they are positive sides and negatives sides. But it is still... it's evolving. The misunderstanding that was created I think of the answers mainly came that people started from a negative perspective. Suddenly trade was something bad while it has been taken for granted for 60 years, maybe even 200 or 400 years. Trade has always been there. And is to be there but suddenly it is taken into something really negative. And from that perspective, tradists have a negative influence on all those areas I mentioned: environment, human rights, culture and in individual sectors, public services. Look at the image of NGOs that are interested in WTO: they are so divers, they ranch from the most different organizations you can imagine. Lots of religious organizations have a keen interest in the WTO for very, very various reasons; I still don't have a very clear answer why the WTO was singularised suddenly as an organization which leads so much criticism, so much misunderstanding and so much agressivity. There are aggressions against us. I know because I go in the external area so I go to a lot of situations, a lot of meetings where you really are attacked, really attacked like: you are a bad person, you're a sort of capitalist representative. I would say: "Why do you say that, what do you know about me, what do you know about the work?" That's the kind of way I try to have, it's not always easy.

It went to an incredible boom in 2 or 3 years and right now, if you look at the numbers we went from...yes, it's a good example, a sort of statistical example. We had that Ministerial Conference at Singapore, Geneva, we had one at Seattle and recently at Doha. First in 1996, there were about 128 NGOs, registered that got accredited to the Ministerial Conference. Then Geneva, which is 2 years later in 1998, about 130 NGOs. At Seattle, one year later in 1999, about 776. And you saw that incredible growth and most NGOs wanted to get involved in that Ministerial Conference. Where this sudden interest come from? It's still an incredible phenomenon which we don't really have an answer to, still don't, to be honest. We try, we try to explain who we are, we try to be self-critical but as everybody always says, this is a member-driven organization, we have the country members who actually, basically decide how the WTO moves, which direction it goes. That's very difficult for a Secretary official as I am to go against that, a sort of deny of that control.

Q: Why cooperation works with some NGOs and not with others?

Cooperation is possible, there is cooperation already. The basic start point is: "What is the issue the NGO deals with?" If the NGO deals with sustainable development, it is an obvious

strong link between the WTO, what it stands for, what it does, what it should lead to. From that perspective, it should be possible to cooperate. Far example, human rights organizations, it's already more difficult because human rights are not really an issue which is dealt with the WTO, it's even not mentioned because members don't like it. It's very difficult to initialize a relationship between trade rules and human rights. More important of course, it's about whether or not people can accept the existence of a rule-based legal system and to give you 2 examples...I mean this organization like ATTAC, to name a French one. I've been in Paris before Christmas and I met with several people, I would say the more radical, including Bernard Cassen and Christophe Aguiton. And Bernard Cassen has been clearly saying, many times: "I don't believe in your system" That is put very clearly, I think. There will not be any possibility for the WTO to cooperate substantially with ATTAC. Why? Because they are not believing in the system we represent. I mean, the system may not be perfect but we believe in it. We think it has functioned as it can function. If you don't believe in it, that's the problem. There are many developing organizations, big ones, like Oxfam International. They're critical but they also know that trade is an important thing. What they don't like about is that there is a domination by western countries, that developed countries have all powers, which is regrettably the real world. They say:" The system is such, but we're not against it. We agree with the rules, we agree with obligations because it's interesting for developing countries to have a certain amount of protection" But at the same time they don't like that domination, they think that the rules are flared them, favouring developed countries. So they say "We definitely want to work with you and learn from you if you are ready to learn from us, listen to us" and we said "yes of course" so the model people we talk to, for example the women organizations, is quite high frequent, they quite often share with us, they are leaflet the publications. Of course to make sure that they don't make mistakes. It's based on trust. I can tell you that the more extreme critical papers that were written about greeners and trade services were probably therefound by colleagues here, but on the factual part, there is no mistake in there because it is not their interest and it is not our interest. If they want to be critical on the most political part, or maybe in the economical part, that's a choice, that's the advocacy NGOs represent but it's not, it shouldn't be based on mistakes. Some NGOs deliberately represent a false or mistaken representation of what the WTO is stand for. That's a tactic and it works. It works certainly in the most radical globalist movement because they don't...whatever we say or I would say, they would not listen, they would not believe it and they would believe in whatever is said by the leading groups. We try to argue against, we try to put it in publications but it is very difficult because I mean, I can be the most reasonable person in the world, I still represent the WTO. Recently, I spoke at the meeting "Gender and trade", which is also an interesting new issue, what's the relation between trade and gender? There was this bid debate about "define it", "how do you define trade rules?" and link it up to gender related to problems and issues in the trade area. It's very difficult, you can argue "yes, in certain sectors, there is an increasing amount of women evolved, more women than men working, but how to you link it in a final trade rule?" but whatever I say, you look at like if the WTO still didn't want to talk about it. That's a perception which is there, regrettably, with the most antis.

Q: For me, it's very interesting because it shows how NGOs manage to bring issues to the WTO, even if we don't agree with them. Well I haven't finished my research, but in my opinion, it's their most important part. They bring you new issues, they bring you ideas and they help you seeing a lot of aspects of one question. Am I right?

It's exactly what you said. We always say, heu...another example I can give you: the WTO is very legalistic organization, a technocratic organization, it's not a very political

organization, it's not like the UN. We basically have a small Secretary service, we have 60 different trade agreements which are legally building the rules. So you can imagine the work, the substantial work is mainly legalistic. We always say...my best example is with Greenpeace. When Greenpeace started to show an interest in the WTO, they came like "the WTO is killing people, it's killing environment, sink it or stop it". I sat down with people from Greenpeace, including the director of campaign, and I said "if you want to have an influence on the WTO, you need to first understand it, been willing to and focus on the substance, focus on the legal nature. If you want to change things and to have a better approach of environmental problems in the WTO, more attention to the environment we will have to have a clear cut, you have to work on the legal aspects" and Greenpeace has been changing for 2 or 3 years, from being this one line opposition which hasn't been very good personally I think, they have been very important in the environmentalist movement in the last 20 years because of their radicals, sometimes radical nature of approach. They made mistakes too. They still have a tendency of being radical but they do however study things, they come on with position papers that looked at the details. They say: "this agreement doesn't cover environment like it should but there are legal reasons". That's what gets our members to listen to them because our members do the difference. In Doha they've got a negotiator in environment. The only way to have a...to talk about the substance rather than going the most simplistic at WTO resort. Because our members think: "oh, they've got them again, these NGOs, these radicals, these lunatics that damage property stop us from meeting", that's what our members think, even the most open-minded. If they find an excuse to say "oh, they're only radicals", they will use it because they don't want them here. That's the problem; they don't like it for one reason or another. It's definitely true, they bring...if they want to bring ideas, they have to focus on substance. And they manage. You must have seen the intellectual property; there was this access to medicine, in poor countries people would access to cheaper medicines. There you have a clear cut, an example of groups of NGOs, Oxfam International, Médecins sans frontiers, Act Up, they worked with members on making sure that(in the future, there would be the possibility for countries to import or produce drugs, medicines cheaper in areas like malaria or HIV positive people. It was already possible on the rules but it wasn't very clear, so they tried to clarify it. So it is a good example of what the NGOs say "let's write reports on it, let's analyse it, who is involved" and they did it and the members listened to it. They worked together, with developed and developing countries, and they came down to the Ministerial for a correction. They all made it clear. For me, it's an example again of how it can be done, not rejecting the system, but working with it and making changes.

Q: This report you talk about has been written before Doha or after Doha?

For example Oxfam, in their website, has got a campaign named "Cut the Cost" and the report is there, I may actually have it. It's in their website. Here we are, you can have it for an example. This is what Oxfam International did: they did a research, they seriously looked in the intellectual property agreement, and they analysed that licence rules in there are ambiguous and they make problematical from developing countries governments to say to all these big international pharmaceutical firms "sorry, your drugs are too expensive for my people, I am going to produce it myself or I am going to import in parallel and make it to a generic price meaning a completely brand less cheap. The rules are to be changed" and that is what they did. And they found a listening ear, other NGOs and members of governments and the WTO.

That's the way of making the system more responsible, or maybe at least more adaptive to existing problems because I am the first to say and I have been working in the area myself, this system has been rather schizophrenic in the sense that we all work in an island, the only goal was trade. And suddenly it was the public attention and nobody knew how to deal with it.

We didn't have any PR experience; we didn't have any public attention. Our website has been developed like 3 years ago, and now, it's a main mean of communication, but anyway, it's the way to get the system to be more publicly responsible, at least adaptive to the public questions. Not that everything is OK, I think there is a lot of things that can't deal with each other, that are completely wrong, I talk about facts. I don't like hearing slogans, that the WTO kills people. But I'd say the tune has changed a little bit, you don't see these slogans we did see at Seattle. It's like "what do you talk about, what do you mean by it?" That has changed, we have made some progress in the way we're looked at. We still are not the most popular organization in the world. I think we are more part of the most hated organizations in the world. My frustration is that I know the system very well and I particularly sense that it's got its job to what is happening out there and my body service makes resources to make it become more adaptive to public demands but there is so much misunderstanding at delivering message that it is sometimes frustrating. Alone the fact that we are always at the same level as the IMF, the World Bank, we're such different organizations! People always make us into an international financial institution; we are not an international financial institution! We don't give money; we don't set conditions to give money because we don't have the money. We basically are a negotiation forum that facilitates negotiations and rules making in the trade

And yes, there are areas where...there have been a lot... negotiations where there have been small involvement for developing countries between developed countries and developing countries...yes it's all true. The system has been fairly OK with the old version. But it's changing, it's changing but it takes time. We remain an international bureaucracy even if it's small. One hundred forty four members that are from different countries, which is a lot. Try to deal with that!

Q: and they all have different habits, I guess

They have different habits, they have different interests and they have different ways of working with each others. Look at the purely commercial aspect of the whole thing which is of course the main reason why countries are members: they have an interest in trade. Take a country like France, part of the European Community, even if the European Community is the member. France has a major interest in an incredible amount of sectors like products and services. They have a major interest in every individual agreement (all different treaty agreements). A country like Burkina Faso has a much more narrow, I would say, aah, product interest, which is produce import and export. So there interest is small. When they negotiate, you could also see, they have an interest in 2 or 3 sectors, that's why they're overactive. For the rest, they are not that active. Well that will never change. Burkina Faso can become a totally developed country, which is regrettably...well, I am not a developing economist, it can keep up diversifying but it will never become at a similar scale, let's say diver country as France or even smaller countries in Europe. Look at my country, the Netherlands, extremely tiny little country but extremely active in trade and investment areas. Why? It's historical; it's part of Europe, that will never ever completely change. But you can see it also in practical areas. But it's a thing that NGOs never want to hear "Don't try to think that this will ever be a completely balanced world".

I represented the European Commission for a few years. I had a ...you have such a luggage with you because you are representative all rich strong members and countries know that. It doesn't give <u>you</u> the power but it does represent a certain amount of influence and yes, it has been used. In another way, if you convince a country to open up a market, sometimes areas have to be pushed up into it. That's the world, that's the way the real world works. It will never change. People who want like autonomy for each country, regulating making-decision, etc...it happened to function in Socialist countries. Well it didn't really function but it was

there, the idea of becoming a self –sufficient autonomist country, with people-based regulatory mechanism, with all respect, I mean I've studied a lot of political economy at University. It didn't really work. And say now "well, go back to that situation", a single organization would do it, organization, some organization like near socialist movement, Marxist movement. A liberal trade attitude will not really go down well and then for the WTO, which, whatever we like it or not, it's a fact, supporting an idea like trade regularization, managing trade regularization, it's not filling in their model. They won't listen to any argument you'll make. They don't listen to you. C'est la vie!

Q: But it's a bit frustrating, as you said?

Yes, it's frustrating. It's very frustrating on both sides. For me, I can't say publicly what I want. I am very limited in what I can do. Because it will always see me supporting particular countries, particular groups. I have to be careful. Well, I'm speaking my mind here now, I always do this when I speak to people who make researches 'cause they have a more balanced approach to things they hear from both sides. If you hear from both sides, you need a help for a picture. I won't say that the WTO is the only real thing, that's the only thing that would help developing countries but it's not true to say it's the best thing it can happen to you. You have to manage it, that's why we try to do. I mean I would say that the WTO provides a more human face to globalization that what average people say or argue because we actually prevent globalization from being completely unbalanced. Because if you speak up to liberals. it's very simple. Yes the strongest countries, even the countries that have the most socialist sensitivity, I mean both our countries have a strong interest in socialist responsible approach, in different ways but they do. But there are many other governments in the world who may not have. And basically they are limited in their power to stop trade, to bull the others in a trade relationship because of the rules we're having there. It's a line that nobody wants to hear because they say "you represent the system". I say "I know the system, going forward is better than leaving in the side".

Q: specific procedures?

We have an accreditation procedure for NGOs but only during Ministerial Conferences. We don't have a permanent system yet. I hope we can, in the next 2 years, we can tell our members we have a permanent system. it's our interest and it's the interest of NGOs and finally, it's the interest of WTO members. Basically, that's linked to article 5 §2 of the WTO agreement "any NGO that has an activity or is active in an area which is concerned with the activities in the WTO can register and you can imagine these days I was surprise with the diversity of NGOs'demands. Almost of them have a related activity and that's why you find so many people registered in Doha. We had 300 NGOs who wanted to register. We had to know it before in order to book the hotels. At the end only 40% people NGOs came. Many people cancelled because of security meaning "I don't go there because I don't feel safe". About 250 people cancelled. But I mean, our registration is so simple. If you can prove that you have an activity related to the WTO, through web site, through publications, whatever, you register. Act up appeared, they were registered. They are a very radical gay movement. So why did they go to a WTO Ministerial Conference? What on the earth are they going to do there? Well they have an activity on intellectual property assistance medicine, AIDS medicine, and they started to campaign on it. So we say "OK, fine". So that's how we get this number. Personally, we should try to limit it because it's impossible to work with that many people. There are now quite many NGOs, we should establish some quite strict criteria because it becomes unworkable. In Seattle we had almost 600 people who were registered. So many people, so many interests. Some NGOs say we should look at representation. It's not possible to have international NGOs that represent national NGOs in their position. I can't go to the membership and say "sit down, create a consultative mechanism committee

We talk about NGOs with 600 different organizations. They would laugh and say "go away", we have to find some representative organizations and they must go from different sectors. I don't mind if they're radical. I don't care, the radical voices are out there, listen to them. You can disagree with them but don't ignore them. They're out there. We do register the radicals too. Some radicals don't want to come, they don't want to be associated. But let's say the more normal radical associations. I mean radical also in substance. Public Citizen or ATTAC are very radical and come to substantial positions, they disagree from the current stream of politics and economists. In that sense, they're radical. I don't necessarily speak to anarchists but even them, I mean...we had people registered in Seattle who were very, very closed to the extreme radicals. This is a big debate about ...that we register only business people, more than public NGO people. I mean business NGOs and not business individuals because we can't register private companies. We only register non-governmental, non-forprofit organizations. That means business organizations that don't make money themselves, in an NGO too. So those, we register. People say: "It's ridiculous, we should have the privilege first, you shouldn't have registered those business organizations". I say "Wait a minute, this is a trade organization. And who is trading? It's not you, it's not me. It's those companies. Don't superduce the ones that don't want to trade. Whatever you say, whatever you think about it, it's your problem but you cannot deny them the same right as you have to come at this meeting because they have an interest. It's as simple as this". I mean, it's very difficult to argue against this argument, that's why I often use it because it's true. Well, euh...you find a lot of organizations that have registered, Act Up, ATTAC, Public Citizen, the labour Unions, religious organizations, some research institutes which have an advocacy part. If you look at the list on our web site, you can have an idea.

Q: You said that a permanent system of registration may be adopted. Is it in discussion now?

Very informally. It's quite controversial because officially we don't have a right of initiative. I can't make a proposal. At the European Commission, a text is on an initiative. I can't.

Q: Do the Members have the initiative?

In that area, the.... with non-governmental is very limited but it's also vain. What we want to do is permanent accreditation because it would be such easier to work with NGOs we registered once after all.

Q: But those NGOs will have to be representative?

Well they are two faces. One is to talk to Members about the system. The second is to look at what criteria are going to be used. It is why it gonna be a conflict within the NGOs movement too because what you will find is that the international NGOs that would say it should be international NGOs preferably with membership who do represent a specific interest in the trade area". There will be some national NGOs that are very active, that would say "Well, that would exclude us". You can argue ATTAC is a national movement which has national movements around in different countries. Are they international representatives? That's the question. And you could come up with the criteria saying "sorry ATTAC, you can't

come" I don't think we're gonna make ourselves very popular. So we have to think about it and we want to evolve NGOs also. We invited them actually, before Doha, saying "please, help us with an idea, how we can approve this registration system because it's a mess, it's difficult to work, you never know how many people would come, how many people can register, etc, so we need some help. It represents your own interest. You might think about it too and we are certainly ready to listen. That process is going to start. We had a first talk with some Members and some members are supportive those are the usual suspects: the developed countries. The problem is developing countries. They don't want NGOs. Despite the fact they normally support. This is the complete contradiction present in the WTO: more and more NGOs work on sustainable development, development research, intellectual property, access to medicine even here in town. The same countries work with NGOs. Well they come to those countries and say...we say "open up this place, allow this NGO to go to the meeting and they say No". it is a inter-governmental organization. There is no need for this is done in a national level. We know by fact that they don't. it may happen in countries like France and the Netherlands. It doesn't happen in most of the developing countries. I would have talked with NGOs, which I do, most of the time you made that point to these countries, you're helping them, you're working with them. When it comes to a more procedural institutional question about transparency and access to, they block, they say "we don't want you". I can't really work it out through all they seem to accept. Maybe the next face would be to say "no, no, the NGOs are like idiot who want to come and rape the place, who wants to show at the meeting. I say "no, they have an interest in a trade *abeid* and I want to do something with it".

Q: OK. I 'd like to know if certain NGOs help WTO for technical assistance?

Not yet. No, it hasn't happened so far. Maybe under the new technical assistance mechanism, there may be than possibility. My promise again is that the "know how" would allow it. Some NGOs would come and do it but I'm afraid that some Members will say no to it because they don't trust them or they think they're politically buyist. That's the problem. But yes, we have had that request, some NGOs already said "we'd like to help you with technical assistance, we know the field, we know the countries, we know this, we know that". So we don't know...we still do not know.

Q: But you talk about a new technical assistance system?

Well, the assistance they developed after the Doha Ministerial Conference last year. They established the global trust right which contains 33.15 millions of Swiss Francs, which is not much. Well it's a lot of money but it's not really that much if you compare with national. At least we can spend money and we increase our technical assistance. I mean, before that, we had like...our fixed budget for technical assistance was about 115 000 Swiss francs, which is ridiculous, it's a joke. You could do like 10 projects. Then we had this structure, some people gave money, lot of European countries for example. But it was like a one-time donation. So you could have a year off those 2 millions of Swiss francs. So you can't hire people on that base because the money is gone after it has been spent. So we have at least for 3.15 millions of Swiss francs but, which allows us to get people from the outside because I thought there could be some NGOs too. That what has changed and we could maybe actually we could improve out technical assistance, the amount of technical assistance we provided, and hopefully build it in a permanent budget. So far it hasn't worked. This is strange because the whole world has signed. People don't understand the WTO, developing countries don't know about the WTO enough. But you don't give a part of our permanent budget, make sure that we have a permanent amount of money, increase our budget and spend it on a technical assistance on trade. Some countries Members, Germany and the USA don't want their budget to grow which is amazing. They are the countries that benefit the most of trade in the world. I think the Germans pay 10 or 15 millions of Swiss francs a year, which is, regarding to their government budget, is nothing. But they don't want it to grow.

Q: I don't think they're the only countries that don't want their budget to grow?

The Americans and the Germans are the biggest opponents and they've always been and they still are. Without those two, it's very difficult to move forward. In Europe, most European countries are aside or supportive. Developing countries support it anyway because it's their interest. And the rest try with it. Some people say like: "because I don't have the money". My government, which is not my government anymore because I'm a neutral civil servant, but the Dutch government I should say, is very keen on making the budget grow. They say "we can spend another 1 or 2 millions easily a year on the budget permanently to make sure that it goes to the technical assistance on a permanent basis. But you have to have a consensus agreement among the Members to allow the budget to grow with *certainty* every year. Right now, it's not there, it's not allowed because of the Americans and the Germans...sorry, I'm *signing them* up because I have been working in that area, trade area for 13 years now, 6 in the WTO in 1995. The Germans and the Americans always blocked it. Amazing for countries that benefit from it most. It is the hypocrisies of that position.

Q: Well...we talked about new issues brought by NGOs. Could you tell me if some of those issues have been discussed during a ministerial Conference?

Oh, yes. I think that the Doha Conference is the most interesting one. Because it's the most recent one that allowed a negotiating agenda, the first big one. We had a committee on trade and environment, we had 3 Ministerial already. They decided to start a negotiation on trade and environment and this has been partly due to the big pressure coming from NGOs, the continuous demand from the NGOs to deal with environment and trade. Another issue is property, the access to medicine, which is even a better example, which is a new idea. There were several Ministerial session decorations on it. And this is purely brought by NGOs. Even by Members, they've made together move forwards. This is a fairly general thing. I try to find a very vague issue. They called Doha the Development Agenda. Development is all over decoration, all over the negotiated areas. And this of course has been partly due to a combination of pressure by developing countries and developing NGOs. They are very reactive on it. I mean, definitely...it's not fair, certain say that some NGOs say they don't have any influence, they definitely do. There are concrete examples now of how NGOs influence the pace. Another more detailed example is ...in the agriculture discussion in the WTO. Actually the meeting takes place this week. They're talk about the development box. This is an idea that has been put forward by a group of NGOs that has been picked up by developing countries and is basically aim at creating at a more level playing between developing countries subsidies, agriculture support and developing countries quite often do not have the financial means to do so. That idea that has been developed by NGOs and is now formally part of the negotiation agenda. So it's unfair to say and it's a good example of what you could see, of what people talk about. The only area where I still don't talk about is my own area, transparency and the NGOs involved! Transparency, access to the system. There is although much transparency about this information. You should have gone to our web site. There is an incredible amount of it, it's all over the information, I must say. But I mean, access to the system is differently, that is still not discussed by our Members. Some members have tried and I replied. In Doha, there were nothing said about it.

Q:You mean in the press?

No. What I mean is that the Members at the Conference sat down and 've *talken* about accreditation on a permanent base, talk about allow NGOs to come to meetings, talk about setting a sort of consultative committee, which many other international organizations have. We would like to talk about it but our Members don't and I guess they have...the Members in that sense are, yeah, they're a bit nasty because they know how to use the NGOs now. But they don't want to give them a permanent place yet. My opinion is "yes, give us a permanent place because it's the only way to make sure they'll also understand the system. How it works, how it functions, how countries cooperate in those meetings.

Q: I read an interview of Paul-Henri Ravier in Les Echos. He said that some NGOs asked to be part of the Dispute Settlement System. Do you know which ones?

It's more complicated than that. The Dispute settlement Mechanism right now has a lot of rules but it doesn't have rules on outside input. Do you know the Amicus Brives, What he means is simple. "Friend of the Court" in English. I don't know if there is a French expression, it's an unwritten rule. I think it's used in English too. What I mean is, I can do it in the French system, I can do it in the Dutch system, is that in a course case, you allow an individual to write a letter to the judge and say "I want to express my opinion, I think you have to take this into account". The judge can do whatever he wants with it. He or she can take it into account. That's up to the judge. Here, the same thing has happened. In certain cases in the WTO, NGOs started to write accurate briefs, which is pretty dare because they didn't have much information about the case. But it's still they did it. What NGOs have said, there should be an official possibility to allow this accurate brief to write far. Right now, they could do because there is no rule on it. What they said "we would like to have rules to actually force the Dispute Settlement System to take those briefs into account formally"; our Members particularly developing countries said "No, we don't want it because it would create a special position for NGOs which we don't even have" because if there is a dispute ... If you're not a WTO member, if we have a dispute about ... some trade rules or it doesn't matter, then other Members, they can join in the 3rd part but only if they can prove they have a substantial interest in the case. It's on specific sectors. It gives them certain rights to listen to the case, to listen to the dispute proceedings. But I said, you have to register. Those who didn't register which is normally like one under 40 Members, they will only see the end of the case, they will only see the panel or the Appellate Body report. And what members have said "if you give accurate brief possibility for NGOs, they will have more rights than we do, that's not fair". That's a pretty strong argument. But still there are no rules at all right now. So anyone can write his briefs. And you can see what happened in certain cases where there is a public interest...recently, the beginning of last year, there have been a case, Canada and the European Community about asbestos, "amiante", it has started because of France. France had a ban on "amiante" import, production or use. Canadians, basically because they invents it in a little place in Canada which is called "Abestos", the mines are there, said: "we can produce it safely, it's used in construction material, so where is the problem?" And the European Community said "wait a minute, for health reasons, we think a right under the WTO to block this import". There was a case against the EC and the EC won because the panel rule said yes even though the product is safe. I think you can have the exception block under the WTO and say "that's for health, for protection of human health, we don't allow it". Many NGOs during the course of the procedure wrote to the panel, saying "you have to allow public health as a reason to block this, to allow EC to ban this". There were a lot at the end of the case who wanted to see it was good for the environmental movement but the WTO problem started there was strict: it was about accurate briefs brought in more NGOs. What the panel done with it, did they look at it or not? The rules don't say anything so...the judge can look at it. There is no rule, so you can do what you want. It's the invitation of the panel and the Higher Court, the Appellate Body, they say "there are no rules on it. So if we decided to have a look at this, we can". That's why our members started to become nervous on it. They said "you're creating your own laws, you're not allowed to" and we said "yes we are, because there is no rules".

Q: It's a kind of "Jurisprudence"?

In a sense, yes. Once the panel takes account to the accurate brief it becomes jurisprudence. It's interesting because all the organizations, even business organizations, they can try to influence the panel or the Appellate Body on whatever the case. It's an interesting situation. For me, it would be better to develop some rules on this. And I'm sure some would have asked if they agree it should do they haven't done yet. Complicated area, very legalistic but interesting because it's very politically sensitive this is what Ravier referred to. Some NGOs want a permanent possibility to file an accurate area. Right now it's a gamble. It's a guess. You file like 40 pages of a legal analysis of an NGO and the panel says "no, too bad, I don't look at it". They can say it if they don't want to. There is no obligation. And they want it to be made obligatory.

Q: It's a huge challenge for them...

Yes because this is the Court of the WTO, the legal system. This is why the rules are challenged and this is where there can have this direct influence even on the legal rules of the WTO. Obviously and this is more substantial because you can't file 2 pages statement to a panel. We talk about detailed, substantial analysis. You have to be substantially aware and substantially educated on what the WTO is about and what a case is about.

Entretien n°8. Oxfam, 4 novembre 2002 (1 heure)

Q: « Cut the cost », vous l'avez lancé dans le cadre de Doha ou après ?

On l'a lancée avant, en fait. On n'a pas été les premiers à travailler sur ce thème. Ce qui s'est passé, c'est qu'on a commencé à voir avec Médecins sans Frontières et puis d'autres beaucoup d'intérêt sur le thème de la propriété intellectuelle. Alors on a commencé à l'étudier et on a lancé *Cut the Cost* que, donc on a mené de concert avec d'autres ONG. Pour nous, c'était la première fois qu'on travaillait dans tout ce qui est campagne sur le thème du commerce international.

Q: Donc vous êtes rentrés par ce biais -là dans le domaine du commerce international? Oui.

Q : Et qu'est-ce qui vous a fait prendre conscience de l'importance de tout ce qui était propriété intellectuelle ?

En fait, moi, j'étais pas là quand la campagne a commencé. Mais je pense que c'est vraiment en parlant dans la communauté d'ONG et commencer à voir les gens qui nous disaient « attention, c'est très important, il faut que les ONG commencent à prendre conscience de ce qui va leur tomber dessus », parce que c'est vrai que pendant le cycle de l'Uruguay quand l'accord TRIPS a été adopté, les ONG étaient complètement absentes du débat, et n'avaient rien vu venir, disons. Et donc au moment où on commençait à attaquer la mise en œuvre de l'accord, c'est là que les ONG se sont réveillées parce qu'elles ont commencé à voir, notamment dans le cas de l'épidémie du sida, les conséquences que l'accord aurait sur les pays en développement.

Q: D'accord. Et vous vous y êtes pris de quelle façon pour rédiger ce rapport? Toutes les ONG ont mis en commun leur expertise, ou...

Non. Ce qui s'est passé pour notre rapport, et je dirais que c'est un peu le style d'Oxfam, c'est que Oxfam a un très gros service de recherche. Et donc on a mis 2-3-4 chercheurs sur la question et on a consulté beaucoup d'autres ONG, beaucoup d'autres experts et on a travaillé pour publier un rapport. Notre approche, c'est toujours de changer les termes du débat quand on écrit un rapport et je crois que dans ce cadre, dans ce contexte-là, dans le contexte des TRIPS, c'est vraiment ce qui s'est passé. Tous les contacts que j'ai eus avec les délégués des pays en développement, ils reviennent toujours au rapport d'Oxfam comme à un moment charnière dans la réflexion autour des TRIPS et de la santé publique.

Q: Quand vous dites que vous avez fait appel à d'autres experts, c'était qui par exemple?

Ca peut être, heu...des gens qui travaillaient déjà sur le sujet, forcément. La CNUCED, des universitaires, beaucoup d'universitaires en Angleterre qui travaillent sur le sujet. Et puis après s'est formée je dirais une communauté d'experts avec plusieurs personnes d'Universités, quelqu'un d'Argentine, quelqu'un des Etats-Unis, Médecins sans Frontières, la

CNUCED plus une ou deux autres personnes qui ont vraiment commencé à interagir ensemble, et si les publications étaient pas les mêmes, les rapports étaient différents, parce que chaque organisation a sa propre approche, c'est vrai qu'il y a eu une communauté très forte, échange d'informations et de discussions sur la stratégie à mener dans ce groupe-là de personnes.

Q: Et ça vous a pris à peu près combien de temps pour aboutir à ce rapport?

Alors...oh moi je dirais entre trois et six mois.

Q: Et vous disiez que ça avait changé les termes du débat. Vous pourriez être un peu plus précise sur cette question ?

Quand en fait on a commencé notre activité sur les TRIPS, le premier contact qu'on a eu avec l'Union Européenne, les gens nous disaient « l'accord est signé, il n'y a aucune raison de revenir sur l'accord. Le sujet est clos et vous perdez votre temps ». Donc il n'y avait aucun mouvement de la part de l'Union Européenne et parce que notre rapport a attaqué très clairement la position de l'Union Européenne et parce que, comme on parle de santé publique, on parle de la vie même des gens, il y a eu un intérêt très fort des médias pour le rapport. Il y a commencé à y avoir une pression qui s'est faite sur l'Union Européenne, notamment sur la Commission et que la Commission a bougé, ça c'était un pas très important pour débloquer la situation politique et je crois également que le rapport a permis aux pays en développement d'avoir plus d'arguments à apporter dans les réunions en disant « c'est pas nous qui inventons: Oxfam, Médecins sans frontières et d'autres disent que si nous appliquons l'accord, les médicaments vont augmenter de tel pourcentage », etc. Donc c'était vraiment pour donner un corps d'analyse qui lie très directement le développement et l'impact sur les gens avec ce qui se passait à Genève et ça, je crois que ça n'avait pas été fait auparavant. Et c'était aussi pour avoir un contrepoids par rapport à l'analyse de l'industrie pharmaceutique parce que l'industrie pharmaceutique est très, très bien organisée, c'est un des lobbyings les mieux organisés au monde et que eux, c'était eux qui avaient donné toute la production intellectuelle qui avait mené à l'accord TRIPS et on a très clairement attaqué toute leur argumentation de A à Z, en montrant que ce qu'ils disaient n'était pas du tout vrai parce que leur ligne était de dire qu'on avait besoin de l'accord TRIPS pour financer la recherche et notamment financer la recherche dans les pays en développement, pour de nouveaux médicaments et on a montré que ça n'était pas du tout vrai, donc on a vraiment, on leur a donné un grand coup dans l'aile, disons. Ce qui était important pour nous, c'est de voir que ça a un petit peu créé une réaction en chaîne avec les pays en développement qui se sont de plus en plus intéressés à la question, qui ont passé du temps et qui ont lutté pour changer les choses et de l'autre côté, les opposants qui ont eu beaucoup plus de mal à continuer à défendre le statu quo.

Q: Donc l'industrie pharmaceutique, en clair?

Oui, et évidemment les pays qui sont devant, c'est-à-dire l'Union Européenne, les Etats-Unis, le Canada et la Suisse. Et à partir de ce moment-là, ça a changé un petit peu les termes du débat, et il y a eu des moments-clés qui sont un petit peu des cadeaux que l'industrie pharmaceutique nous a faits. Ça d'abord été le cas en Afrique du Sud où il y a eu 39 entreprises pharmaceutiques qui ont attaqué le gouvernement sud-africain pour les empêcher d'importer des médicaments génériques et ça, ça a été un moment très important puisqu'il y a eu une mobilisation très forte des ONG sud-africaines. C'était très important que le thème soit

réapproprié par les ONG du Sud. C'était excellent pour les médias d'avoir un cas dans une Cour, donc sur le plan légal, où on pouvait ...et nous, on a présenté la chose comme « ils veulent remettre Mandela en prison parce qu'il veut qu'on puisse soigner les gens dans son pays » et ça, c'était un moment très fort et l'industrie a d'ailleurs renoncé à poursuivre sa plainte. Donc, c'est une victoire et les victoires, c'est très, très important pour toute campagne. Et le deuxième moment, ça a été une plainte à l'OMC des Etats-Unis contre le Brésil où, là encore, il y a eu une énorme mobilisation de toutes les ONG, notamment toutes les ONG de lutte contre le sida au Brésil et là encore, les Etats-Unis ont fini par renoncer à leur plainte. Donc là encore, une deuxième victoire. Et après est arrivée Doha où la déclaration sur la propriété intellectuelle et la santé publique a été adoptée. Il y a eu un rythme qui a été très propice des activités de campagne.

Q: D'accord. Le rapport « Cut the cost » a été diffusé à quelle période ?

Je ne sais pas la date exacte, mais je peux vous la retrouver. Lors de la diffusion, on a dû le traduire si je me souviens bien en français, en espagnol, je pense que certains... ça a dû être traduit en portugais et en mandarin, toutes les langues de la Confédération et diffusés dans tous ces pays-là, dans différents contextes.

Q: Vous le diffusez comment? Sur votre site Web?

Site web et aussi, on a des listings dans les capitales importantes. Donc à Genève, listing très important. Mais Bruxelles aussi, toutes les capitales qui ont des Oxfam dans les pays du Nord : Australie, Nouvelle Zélande, la plupart des pays européens, Etats-Unis, Canada puis après dans les pays du Sud aussi parce qu'on a travaillé dans 80 pays dans le Sud. Donc pas tout le monde a reçu le rapport mais il a dû être diffusé pas mal dans les pays où on a eu des activités.

Q: Et donc, c'est des campagnes classiques, avec campagnes de presse, j'imagine?

Oui, beaucoup de travail avec la presse. Je dirais que c'est l'une des choses qu'on fait le mieux à Oxfam, c'est le travail avec la presse.

Q: Vous faites aussi des manifestations, style Greenpeace?

Oui, mais moins que Greenpeace parce que...En fait Oxfam essaie un petit peu plus de passer à des mobilisations je dirais, de masse. C'est vrai que dans le passé, on s'est plutôt spécialisé dans ce qui est campagne presse et puis aussi manifestations mais plus des manifestations ce qu'on appelle des *stands*, je ne sais pas comment ça s'appelle en français, c'est des petits coups de projo sur ...Par exemple pour les TRIPS, on avait des énormes marionnettes, des activités comme ça pour des photos presse, des choses comme ça...Et puis, aussi des manifestations mais pas aussi importantes que celles que Greenpeace pourrait organiser. Donc on a souvent participé, que ce soit en Afrique du Sud ou au Brésil à des manifestations plus générales, où Oxfam faisait partie de la grande coalition d'ONG qui travaillaient sur le sujet.

Q: Je suppose aussi que vous vous servez des magasins Oxfam que vous avez, notamment en Angleterre?

Humm...

Q: Mais ça, c'est vrai que vous ne pouvez pas le faire partout

Voilà. Donc pour ce qui est manifestation, magasins, etc, évidemment l'Angleterre c'est le pays où on est capable de le faire beaucoup plus que dans d'autres pays.

Q: Bon. Vous disiez que vous vouliez changer les termes du débat. Que vouliez-vous faire comprendre aussi à l'OMC à travers ce rapport?

Humm, l'OMC le Secrétariat ou l'OMC les Membres?

Q: Justement, c'est ça mon problème. Je n'arrive pas à bien voir la différence. Parce que c'est vrai que la plupart des ONG disent « l'OMC » sans rentrer dans les détails.

Le Secrétariat a eu un rôle important et a toujours un rôle important dans le débat sur les TRIPS. Il est très pro-propriété intellectuelle. Donc il est pas très neutre mais, très clairement, c'était pas la partie importante de notre combat. Pour nous, les Membres-clés de l'OMC qui sont derrière l'accord TRIPS. Donc les Etats-Unis, le Canada, l'Union Européenne et la Suisse notamment et le Japon mais dans une moindre mesure, plus les pays en développement pour les encourager dans leur lutte mais on voulait vraiment s'attaquer aux pays qui étaient derrière l'accord TRIPS.

Q: Dans le rapport, il est écrit « le fait que l'accord TRIPS mette en danger des millions de vie, avec la connivence des gouvernements du Nord pose la question de la gouvernance et de la démocratie au sein de l'OMC ». Qu'entendez-vous par gouvernance et démocratie? Quels seraient les moyens d'accroître la gouvernance et la démocratie au sein de l'OMC?

Humm, je pense que ça, c'est un terme commun à toute notre campagne sur le commerce, c'est de se demander comment, si on a une organisation avec 144 Membres avec les deux tiers si ce n'est les trois quarts qui sont des pays en développement, on peut aboutir à des règles qui soient aussi peu bénéfiques pour ces pays-là et pour le développement en général et qui donc forcément, quelque soient les règles, les procédures, il semble que les conditions politiques pour qu'il y ait une représentation, je dirais équitable des intérêts des différents pays, ne sont pas réunies. Et que donc ça pose vraiment un problème très important vis-à-vis de la crédibilité de l'OMC à qui l'on donne de plus en plus de compétences alors que ces conditions politiques ne sont pas remplies.

Q: Et justement, qu'est-ce qu'il faudrait faire pour qu'il y ait davantage d'équité?

C'est une question très difficile. Je pense qu'il y a deux choses : ce qui est purement politique, et ensuite ce qui fait partie des procédures, de la transparence interne et externe. Je dirais que dans les conditions politiques, je crois que l'obstacle le plus important, c'est que les grands pays continuent à utiliser l'OMC pour en gros augmenter leurs exportations sans se soucier de l'impact que ça va avoir sur le développement en général et dans la plupart des pays du Nord, les positions prises à l'OMC sont parfois en contradiction totale avec les positions qui sont prises dans d'autres Ministères. Et que, là il y a un vrai travail à faire dans toutes ces capitales là, pour que les autres Ministères soient plus, soient inclus que ce soit la Coopération, la Santé Publique, etc, pour qu'il y ait quelque chose de beaucoup plus équilibré. Et deuxièmement, un gros travail à faire de transparence vis-à-vis de sa propre population et aussi des Parlements. On voit très bien que les décisions de l'OMC sont prises par un groupe

très limité de personnes qui ne rendent pas forcément compte à quiconque. On l'a très bien vu à Doha, dans ce qu'on appelle les green rooms, il n'y a que des gens de la Commission qui sont invités. Les Etats Membres ne savent même pas ce qui s'est dit, ils dépendent de la Commission pour leur rendre compte. On est vraiment très, très loin du citoyen européen, en fait. La deuxième partie, ce sont les procédures à l'OMC où il y a de très gros problèmes de transparence à la fois internes et externes. Dans tout ce qui est interne, on n'a pas beaucoup avancé malheureusement comme on peut le voir avec le Mini-Ministériel qui va bientôt se dérouler à Sydney où il n'y a que 25 pays qui sont invités. Mais si l'on discute, on ne sait pas qui a envoyé les lettres d'invitation, c'est ça qui est assez intéressant. Le Secrétariat dit « c'est pas nous, on n'a rien à voir là dedans. Tout ça, c'est le gouvernement australien ». Alors estce que les lettres ont été vraiment écrites avec l'entête du gouvernement australien mais alors qui a décidé parce que c'est clairement pas l'Australie qui a décidé des 25 pays. Donc on est toujours dans un schéma où quand les décisions importantes doivent être prises, les procédures existantes sont complètement balayées. Ce qui est intéressant de voir, c'est que ...j'ai parlé avec un pays africain qui est invité et qui a dit « oh, c'est très bien le Mini-Ministériel puisqu'on a été invités » (rires). Le fait que les autres ne soient pas invités n'est plus du tout un problème puisque eux sont invités. Donc il y a aussi un phénomène de volonté de tous les Membres de faire partie de ce club privilégié, qui a de plus de pouvoir que les autres. Donc il y a beaucoup à faire de ce côté-là et aussi en matière de transparence externe, mais là je pense que la situation est plus ou moins bloquée puisqu'on a certains pays du Sud qui s'y opposent complètement et que donc l'OMC, le Secrétariat, la déclassification des documents pour qu'il n'y ait pas du tout quelque chose de plus formel. Je ne vois pas très bien comment on peut avancer sur le sujet ce qui est dommage, c'est que certain pays en développement commencent à réaliser que les ONG peuvent leur être très, très utiles dans le cadre de l'OMC mais d'autres voient pas très bien comment ils peuvent contrôler les ONG parce qu'ils voudraient pouvoir les contrôler.

Q: Comment expliquez-vous cette peur des ONG?

C'est aussi très clairement fondé sur ce qui s'est passé entre Seattle et maintenant ce que les pays ont vu en premier de la société civile, c'est les demandes sur le travail et l'environnement à l'OMC. Il y a un groupe d'ONG qui a voulu organiser un groupe de travail sur les services. C'était organisé par le Secrétariat de l'OMC et ça a dû être annulé à la dernière minute puisque certains Membres s'y sont opposés parce qu'il y avait les mots « droits de l'homme » dans le programme. Il y a eu une réaction très rapide. Au Secrétariat, on lui a dit « ça va pas ou quoi, vous annulez ce truc-là. C'est impossible d'avoir cette conférence à l'OMC, dans les bâtiments de l'OMC » Donc il y a encore une opposition très forte.

Q: Quand on regarde tout ça de l'extérieur on a vraiment l'impression qu'on est devant un paradoxe. Parce qu'il y a beaucoup d'ONG qui sont pro-pays du Sud et les pays du Sud n'en veulent pas vraiment. D'ailleurs on peut se demander ce qui a motivé ces pays pour rentrer dans l'OMC. C'est faire partie de ce club très privé dont vous parliez?

Tout à fait. Moi, j'étais il n'y a pas longtemps en Chine, à une conférence. Et j'ai dit quelque chose que je pensais pas être tellement fou mais j'ai senti l'assistance qui se glaçait. C'était à propos des négociations sur l'agriculture. J'ai dit : « mais si les pays ne reçoivent pas ce qu'ils veulent, s'il n'y a rien pour eux dans l'Accord, sortez de la salle des négociations ». Il y a eu cette espère de peur, parce que la Chine, ça fait quinze ans qu'ils rêvent de leur entrée dans l'OMC, maintenant qu'ils y sont, y a cet enthousiasme vis-à-vis de l'OMC et que l'idée que,

non, on va arrêter de négocier, heu...Je pense qu'il y a beaucoup de ça, il y a beaucoup de pays en développement qui sont très positifs vis-à-vis de l'OMC, qui veulent continuer, qui ont peur de claquer la porte. Et deuxièmement, je pense qu'il y a une certaine hypocrisie de la part de certains pays en développement parce qu'ils nous appellent pour les aider. Moi j'ai eu des délégués qui m'ont demandé: « mais pourquoi vous n'écrivez pas notre prochaine déclaration pour tel congrès ». Donc ils nous demandent beaucoup d'efforts pour les aider et dans un autre sujet où on peut avoir des intérêts plus opposés, ils peuvent se lancer dans une attaque contre nous, en tant qu'ONG. Il y a un rapport assez ambigu et malsain avec certains pays en développement. Mais bon, c'est aussi lié à l'OMC. Pour moi, l'OMC, c'est une partie de poker avec 144 joueurs, où il y a du bluff, des manipulations. C'est très lié à la culture de l'OMC, c'est très ambigu, on utilise les gens, on va les porter au pinacle quand ça vous arrange et après, les attaquer de manière frontale.

Q: Est-ce que c'est pas justement l'un des principes d'une négociation commerciale, ce bluff?

Oui. C'est pas forcément un système, je ne sais pas, j'ai pas travaillé dans d'autres organisations. Est-ce que c'est un système qu'on retrouverait à New York, le même type de schéma, je suis pas sûre.

Q: On parle beaucoup des règles édictées par l'OMC. Beaucoup de voix s'élèvent pour dire qu'elles doivent être plus éthiques. Mais quand elles sont élaborées, est-ce que c'est pas justement une discussion de marchands de tapis? Est-ce qu'un négociateur peut être animé par un souci d'éthique alors qu'il doit défendre les positions de son pays?

Il y a deux niveaux. Le niveau de la capitale qui va donner le mandat au négociateur et c'est là où les considérations éthiques devraient rentrer parce que les grandes positions politiques, elles sont prises dans les capitales. C'est pas les négociateurs qui les prennent. Les négociateurs sont les marchands de tapis. Donc ils vont essayer d'avoir un tapis un peu plus grand par rapport...C'est toute l'approche mercantiliste et qui sera toujours à mon avis la façon dont vont fonctionner les négociateurs. Mais le travail doit beaucoup se faire dans les capitales et là, je crois que l'un des problèmes-clés pour les pays en développement, c'est que très souvent, dans leur capitales, les gouvernements ou la personne dans les Ministères reçoit un coup de fil des Etats-Unis et change complètement la position, mettant tous ses négociateurs en porte à faux. C'est notamment le problème pour quelque chose comme le Mini-Ministériel où on a des Ministres qui n'ont pas forcément écouté leurs négociateurs, qui sont pas forcément très au courant et qui sont très influençables parce que aussi ils ont d'autres intérêts en ligne de mire. Si les Etats-Unis disent, je vais donner un cas très précis, à la République Dominicaine « On va arrêter de négocier avec vous si vous changer pas votre Ambassadeur ». On regarde les Etats-Unis et la République Dominicaine, c'est clair qu'ils ont des contraintes qui vont au-delà de l'OMC et qui faussent l'égalité des rapports.

Q: Oui...J'avais lu aussi que lors des négociations de l'Uruguay même les négociateurs des pays du Nord étaient très mal informés de tout ce qui se passait à l'OMC. Vous l'avez senti, ça, ou peut être que les choses ont changé?

J'ai jamais ressenti que les négociateurs du Nord ne dominaient pas leur sujet. Très souvent leur problème, c'est plutôt qu'ils ne connaissent rien du contexte extérieur, ce qui se passe au G8, à la Banque Mondiale, disons le contexte extérieur qui a évidemment un impact très important sur l'OMC. Ils ne savent pas...en général, ce qu'ils ne savent pas très bien, parfois,

c'est ce qui se passe dans leur capitale et si leur pays va changer de position, parfois ils sont pris en porte à faux et on les a pas du tout mis au courant qu'à la capitale, on était en train de complètement changer de stratégie. Mais pour les pays du Nord de toute façon, ce sont toujours les gens des capitales qui viennent pour les négociations. Sauf quand ce ne sont pas des réunions importantes, ce sont les délégués ici. Mais il y a toujours le délégué d'ici plus quelqu'un de la capitale pour les réunions importantes. Pour les pays du Sud, c'est très différent. Il y a beaucoup de délégués de pays du Sud qui ... euh, je dirais pas qui comprennent rien mais qui n'ont pas accès à l'information, et qui ont tellement de travail qu'ils ne peuvent pas suivre sérieusement les dossiers. Ca, on le ressent énormément et qui sont déprimés, qui ont l'impression qu'on ne peut rien changer donc pourquoi s'ennuyer, passer beaucoup de temps à faire des propositions très élaborées, et puis après, on les voit même pas dans le texte. Donc je pense qu'il y a aussi parfois des gens qui baissent un peu les bras. Alors les grands pays, les pays un peu plus riches ou grands dans les pays en développement ; les délégués sont beaucoup mieux informés que les tous petits. Moi je dirais que tous ceux que j'ai vus qui étaient vraiment les moins, moins informés, ce sont certains pays d'Afrique de l'Ouest où là effectivement, on voyait pas très bien comment la personne pouvait négocier et n'allait même pas aux meetings qui... pour moi, j'aurais pensé que c'étaient des meetings importants pour eux. Ils en étaient qu'à faire des lettres pour les notifications, ils étaient même pas capables de participer à la négociation elle-même parce qu'ils ont pas le temps, ils ont pas la formation. Ils ont aussi très peu de lien avec leur capitale ou ils peuvent pas forcément dire qui s'occupe du dossier à la capitale ou on a pas l'impression qu'il y ait une relation, je dirais suivie entre les deux. Et c'est pour ça que, quand il y a une Ministérielle, on voit toujours les délégués des pays en développement très nerveux, en disant « Qu'est-ce que va dire mon Ministre ? ». Moi je les ai entendus dire « Mais c'est une catastrophe, le Ministre écoute rien de ce que je dis » (Rires) « Il dit n'importe quoi, il a rien compris! ». Ils se sentent pas du tout écoutés par leurs Ministres et leurs Ministres ne sont pas forcément des gens qui ont une compétence technique à propos de l'OMC, alors ils vont prendre des positions très politiques et parfois ne rien comprendre parce que c'est quand même des choses très, très techniques, où faut lire entre les lignes etc, et on peut se faire rouler très, très facilement quand même, surtout quand c'est au milieu de la nuit, qu'on change, euh...Moi, j'ai vu ça à Doha, à un moment, je ne sais pas si ça a été corrigé dans le texte final mais la version française et la version en anglais n'étaient pas les mêmes ; Pour le délégué de langue française, s'il a dit « oui », il a pas du tout dit « oui » à la même chose que les Anglais. Donc il faut trouver une délégation qui a eu en plus le temps de vérifier l'anglais et qui comprenait l'anglais et qui s'est pas fait avoir par ... j'irais pas jusqu'à dire que c'était voulu parce que c'était peut être le traducteur qui à 3h du matin, a pas bien compris, mais il y a plein de problèmes comme ca qui limitent la capacité de participation des pays. C'est effrayant.

Entretien n°9 3D. 16 avril 2004 (¾ d'heure)

Q : Parlez-moi de vos actions en matière de campagne sur la propriété intellectuelle

Nous commençons à travailler sur la question des TRIPS, cela fait seulement un an que nous travaillons dessus.

Q: l'accès aux médicaments n'est qu'un élément des TRIPS. Pourquoi est-ce celui que les ONG ont choisi de médiatiser? Parce que c'était le plus chargé en émotion?

D'une certaine façon, oui.

Q : Comment avez-vous été amenée à travailler sur les TRIPS ?

D'autres ONG avaient abouti à quelque chose. L'accord TRIPS a plusieurs défauts, mais c'est un outil pour les pays du Sud pour protéger leur espace de flexibilité, c'est pour ça que les ONG ont poussé cet accord. Par exemple l'article 23.b sur la connaissance traditionnelle est très important car la connaissance des indigènes n'est pas protégée.

3D cherche à montrer l'impact que cet accord peut avoir sur la question des droits de l'homme, 3D voulait démontrer qu'on pouvait développer d'autres arguments. La plupart des ONG travaillent souvent sur des problèmes qui ne sont pas fondés sur les obligations en droit international. 3D veut que les gens qui négocient ces accords (les accords commerciaux) ne violent pas leurs obligations en matière de droits de l'homme. On s'est raccroché à ce que les autres ONG avaient déjà fait. On veut ajouter quelque chose, on donne des informations, on essaie de soulever des questions sur le droit à la vie, à la santé dans des comités comme le Comité Social Economique et Culturel, le Comité des Droits de l'Enfant. Nous voulons convaincre les personnes de ces comités de poser des questions spécifiques aux gouvernements sur ce qu'ils font, pour voir si ce qu'ils font ne va pas violer leurs engagements en matière de droits de l'homme. Dans un contexte de droits de l'homme, nous voulons que ces experts des comités fassent des recommandations claires à ces gouvernements quand ils négocient et appliquent des accords de commerce. On espère que ces recommandations soient reprises dans les campagnes de l'OMS, de l'OMPI pour se battre contre les arguments de l'industrie pharmaceutique. L'industrie pharmaceutique essaie de persuader les gouvernements de ne pas utiliser les outils fournis par l'accord TRIPS. Seuls les gouvernements des grands Etats comme le Brésil ou la Malaisie le font. Mais les petits pays se contentent d'importer illégalement des médicaments génériques, ils ne se sont pas encore mis en conformité avec l'accord TRIPS, sous la pression des Etats-Unis.

Q: Où trouvez-vous vos informations?

Nous travaillons avec des informations publiques trouvées sur le web, ou à partir des documents d'autres ONG ou des organisations internationales, des réseaux d'ONG pour des informations spécifiques sur l'application des lois régionales et nationales.

Q: Vous essayez de voir ce qui dans les politiques des gouvernements va à l'encontre des droits de l'Homme?

Oui.

$Q: Et \ a \ l'OMC$?

Nous n'avons pas d'impact, parfois nous adressons un rapport parallèle mais il n'est jamais lu. ICFTU qui est un collectif qui représente des syndicats et est basé à Genève, envoie souvent des rapports parallèles sur les politiques des pays et l'impact sur les salariés. Parfois les gouvernements les lisent et posent des questions en rapport avec ce qu'ils ont lu. Mais pas pour les autres ONG. Alors qu'à l'ONU, ils le font. La plupart des questions posées le sont à partir de rapports parallèles.

O: Avez-vous des contacts à l'OMC?

On travaille pas vraiment avec eux pour l'accord TRIPS. 3D donne des informations aux ONG qui travaillent dans le domaine des droits de l'homme. On leur explique l'impact économique et sur les droits de l'homme de tel accord. Nous ne voulons pas faire campagne mais nous essayons de donner aux autres les moyens de faire campagne s'ils le souhaitent. Nous travaillons aussi sur des thèmes comme l'agriculture ou les services. Là nous faisons de la formation.

Q: Avez-vous des contacts avec l'OMS?

Nous travaillons surtout avec la section EDM, par exemple Cecilia OH. Elle a travaillé à Third World Network, elle a beaucoup travaillé sur la Déclaration de Doha, son impact sur l'accès aux médicaments et son application. Aujourd'hui, elle travaille à l'OMS pour faire le suivi de l'application de la Déclaration.

$Q: Et \ a \ l'OMPI$?

Non, on n'est pas certain de leur façon d'agir. L'OMPI a mis longtemps à se rendre compte que la Déclaration de Doha était là et a agit longtemps dans le sens d'un renforcement des garanties de la propriété intellectuelle sans rien changer. Ils n'ont rien fait pour augmenter la flexibilité, c'est-à-dire la possibilité pour les pays de faire leur propre politique et de ne pas être contraints par une structure trop rigide en matière de propriété intellectuelle. C'est pareil pour les investissements : si le cadre est trop restrictif, il empêchera les pays de développer une politique industrielle, et pour les PED, de développer une industrie.

Q: Avec quelles ONG travaillez-vous?

Avec CIEL, Oxfam et IATP

Q: Vous cherchez à faire émerger des normes?

Non, ces normes existent déjà, on n'est pas en train d'inventer des nouvelles normes que celles qui existent déjà. Les gouvernements se sont déjà engagés vis-à-vis d'elles. Maintenant il faut qu'ils concrétisent leur engagement. Il n'y a pas de hiérarchie en droit international, le droit international économique n'est pas supérieur au droit international des droits de l'homme, mais l'argent dirige souvent la politique.

Entretien n° 10, OMS. 23 avril 2004 (1/4 h)

Q: Comment travaillez-vous avec l'OMC?

L'OMC est en train de voir si l'accès aux médicaments fonctionne. Nous essayons de voir comment des questions comme la propriété intellectuelle, les brevets, les politiques de santé publique seront affectées, c'est le point commun entre l'OMC et l'OMS.

Q: Quel est le rôle de l'OMS?

L'OMS essaie de conseiller les gouvernements au moment où ils se mettent en conformité avec l'accord ADPIC. On leur montre l'impact de cet accord sur d'autres aspects, il faut qu'ils soient en règle pour l'accès aux médicaments sans être en infraction avec les règles de l'OMC. On étudie les différentes interprétations de l'accord ADPIC, il y a deux ou trois options mais tous les pays sont différents et on leur dit « telle ou telle disposition vous conviendrait mieux ».

Q: Pourriez-vous me parler des relations entre les ONG et l'OMS?

Une ONG n'a pas besoin d'avoir une « antenne » au sein d'une organisation pour avoir de l'influence. Par exemple MSF a une grande influence parce qu'elle est capable de mobiliser l'opinion publique. Les ONG ont une grande influence dans la formation de l'opinion publique. Si elles n'avaient pas alerté la presse sur la question de l'accès aux médicaments, il n'y aurait pas eu de prise de conscience si rapide et à une échelle si large. Les gens des ONG et des organisations internationales sont des experts, la différence c'est que les uns sont comptables devant l'opinion publique et que les autres le sont devant les gouvernements. Les ONG ne prennent pas part aux négociations, elles ne s'assoient pas à la table des négociations, elles ne peuvent avoir une influence que du dehors. Mais quand la volonté politique existe, beaucoup de choses deviennent possibles. Parfois les ONG apportent quelque chose (de l'information, des idées nouvelles) et s'il y a une volonté politique, ça marche, c'est aussi simple que ça.

Entretien OMC 12 juillet 2004 (1 h)

Q: Quels éléments ont motivé les membres de l'OMC à adopter la Déclaration de Doha?

Je parle d'un point de vue du Secrétariat. Les Membres sont ceux qui prennent les décisions ici. Nous sommes tout à fait Member-driven et donc, je peux seulement vous indiquer les points dans la négociation, le time-line comme on dit, peut être vous connaissez très bien déjà...La première fois que le sujet de accès aux médicaments était soulevé dans le conseil ADPIC, la première fois c'était en juin 2001. C'était le groupe africain qui a demandé que... ils nous ont demandé une discussion spéciale, ils nous ont demandé qu'un jour soit réservé dans la prochaine réunion des ADPIC pour que soit discuté le sujet de l'accès aux médicaments. Et le point que je voudrais souligner c'est que avant il n'y avait pas une demande comme ça, c'était la première fois en avril et tout le monde a décidé « ça va, c'est très bien, il faut discuter » et ils ont réservé une date, le 20 juin 2001 pour discuter sur ce sujet, avec consensus, ce n'était pas un point à controverse. Le 20 juin, nous avons mis toutes les déclarations des délégués sur un document qui est sur le website que vous pouvez consulter. C'est la déclaration de tous les pays, ils ont tous dit « ça va, s'il y a une perception d'un problème, il faut le résoudre, nous sommes tous prêts à discuter ». L'environnement dans le conseil était très positif, la presse était au dehors de la salle de réunion, les délégués ont donné leur déclaration à la presse immédiatement. You know, it was like playing at the gallery, nobody wanted to play the bad boy. Il y a toujours une question d'environnement très positif, tout le monde voulait être une partie de la solution et pas du problème. Ca, c'était les mots utilisés par les Membres, les délégués. TRIPS should not be, ne devait pas être une partie de problème mais une partie de solution. Ca c'était l'expression utilisée beaucoup ce jour-là. Et après la réunion de juin, c'était les détails, les négociations sur la Déclaration. Ils ont commencé à négocier les détails, et là les ONG avaient un rôle important de conseil pour influencer des pays membres, des délégués. Ils sont pas présents dans les réunions, à l'OMC, c'est interdit d'avoir des ONG dans les réunions même comme observateurs, c'est pas permis mais les ONG, ils ont toujours accès aux délégués pour les influencer. C'était comme ça, moi je pense de mon point de vue, ils avaient une très grande influence sur les PED mais aussi les Etats-Unis, l'Union Européenne, la France surtout. L'environnement en dehors de ces réunions, c'était tout à fait conducive, comment on dit en français, faite pour prendre une décision sur ce sujet. Parce que l'OMC, on travaille pas dans un vaccuum, non, c'est toujours l'ambiance dehors qui est très importante. Quel est le rôle du Secrétariat, ça c'est important à comprendre. L'OMC c'est l'organisation et ça inclut les Membres et aussi le Secrétariat. Mais le Secrétariat est neutre, et pour ça il faut être objectif et tout ça. Les ONG savent très bien que le Secrétariat n'a pas un très grand pouvoir. Si les ONG nous approchent pour avoir une information ou quelque chose, si ce n'est pas confidentiel, on donne. Ils ont tous accès aux documents non confidentiels de l'OMC sur notre website. De toute façon, je pense moi, parce que je ne sais pas s'il y a d'autres personnes qui ont été approchées, mais il n'y a pas beaucoup de communication entre des ONG et nous ici au Secrétariat. Car ils ont d'autres moyens d'avoir des informations. Nous, nous ne sommes pas très importants. Et vous savez parce que beaucoup de monde a écrit des choses sur ça, ils ont des pays comme le Brésil, le groupe africain, l'Inde qui étaient aux avant-gardes, ils ont des leaders, ils étaient des leaders dans tous les pays en développement. Et l'autre côté ils ont peur, c'était un groupe comme les Etats-Unis, la Suisse, Australie, Canada, mais avec des petites nuances. Ici, avec toutes les propositions qui étaient faites par les PED, l'autre côté n'a pas fait beaucoup de propositions. Ils en ont fait une mais elle n'était pas complète.

Q: Il y avait peu de propositions du côté des Etats-Unis?

Exactement, les pays développés. Après je pense, les PED ont remporté leur point de vue pour...il n'y avait pas beaucoup d'opposition. Les seuls points qui étaient sujets à controverse et qui étaient entre parenthèses, il y avait le titre. Il y avait deux options, les deux points étaient : est-ce que le titre devait être « accès aux médicaments » ou « santé publique ». Est-ce que le titre devait être sur le sujet des accès aux médicaments ou sur le sujet de santé publique. Les Etats-Unis et les autres étaient en faveur de « accès aux médicaments » et les pays africains, « santé publique ». Après à Doha, ils ont défini que le titre devait être sur la santé publique. C'était pas la propriété intellectuelle et la santé publique mais c'était « ADPIC et santé publique », ça c'était la différence.

Q: Oui, mais je ne comprends pas tellement l'importance de ce titre

Je ne sais pas du tout. Pour moi, si je vois objectivement, je vois « accès aux médicaments » et...je ne sais pas, peut-être c'était pour cerner le sujet. Peut être, ça c'était l'objectif parce que dans les négociations, ce n'est pas dans la classe, hein, les gens n'expliquent pas, « ça, c'est notre demande, ça c'est notre proposition », donc c'était pour cerner le sujet et de l'autre côté, c'était parce qu'il y avait des produits qui n'étaient pas tout à fait des médicaments comme par exemple, le diagnostic médical. Ou bien des deux côtés ils ont peur de cerner le sujet. Donc « santé publique » était plus large. Mais les PED l'ont emporté. L'autre sujet à controverse, c'était le § 4. Le § 4 était divisé en deux options. Le 1e était très précise, je vais voir, peut être j'ai quelque chose en français, comme ça je peux vous lire (elle cherche sur son ordinateur). Le §4; maintenant, c'est comme ça: « Nous convenons que l'accord sur les ADPIC n'empêche pas et ne devrait pas empêcher les Membres de prendre des mesures pour protéger la santé publique ». Et avant, les deux options, c'était « Nous convenons que l'accord ADPIC n'empêche pas les Membres de prendre des mesures pour protéger la santé publique ». Et maintenant c'est « n'empêche pas et ne devrait pas empêcher ». Et ça, ça a été négocié à Doha. Le Brésil était très attaché au terme « empêcher », et à la fin, ils ont concédé que ça va, c'est pas très grave, parce qu'on a toujours les autres phrases dans l'accord qui sont très fortes et qu'on n'a pas besoin de ça. « N'empêche pas », ça c'était les mots que les Etats-Unis ne voulaient pas et les autres pays développés aussi. Ils ne voulaient pas voir des mots très précis. Parce que, s'ils n'empêchent pas, ça veut dire qu'on n'a pas obligation de donner les brevets sur les pharmaceutiques, les ADPIC n'empêchent pas de prendre des mesures sur la santé publique. Donc ils ont peur que avec des mots précis comme ça, ils peuvent encourager les pays de dire qu'on n'a pas obligation de protéger des pharmaceutiques, pour résoudre les problèmes de santé publique pour protéger les brevets. C'était pas le but des Brésiliens, c'était pas pour ca, mais ils ont demandé une marge de manœuvre plus large et les Américains ont eu peur d'être abusés. A Doha, les négociations étaient dans un petit groupe géré par le Ministre mexicain du Commerce, Derbez, il a été nommé facilitateur sur la déclaration de santé publique, c'était un très petit groupe et les ONG étaient dehors, ils ont parlé, je suis sûre qu'ils ont parlé avec les délégués, ils ont influencé à travers les délégués et c'était pas...et M.Derbez n'a pas consulté les ONG, donc c'était comme ça.

Q: D'après vous, quels ont été les éléments qui ont motive l'adoption de l'Accord du 30 août 2003?

Je ne sais pas s'il y avait vraiment des changements, mais l'industrie basée sur la recherche, surtout l'industrie pharmaceutique américaine, ils craignaient d'avoir déjà concédé beaucoup de choses à Doha. Maintenant la solution pour les pays qui n'ont pas la capacité de fabriquer leurs propres médicaments, ils vont essayer de cerner l'étendue des décisions. Pour ça, il y avait la controverse sur l'étendue, quels sont les médicaments qui pourraient être couverts par

cette décision ou quel devrait être les médicaments, les maladies et tout ça. Et la négociation a été rompue en décembre 2002. L'Union Européenne a essayé de bridge the gap entre les Etats-Unis et les PED mais ils n'ont pas réussi. A la fin, je pense, c'est mon point de vue personnel, que les Américains étaient un petit peu coincés. Ils ont vus que s'il n'y a pas une décision avant Cancún, à Cancún, il y avait beaucoup de pression sur les Américains, sur ce sujet. C'est pour ça qu'ils ont été intéressés de terminer cette question avant Cancún. C'est la seule chose qui a changé entre décembre 2002 et août 2003 : c'était la motivation des Américains. Nous avons eu beaucoup de réunions, de petits groupes et nous avons réussi à adopter le même texte de décembre 2002 mais avec une déclaration du Président du Conseil Général de l'OMC et la déclaration qui a été adoptée... non pas adoptée mais lue par le Président du CG était négociée entre les acteurs principaux, le groupe africain, l'Inde, le Brésil, Afrique du Sud, Kenya et Etats-Unis. Tout le monde était d'accord avec la déclaration du Président. D'un côté les PED ont pensé qu'il y a rien dans la Déclaration qui soit très important et qui empêche ou change vraiment le texte légal de la décision. D'un autre côté les Américains ont pensé qu'ils ont les mots pour rassurer l'industrie pharmaceutique, et surtout que cette décision ne sera pas abusée par les PED. Donc pour ça il y avait les mots comme ...c'est important de lire ça et important de savoir quels sont les mots pour rassurer l'industrie pharmaceutique américaine. Je vais vous lire une petite partie, seulement pour illustrer : «cette décision ne devrait pas être un instrument visant la réalisation d'objectifs de la politique industrielle ou commerciale ». Ce ne devrait pas être pour réaliser des buts de la politique industrielle ou commerciale des pays en développement. C'est pour résoudre les problèmes de santé publique et pas pour poursuivre la politique industrielle ou commerciale. Ce sont les mots pour rassurer l'industrie (...) Pourquoi l'OMC et l'OMS ont décidé de créer un workshop? Au début c'était en avril 2001, et vous savez très bien que les problèmes de santé publique et d'accès aux médicaments étaient soulevés par des PED en 1998 à l'OMS, à son assemblée annuelle. A partir de 1998, chaque année, il y a une assemblée pour faire le point sur les questions des brevets. Le secrétariat de l'OMC a eu peur parce que ces travaux affaiblissaient la crédibilité de l'OMC en tant qu'organisation. En 2000, ils ont commencé à parler avec l'OMS pour discuter de ces questions avec tous les acteurs (OMS, OMC, industrie pharmaceutique, gouvernements, ONG). Ils ont décidé d'avoir un workshop. On a choisi la Norvège car le gouvernement norvégien a offert un endroit très agréable pour que la rencontre ait lieu. Il y a eu deux jours de workshop. Puis les membres de l'OMC ont dit que c'était pas le rôle de l'OMC de discuter de ce sujet car ça ne fait pas partie des ADPIC. On a laissé tomber. Après le groupe africain a demandé que l'on parle de l'accès aux médicaments et ça a débouché sur la Déclaration de Doha. En juin 2002, les relations entre l'OMC et l'OMS ont repris sur un mode régulier. Les sites de ces deux organisations en parlent. Nous assistons aux réunions à l'OMS. L'OMS a un statut d'observateur dans notre conseil des ADPIC, comme l'UNAIDS. Mais l'UNAIDS n'assiste que s'il y a une discussion sur la santé publique alors que l'OMS a un statut d'observateur ad hoc et vient à toutes les réunions. Les représentants de l'OMS font des présentations avec les représentants de l'OMC, ils présentent leur point de vue. L'OMS a un objectif différent de celui de l'OMC, elle s'occupe des questions de santé publique. Et nous du commerce international mais nous travaillons ensemble sur l'assistance technique.

Q: Mais est ce qu'il y a certaines ONG qui vous semblent influentes dans cette question de l'accès aux médicaments?

Je dirais Oxfam, CPTech, MSF, ou les Quakers.

Q: Quelle est la part de l'interprétation dans les applications des décisions de l'OMC?

Pour ce qui est de *l'implementation*, les ONG sont très actives. Elles ont accès aux délégués et essaient de les influencer. Leurs points de vues ne sont pas toujours les mêmes que celui des délégués. Quand nous expliquons notre déclaration, nous le faisons de façon objective, on explique les mots. Nous invitons aussi les délégués des pays développés et des PED. Quand il y a un point qui n'est pas très clair, on dit « Ce n'est pas très clair ». La Déclaration de Doha a clarifié les ambiguïtés qui existaient dans l'accord sur les ADPIC. Par exemple, le §6 c'est la déclaration d'août 2003. Il est très important d'expliquer aux gouvernements comment ils peuvent appliquer tout ça. Ce n'est pas nous qui surveillons l'*implementation*. Si les Etats-Unis ne sont pas contents de l'*implementation* d'un pays, ils demandent une consultation à l'ORD. Ce n'est pas le rôle du secrétariat mais celui des pays membres. L'esprit de la Déclaration est là mais c'est ensuite aux ONG et aux avocats spécialisés de donner leur sentiment sur l'application du texte. Quand il y a deux options sur la façon d'appliquer un point (c'est très rare) il n'y a que le Tribunal qui peut fixer une procédure.

Entretien n° 12. CIEL, 19 Avril 2005 (1/2 heure)

Q: I'd like to know a bit more about CIEL's actions in the intellectual property field and in the traditional knowledge field because I think you're more in charge of the traditional knowledge field

The thing is we don't work exclusively on TK. We focus on international intellectual property rules in general and the negotiations taking place at the international level and our concern is about those rules may not be balanced and may not adequately respond to the development concerns. So our work is that broad. One of the issues that we are looking at of course is the relationship between IP rules and the conservation of biological diversity and the traditional knowledge. This is one of the issues but it is not the issue that we look at.

Q: You're more interested in the consequences of IP rules on the sustainable development?

Yes but our work is not an analytic work on consequences. What we follow on going negotiations and try to ensure that the more has been developed adequately consider sustainable development issues.

Q: Ok. And more specifically the WTO...what about your actions regarding the WTO activities?

We work with developing countries delegates and with other NGOs interested in intellectual property and sustainable development, monitor WTO discussions and try to assist developing countries in fancying their participation and informed.

Q: You mean assisting the delegates of those countries? Supporting, I would say.

O: Ok. Supporting to help them making their policy concrete or ...

Helping to make their participation alive and informed, yeah.

Q: Do you have a special activity during Ministerial Conferences?

We don't attend Ministerial Conferences; we have been accredited to a number of them. The activities are pretty much the same during Ministerial Conferences. While NGOs came to be accredited to Ministerial Conferences; the effective access is not a hollow, there is still a lot of work in the wings. What I would say is I think that most of the work is to be made before the Ministerial Conference. At the ministerial level, there are a lot of political considerations taking place. We also put in a substantive consideration that has been introduced to the negotiations here in Geneva.

Q: Could you be more precise...

Regarding what?

Q: For example, I don't ask you to tell me "We supported the delegate from Cameroon" or whatever country... but concretely could you tell me if those delegates ask you explanations about treaties..

All the supports are two-levels. One is substantive and the other is strategic. You have to understand that delegates from developing countries are not specialists in the IP field because they often come from affairs Departments, they cover several issues, several huge issues. So when a developed country will have three legal experts for intellectual property, a developing country may have one person for three issues, you know intellectual property, agriculture and services for instance. So the support is... one is substantive because they don't have the time to follow fully all the discussions and the analysis taking place, eh? So that is substantive. The other is strategic because all what we do, all what I do for the project is... so I can also discuss a little about what the potential strategy are, so to work, so it is that will be the two ways in what we will be concretely support that. But one way I could also add is that by being a link to other NGOs, we fed in civil society concern to the process, to developing countries and we also can explain developing countries positions to NGOs, so to improve that dialogue.

Q: What do you mean by strategic?

When I talk about strategy... You may have an optimal goal, for instance in different agreements, the modification of article 27-3(b). This is an issue that is on the agenda, but realistically nothing is going to happen before Honk Kong on this issue. So how can we keep it alive? How can this issue still be a part of the agenda? Or if it can be moved forward in another way, what are the issues we can move forward, what are the links between IP issue and probably other issues on the Doha development agenda?

Q: This is your goal as an NGO too, you think as an NGO that for instance this modification is a very important issue...

Well we have... I'd say, two roles. One is in the support of developing countries, we are not lobbying them. We do not have a position that we are trying to push because our concern are systematic. We have a concern that in this discussion, a concern in the issue, the concern of on that issue, the developing countries are not sufficiently considered. So it is a systematic concern, so we can talk to whatever developing country and say "Well what is the issue you care about" and we help check that issue. This is one role and in that role we are not setting the agenda. But we are an NGO and we have issues that we are interested in, so we may also on a different capacity, write papers and distribute them among NGOs, among the developed and developing countries standing our positions. But for us, there are two very clear and different (hésitations)... roles.

Q: Those papers... you send those papers to who?

We have a very broad audience for different papers, anything from developing countries...No, that will be delegations, both delegations from developed countries and developing countries, international environmental organizations, academia, NGOs.

Q: They are positional papers...

Yes and analytical notes, yes, different types.

Q: How long have you been working for CIEL?

Two and a half years

Q: And before did you work for another NGO?

Immediately before, I was getting my Master degree, and before that, yes I worked for another NGO, a local NGO in Argentina dealing with local environmental issues.

Q: Could you give me the name of someone who works for the WTO and whom you are regularly in touch with?

Are you talking on a formal level or an informal level?

Q: Both

You know, formally NGOs have no way of participating in the WTO, except the Ministerials and the *amicus briefs* at the Dispute Settlement. Formally there are the two only ways. Informally of course we are in touch with people from the Secretariat, you know, the NGOs liaison, and of course people from the IP Division.

Q: Informally means you talk with them...

Exactly

Q: But you don't write to them?

No

Q: And they don't ask you some reports, they just talk with you.

No, just informal conversations.

Q: Could you give me a name of one to three persons that you think they are influential in the IP field, you know from NGOs, from governmental agencies

On ongoing negotiations? I don't know if they are influential as individuals, you know negotiations are... countries. I could tell you countries, you know, that are influential. If I give you the name of delegates, but it's a country position, you know, not an individual position.

Q: If you think about it, do you think that someone has a specific influence, I mean someone who is heard in the field, I don't know if I'm clear...

You are but you know, in many ways, people won't hear John Smith because he's John Smith but because John Smith works for a particular country, you see? If John Smith is the delegate from the US, he will be influential but if he quit or whatever else, then John Smith is no longer influential.

Q: Ok, but for example someone who works for an NGO, could you say "this person has a special weight in the discussion", even in informal discussion?

Well I can give you the name of people that are very active in this issue. For example: Martin Khor from TNW, Jamie Love from CPTech and I would say... well this is not an NGO, this is an intergovernmental association: Carlos Correa from the South Centre.

Q: A last question. Considering all the actions you lead and you have leaded, do you think you play a part in the WTO democratisation?

I wouldn't talk of myself as an individual, I would say...

Q: No, I mean CIEL

We hope we play a part, you know, in improving transparency and people's participation in the WTO, yeah.

Q: When you talk about people's participation, what kind of people do you think?

Well I think...One thing with the WTO, it's that WTO affects different categories of the society: from workers to consumers, to students, to farmers. So I think the voice of all these people should be adequately heard.

Q: How could they be adequately heard?

Well I think that we clearly need more transparency about what is going on at the WTO, you know what negotiations are taking place, who is taking what positions and so far, NGOs are not allowed in the WTO building, much less in the actual meaning, so if we want for us to participate, for anyone to participate, there need to have information. So this is, you know, this is a first request. I think that... to improve access is important.

Q: To improve access to decisions of the WTO...or to improve access to what?

To improve access to what is going on, you know. If you want to know what is being negotiated at the WTO, you could not do that. It may be affecting you but you cannot know what's going on. First of all and in order to be able to participate and to determine how to participate, you need to have the information ...it is what happens, access to that information is the point.

Q: Do you lead special activity in that direction, I mean do you lead an action specifically to inform people?

Some NGOs do that specifically. We have for instance a broad dissemination of what's going on in the TRIPS agreement and in other IP fora; it's something we have in the IP Quarterly Update.

Q: Is it a review?

It's a copy we have on our website if you want to look at it. It has two parts. It has an analytical piece and the overview on what happened within the last three months in international IP negotiations.

Q: Has it been exiting for a long time?

No, only a year and a half.

Q: Did you decided to create this IP Quarterly with other NGOs?

This is a CIEL/ South Centre publication.

Q: What was your purpose when you create it?

The purpose was to make a link between what happened at the multilateral level and what increasingly happens at the bilateral level in IP.

Q: I don't understand

Multilateral means there are many countries involved in the negotiation, for example in the WTO, bilateral... the US for instance, what they are doing right now, they are approaching countries bilaterally and try to sign trade agreements.

(en fin de journée, je la rappelle pour demander des explications sur des points qui sont peu clairs pour moi)

Q: I didn't understand what you meant by "strategic" and "substantive"

The work CIEL does in its own behalf and the work it does in supporting countries. You asked me how we supported the developing countries and I said "strategically and substantively". So this is not an issue that CIEL would have identified because we are not talking about CIEL's projects when we are talking about supporting developing countries, ok?

Q: Excuse me, you mean supporting developing countries is not an issue? No, I don't understand it...

I said that CIEL sometimes...on certain issue is pushing, you know, certain values that we believe. For instance, we believe that it should be more NGOs participation in WTO dispute settlement process. So we decided to participate to *amicus brief* in this process. That's something we do because we think it's important. But in intellectual property in particular, a big part of our work is supporting developing countries. As I mentioned, this is important because the concern and issues important for developing countries are not always being correcting at international IP negotiations. So what we do there is not about the issues we think are important, it's about the issues that developing countries consider important and want to include in IP discussions.

Q: OK, I understand. So it is strategic for developing countries and not for CIEL.

Exactly. CIEL is trying to assist, whatever, you know, to support developing countries in developing their strategy.

Q: So a developing country tells you "This is important for us" Yes.

Q: You never say: "This could be important for you" No.

Entretien n° 13 CPTech, 20 avril 2005 (1 heure)

Q: Parlez-moi de vos rapports avec les autres ONG

En 1998, CPTech et MSF ont organisé un joint seminar sur les licences obligatoires, cela a été le premier élément de l'Amsterdam Statement. Nous voulions que l'OMC crée un groupe spécial dédié à la question de l'accès aux médicaments. En mai 1998, Washington a demandé un atelier sur la propriété intellectuelle et la santé publique à l'initiative de HAI, Consumer International et CPTech. Entre 1999-2001, nous avons demandé aux Etats Membres de réclamer ce groupe spécial. En mars 1999, il y a eu une réunion sur les licences obligatoires organisée par CPTech et MSF. Entre les deux, il y a eu une première discussion à l'OMS. Voilà pourquoi le groupe a commencé à faire du lobbying auprès des Etats Membres à l'OMS. L'OMS est plus ouverte que l'OMC à la présence des ONG et beaucoup de pays sont Membres des deux organisations. En 2001 l'industrie pharmaceutique a traduit en justice le gouvernement sud-africain dans son propre pays, cela a été un grand choc. La société civile s'est coalisée, a pris conscience de l'enjeu que pouvaient représenter ces questions. Face à la pression, l'industrie a retiré sa plainte. Après l'Amsterdam Statement en novembre 1999, le groupe africain a demandé à l'OMC que se tienne un groupe spécial sur l'accès aux médicaments (le Zimbabwe était leader). 1999 est aussi le début de la campagne sur l'accès aux médicaments. A cette époque pour beaucoup, les mots de brevets, droits d'auteur n'avaient aucune signification. Puis le rapport Cut the Cost d'Oxfam a donné de la crédibilité à la campagne d'accès aux médicaments.

Q : D'après vous, quels éléments ont conduit à l'adoption de la Déclaration de Doha?

La Conférence Ministérielle de Doha s'est tenue deux mois après le 11 septembre 2001 et la crainte de l'anthrax... Les autorités (notamment américaines) envisageaient le dépôt de licences obligatoires comme une solution. C'est pourquoi les discussions ont été rapidement menées à l'OMC.

Q: Quel est le rôle des ONG dans l'application de l'Accord TRIPS?

A propos de l'application de l'accord TRIPS, les ONG fournissent de l'information sur l'accès aux médicaments.

Q: Diriez-vous que votre action contribue à démocratiser la décision internationale?

Oui car nous informons les Membres. A propos de l'application de l'accord TRIPS, les ONG fournissent de l'information sur l'accès aux médicaments.

Entretien n° 14 Quakers, 21 avril 2005 (1 heure)

Q: Tell me about your involvement in the IP field

The role of the Quakers is to facilitate dialogue. Unlike some other NGOs, we don't actually give opinion. We are only facilitators. Developing countries can't negotiate effectively. So our job is to ensure that they can negotiate

The idea came from Quakers long standing concerns about conflicts, and more recent concerns about the environment. Early in the 1990s when the CBD¹ was negotiating at the Rio Earth Summit, the British Quakers were asking to do something. What they thought eventually was, when they looked at potential conflict over the resources, the two things they picked were the native resources and large go down. I was asked to joint this little group as an advisor. Initially the idea was that, as the big new international agreement was been negotiated, that was important that all parties, all countries sat round the table to the negotiations and not just between a few countries.

Q: Which agreement?

The agreement they originally began with was the international treaty of plant and native resources for food and agriculture. That was a negotiation that begun in 1993, following the CBD to make an existing understanding in this area conformed with the principles of the CBD. In the initial days, very few countries of Southern Africa were taking part in this discussion in Rome. So the first part of the work that we were doing on natural resources was to try to facilitate the participation of countries from Southern Africa at the negotiating table. That involved providing support and information to people of Southern Africa. The person I was working...I was in the support group that was doing that. And it came as far as it could in the next three or four years. So the question was "Is it anything else that could be done?" By that time, we had come to realize that the World Trade Organization and particular on the intellectual property rights, then TRIPS agreement, would have an impact on natural resources because of the requirement of the patentee on article 27. This article was extremely contentious and it was supposed to be reviewed in 1999. You can find two or three pages, it's just on the web. The Quakers explained what we were doing. So... Quakers have had a presence in Geneva and New York for a very long time, they are, you know, essentially a pacifist church group, they don't believe in the use of violence to solve conflicts. They are very supportive to multilateral approaches to deal with problems we faced. The Quaker Office in Geneva go back in 1973, it was originally connected with the United Nations. It began to work mainly on development issues and began to introduce human rights in the 1999 with working on trade considerations. I have been hired by the office of London because of my professional background in expertise. So I looked at what it was in place in Geneva, how ready were people to negotiate this article, 27.3 (b), the review of it, how well were they prepared, what was the issue in balance with the capacity to do the issue. I saw they gonna have a basically flowed negotiation. One of the principal things that come through experience of the conflict issues is when you have parties that are very unequal and the weaker party

¹ CBD : Convention sur la Biodiversité

doesn't take its part, well it produces results that are serious sources of future conflict because people don't want the agreement. So I came at Geneva and I met Brewster Grace, he was with the representative delegate for the trade and development. So we came and talked to people at the WTO and the Secretariat, in the missions we developed in developing countries and asked if they felt they were prepared to have this reviewed in a formal way. And the answer it goes was: No.

Q: In a formal way...The developing countries?

Particularly the developing countries were, were they in a position to engage in this review process? Did they have the technological knowledge capacities to take a full part in it, most people in both developing and the developed countries said no, they didn't. It was that point it was decided that the British Quakers would stop working in London and they were transferred the funding they had to Geneva to support work of the Quakers of the UN office to facilitate a more informed negotiation of the review of this particular article which is on patents on life and so on. We would also essentially in the end asked to write this background discussion paper on this, which is promoted by the UK Department of development, which I wrote at the end of 1998. We finally published it only in 1999. The approach we initially took was to bring the different parties around the table and present them this background paper and provide an informal off the records space for discussion, we don't say a word of this meeting, we don't make any reports on them. A space where you don't have to eat your hat if you like, to the negotiator. This was followed by informal meetings, then we had a seminar, a residential seminar where we brought together some people from capitals, so we were working on TRIPS compliance legislation, or were dealing with different aspects on this. So people could interact between them, or have views of what they have or should have. "You provide this mechanism for plant rights protection or you propose the making up yourself", "I have this system and what have you?". And we have the negotiators again around the table, so they were able to ask direct divers questions. In that process they also developed ideas. In the end there came proposals that have gone out the table to the TRIPS Council. That kind of work went on came from 1999 to 2000, because the review was not solved in 2000. As time went on, we were also, not just simply by developing countries...Sometimes there were a meeting where they just had a presence, because they felt they didn't want to ask stupid questions in front of the developed countries negotiators, they didn't want to show their ignorance on something, they wanted to be able to do it. So we did do that. So sometimes, we have a meeting with only have developing countries negotiators and stakeholders they want to interact with and sometimes we have meetings with developed and developing countries around the table.

Q: When you have those informal meetings, do you teach them?

No, we don't have an idea of what they should do. We don't make proposals saying: "on article 27.3 you should take this position, or you should take that position at the TRIPS Council". What we are doing is enabling them to interact with people that do have views of what should be done and also to provide time for them to discuss things. That means they will decide what is appropriate for them, they can make their own judgement on what they are here to judge, what they will take or not. Obviously we have chosen an issue that we think matters. So it's a point of view that this issue matters. We clearly discovered when we came to Geneva about TRIPS, there is there is a huge problem with it. Developing countries didn't want it. In a sense it was pushed up on the Uruguay Round. They are very unhappy with this provision but they are in a sense stock with it, so what will they going to do? So I suppose we're naïve, we thought the review it will be done in 1999, so it will be done. But it's still

going on in 2005. The Quakers internal funding to this issue came to an end in 2000 and it was a very low level. And when we said we're kind of stooping, people said "you can't". They want more of it. A donator said: "if you want to carry on working, what is it you should do? We said: "look, we worked on 27.3.(b) so far, the review is not over, what do you think you should do?" And we certainly keep the process we are going on, informal meetings and occasional seminars and we will look at other issues, produce more discussion papers that we've done. We start with 27.3 (b), we then commission the papers on traditional knowledge and intellectual property, we'll commission another paper on patent right protection, we'll have the general system, another one on food security and technology. Because all those issues would have been discussed in the negotiations and they wanted to understand them better. Then I guess it was in the early 2001 both machines in Geneva and Quakers from Africa thought something has to be done about patents and access to medicines. Obviously there were a large scale of public concern globally both in the US and the developing countries about the potential impact of patent regimes could have on the price of medicines and access to medicines. We happened to be in a space in Geneva where people would have to think about this work. And they said:" we would like you to do the same as you have done on 27.3 (b) with access to medicines". Which was providing space, bring people in, open lunch time meetings and give a talk from the different prospective. You know, the capitals wanted to do something, they were interesting. So over the course of a few months, we brought in people who spoke on behalf of, you know, large scale of pharmaceutical industry, a lot of Oxfam and MSF, lots of lawyers. And we had a residential seminar in the September and in the course of that time, the idea of having a declaration on TRIPS and public health developed among the countries negotiators. And the other thing we did because the earlier task we were working on, we had some background of knowledge on, this one was not one and the other thing we did was put together a group of experts who could interact machines or provide background advice and some legal questions when they had. So we had a group of 3 academic experts and 2 NGOs who were available. Sometimes they are in Geneva and sometimes they can have a telephone line for a meeting at Quaker House Room, they just sit down and chat. So that was it. That process in fact was very first drafted when the Public Health Declaration was written at a meeting we organize where numbers of developing countries were passing round and discuss between each other and sit down in conclave with legal experts occasionally. Subsequently Brewster provided a space in a house for people to meet together and to work through they what they wanted to do and how they will present it.

Q: This space is a space you organized, you the Quakers?

When you say "space" you mean in Quaker House? Yes, Quaker House is just like somebody's house here in Geneva. The downstairs where Quakers meet on the Sunday a bigger room where you can have 50 people in the evening, organize a buffet, sit round to the table and chat together discussions.

Q: When did you organize this seminar?

Well it was on TRIPS issues in September 2001. They're also in the tribute report, on the web or they're should be, we have a complete list of our publications. When we started in this second phase of work, we felt it was a shame to bring specialists to Geneva who had interesting ideas, and then they just stayed in a group of twenty people. So we went starting producing occasional papers. What we did, we were invited them, if they were willing to write on following the lunch time meeting or evening meetings, the papers that summarized issues and so on. If they did so, we were sending copies to everybody we met. It's the same

with all the discussion papers; we just send them out to everybody. So we were working on the follow up of 27.3 (b) and patenting life and tradition knowledge and stuff. And then we had the health issue. So the other thing has to go more slowly because I work part time on this, Brewster used to work part of his time on this. It's a very small operation. And the experts we invited, you know, they are only part time on this. So we were... I wasn't but Brewster, as a legal expert, was in Doha, so if people wanted to consult him, he was available. And following the Declaration we were involved in the follow up of the discussion around the implementation of § 6 of the Doha Declaration for those countries that don't have the production capacity. So the issue of the compulsory licences, and they used to wonder if they can get a third party to supply a clause. And that again used to take a lot of time in Geneva and we had a lot of support from Fred Abbott whose papers you can find on the web, he's a kind of legal expert providing nice input answers at. And we had this group of academics and NGOs, they were sometimes been admitted. NGOs have very strong views of what should happen. The machine listens to them but it may not necessarily follow them, which may annoy some of the NGOS sometimes. But we don't have control; they have control on what they decide to do. But we did have a space with them to actually interact. And we were also invited a cooperation with the Norwich government to have a seminar in 2002, I think in July again, the report of this is on the web. We met in Norway, we took negotiators from North and South, from developed and developing countries, there were different views of what should happen on this, people from industry, people from NGOs who had again very strong views to have a discussion on how you could try to implement this § 6 prior to the TRIPS meeting of that year in the autumn. The health were really took a lot of time and energy over that. And again the funding we had came to an end, and again we stopped and again people said "don't stop". But what they wanted then had moved on, because negotiators in Geneva thought they had a better grace on what's going on in TRIPS, they could see the flexibilities and they wanted to defend those but there were a lot of concerns about what was happen in other places. That might mean the flexibilities they thought they were able to use in TRIPS would being removed. We were asked to produce some issues papers, it's a slighted different, the discussion paper were given a overall picture, a background. They might have conclusions that are very strong, for issues papers were by individual authors who were invited to comment review on different topics. We produced a paper on the impact of the creation of TRIPS + rules, rules that go beyond or deeper of this agreements of intellectual property in the bilateral original trade agreement, the FTAA, the agreement the US are stabling. We also do paper on special and differential treatment which is a regime a lot of people wanted to have a look at. We follow up on the issues on the multilateral level, what is happening in WIPO and we commissioned the papers which really try to look, look at the whole nature of organization, what its functions were, what it's supposed to do, how substantive discussion it could lead when things go far beyond what was been already agreed in the TRIPS agreement. Today there will be more to come on detail of examination of one particular free agreement between Chile and the US, which gives a lot of detailed analysis. And the draft of that was very useful to people negotiating currently in free trade agreements in Latin America, the Andean Pact for example. We kind of started in a very narrow area, for food and biodiversity is still pretty big, and then go into health and then go into bigger questions of international architecture and that's a kind of broader out of view of we've done, what we've come from.

Q: You told me you didn't have any vision about TRIPS, you mean you don't tell people what they have to do, but you give them information about the consequences?

No, we don't personally. We bring in people in count, what we have done...There was recognized there was an issue around, the panel regime, whether it could interfered with the

liberty to access to medicines. The countries felt they wanted to explore what that meant. So we brought in people from industry, NGOs and people in between to express their views very clearly and forcely sometimes. Developing countries decided that they wanted to take a course of action that could be productive, the Declaration on TRIPS and Public Health, and we provided the space where this activity of discussed the liberalities to what you would drop to that Declaration. So the work was done by them. Then there was the question arising following the Declaration was: how you implement it? The very active and very knowledgeable NGOs working in the field like MSF and Jamie Love of CPTech, they have very strong views about how you should be implemented the Declaration, as you should use the article 30 as the vehicle for doing so. Those views were expressed in the debate. Another spelt is the article 31 approach that is appropriate. If you look at the paper we commissioned from Fred Abbott, he doesn't league an announcement about both approaches. And the commission decided on what they wanted to do which is more the 31 approach. We didn't have a position; we are not technically competent to do that. When the people are arguing, they are arguing on the basis of the technical knowledge and the practical understanding. We of course are not the only thing going on, there are a lot of other things happening, there is a lot of individual lobbying going on. There are political concerns, there are political things happening. All we are is a small picture of what is happening, how they affect, how the rules are made.

Q: How do you choose people you work with?

Working on the IP Health for example, where we didn't know an people, we sort of came around this field and finally know who was active in this field, we talked to people, when it comes to hearing different views we invited from all sides, when we were talking about the conceals of a broad of experts to provide input to developing countries, then there must have papers that have confidence, and you are working with a development prospective. They may not always agree on it but at least they dispose of wild perspectives. In that perspective, we don't work with industry representatives or lawyers because it wouldn't operate. They would have been exposed to those views earlier. People must have technical skills and knowledge and understanding on technical issues or something very concrete to contribute like some of the NGO people. On the health side, who have, I would say, a broad prospective concerns of the development concerns, the development results.

Q: In your opinion, who is particularly influential in the intellectual property field?

The number is relatively small. If you focus on the health field, you know, people we were working with, in terms of direct capacity to discuss the issues at the negotiating level. Many more in terms of political influence of environment issues. If you talk about those people who have the capacity to comment where they use this word or that word: Fred Abbott, James Love, Jerry Richman (an academic), Ellen t'Hoen, Carlos Correa

Q: Do you think you play a part in the WTO's democratisation?

I don't know what you mean by the democratisation of the WTO. The WTO is a Members Club of governments. They are governments that basically decide to submit the national rules to those rules they agree to the Members of this club. I think in one sense we slightly heaven the capacity of weaker players to do with stronger players and we facilitate the hearing of their voices. When they are negotiating, they don't necessarily hearing other ones. It's up to you to judge if this has to do with the WTO democratisation.

Q: You think it's not possible?

I don't say that. I mean it's too broad an idea. What it was very clear from the health chat was the view of sections of NGOs; there were a very sceptical if it was not hostile view of NGOs prior to the TRIPS and public Health Declaration. And there was a realization I think by many developing countries if they had not been very widespread and very critical, popular pressure of a wild ranger of NGOs in developing and developed countries, this could not have been achieved because that broad political pressure on the position of the developing countries, that made the issue politically mattering enough, for the specialists that do the negotiation, they had to do with it. This is in a sense a broader democratisation of influence, of what is discussed. I hope that is something that made things have changed the difference of view, and the values of civil society represent a whole range a wild range of impact on trade looking at how the rules are framed and achieving, objectives that governments also play to be following in the health, in education. Article 27.3 (b) is fundamental for the Quakers. The impact of these rules on biodiversity, the environment, food, but they were pretty kind of fundamental big picture issues, that's why we went on to work on health. We saw that intellectual property had a king of life and death impact. Quakers have a fundamental concern about peace and justice and integrity. And what the intellectual property rules affect them, in biodiversity, right to food, right to health, that's were what the Quakers were based in. And obviously intellectual property, as they were adopted, were not in any way go further more justice just in the way when she was done. We had to deal with problems to have being solved earlier. The Uruguay Round by putting this TRIPS agreement was not ... TRIPS was a problem that developing countries didn't recognized, it has been imposed to them if they wanted concessions in agriculture, textile and the all complex industry...They didn't even have to agree to, the consequences of this were not really understood. I remember I have met people who were going to Marrakech and saying "we were going with country act" and the person that was going to sign, didn't know what intellectual property was; they signed up and they didn't have an idea of what a certification were. That was the level of knowledge there was around.

Entretien n°15. ICTSD, 29 avril 2005 (20 minutes)

Q: Could you tell me a bit more about the actions you lead in the intellectual property field, I mean what sort of actions you lead, toward who and why?

The ICSTD mandate for intellectual property basically aims at facilitating the emergence of a critical mass of well-informed stakeholders who will be able to define their own policy objectives of their sustainable development prospects. The program is implemented through two major lines. The first is undertaking policy and interdisciplinary research, the second is creating an objective in housing policy for relations at the national and the international level, then promoting and creating a group a collaborative group of stakeholders and disseminating the results as output of the project.

Q: When you talk about stakeholders, what do you mean?

We have a division. We have what we call "policy makers": Intellectual Property directors, trade ministers, ministers of Foreign Affairs, but we have also what we call "policy influencers" that implies other governmental and non-governmental institutions which have an issue in stake, an interest in the IP field, that includes Ministries of Health, Agriculture, Environment, Science and Technology ministries, it also includes outside this scope civil society, business, professional associations, academia, etc. But it is not the general public, it is toward the interested audience, not anyone.

Q: Sorry?

Euh, what I am saying is basically we have two publics: policy influencers and policy makers.

Q: What is your action really...do you inform those publics?

Yeah, of course I've mentioned it before. We do research to try to put alive the complicated issues and try to make them available usefully for stakeholders, we...so...dialogues and meanings...so people can discourse in another manner, not in an close manner and anyone can give their opinion so they can make their judgement on the issue, we do covering of news for the Bridges, Bridges Weekly of all the news related to intellectual property... in analysis news and also more journalistic point of view analysis, basically what's going on, who said what etc.

Q: OK. Are all those publics asking for information or do you always send them information even if they don't ask you to?

Well we do the both things. One thing is that we provide information when we are requested but generally we give information in the news. Basically we cover what is going on in what, what is going on in the WTO, but we have a list of, a huge list of subscribers that all day use our information. Just to give you an example, we have a web site called "IPRs on line", we

get half a million hits each year. So it means than half a million persons use what we produce yearly.

Q: What is the connexion between this IPRs web and the web of ICTSD?

IPRs is a web session of the ICTSD program and is an open web site where we put information not only from us but also from other sources. You have a huge amount about what is going on in IP there.

Q: But the people that work for IPRs are the same than those who work for ICTSD

Yes, yes but it is a different thing. ICTSD is general: trade, environment, a huge amount of things. IPRs is a specialized website.

Q: Yes. Do you think you have had already results in your action?

Yeah, of course, but it is not only us, I would say it's a general action of many organizations, no? Euh, for example, the TRIPS and health declaration wouldn't have occurred without the action of the civil society. It's not only us obviously MSF, Oxfam and other but all the civil society's actions that try to get things more balanced in the WTO system

Q: You said you try to make the WTO system more balanced

Yeah, for our own sustainable development prospective, yes. The WTO looks for liberalization but liberalization is a mean, it is not an objective, the objective is sustainable development, you see?

Q: Yes

And we say whatever happens in liberalization, we need to achieve all our other goals: sustainable development. You don't only have economic growth, you have also social and environmental responses, you see what I mean, you can grow a lot but you can also pollute the air, example for China (*rires*) ...and the US. So necessarily growth, economic growth won't solve all the problems. What else?

Q: You told me about the TRIPS declaration...

TRIPS and health declaration

Q: Yes. "Was partly the results of the civil society"...Do you mean TRIPS more than the Doha Declaration?

No, no, no, TRIPS was basically the action of the governments and their enterprises.

Q: You mean Doha Declaration?

No, no, TRIPS ... You have two things. One thing is "TRIPS, the Doha Declaration and public health declaration" and the other is the TRIPS Agreement, what are you talking about?

Q: Everything

You should read the history of the negotiations. But basically what I would say is that the TRIPS agreement was the consequence of the interest of Northern governments in implementing rules in the IP field in the trade system because they also are the action of lobbies, the lobby groups like the movie industry, like the pharmaceutical sector, like the chemical sector, etc.

Q: And the Doha Declaration?

The Doha? No, there are two things: the TRIPS and Health Declaration, they were standing block. The TRIPS and Health Declaration basically says that a government can take any action they consider appropriate in the idea of to address public health concerns, which is not economic as you might seen. Because people are dying from AIDS. From an economic point of view, this is statistic but...

Q: Two last questions. Do you think that they are some people who are particularly influential in the IP field?

Jamie Love from CPTech, he is a very influential person and the other person influential in the other side is a leader from the pharmaceutical industry.

Q: Last question: do you think that your action plays a part in the democratisation of the WTO?

Yes, yes, I think so

Q: Why?

Because in the WTO, you just have governments. You don't have business groups or civil society actors or academia actors influencing the process. Obviously the governments are democratically elected but in the WTO they are discussing very narrow scope of issues. The society has the right to say whatever they believe in theses processes, what could be more democratic than that?

Q: Do you think that the actions of NGOs will manage to put more democracy in the future?

Yes, is promoting, yes. Not an easy task, anyway.

Q: Do you have the feeling that you're more heard than before by the governments? Yes, yes

Q: Because of what, because you give them good advices (rires)?

They can take what we give them or not, but we are becoming very technical. NGOs at the beginning were very political, now we are very technical we now what the issue says

Q: So you have more influence by being technical than by being political. Do you think that the media play a part in that?

Yes of course

Q: They give you more weight

Yes, yes, not only to us, to everyone. In the WTO, if you're not a government, you cannot get in. If you don't get in, you don't know what's going on in there

Q: The public?

What the public wants is documents. The documents are very technical, not analytical. You can go in the WTO website, and unload thousands of documents, there are so many than before. But if nobody had outline for you what is about before, then you will be unable to understand. It is an example but it is so simple, you see, but if you don't have this mechanism or else, you know "we have negotiated this issue", "basically we send knowledge to the public", it won't be more clear than that.

Entretien n°15 3D 29 avril 2005. (¾ heure)

Q: Ce sera un entretien très informel sur les actions que 3D mène dans le domaine de la propriété intellectuelle. Je voudrais que vous reveniez sur les actions que vous avez menées et que vous m'indiquiez à votre avis quels résultats elles ont eues.

The purpose of 3D's work on intellectual property and human rights by looking at how we could use human rights rules mechanism to provide additional tools for applicants or NGOs focusing on the issue or developing countries negotiators that are faced the pressure to sign on to stricter intellectual property rules. The purpose of 3D's work was to contribute to this process by preparing briefings on the issues of intellectual property, access to medicines and human rights, briefings that were submitted firstly to the United Nations, the Human Rights Tribune Monitoring Body, that is the body that monitors the application of human rights treaties. Once we submitted those briefings, we developed the advocacy work to ensure that the body will do recommendations on the issue and that the recommendations would be disseminated to the various actors to medicines applicants, even in the particular country or in the regions, or at international level. And then we explain them how they could use those human rights arguments, the recommendations and their appliance work. So that was to provide additional human rights arguments to medicine campaign and also to ensure that negotiations of free trade agreements would be a bit more open and transparent because on the briefing we have submitted, not only focus on the human rights aspects and access to medicines and the violation to the right to health, the right to life, but we also focused on the other human rights which are the right access to information, and the right to participate to the decisions that affect the right to health and to be consulted on issues that affect the right to health. So the purpose of that was also to make sure that trade negotiations are more accountable and more to give additional argument to human rights applicants that when it takes place. So that was one aspect of 3D's work. And that was the initial aspect. The project began at the beginning of 2001 and through the year we started to look at the issues, we also looked at intellectual property and human rights in a more automatic way, you know, not just purely focusing on access to medicines, we also looked at a draft general comment on article 15.1 c) on the International Cabinet of Economic Social and Cultural rights, this particular article focusing on the protection, the right to protection on the moral and material interests of natives, scientific innovations and inventions. And there is a link to some degree with the intellectual property issues in this particular article, and, if we focused on it, it's because the committee of economic session on cultural rights was drafting a general comment on, a legal interpretation of human rights law, which is to some degree authoritive to many uses and national cases, and we would get backed in the interpretation of these articles, and what we did is we were concerned with the ways they were linking intellectual property and human rights and the fact that is was to some degree misunderstanding the policy issues involved in human rights. For example the first version of this draft was saying that compulsory licensing could be problematic because it would limit this right to the protection of the moral and material interest whereas it is essential for policy work in existent. If in the human rights

document you have that compulsory licensing is problematic, that could really undermined all the work on compulsory licensing. So we got a lot of intellectual property experts involved in that consultation process that leading to a drafting of this general comment and we organized a number of meetings in September of the year leading up to a drafting of that general comment. It hasn't been adopted yet, we succeeded in getting up to late to some degree and to getting amended in a way that could be more pro-development focused and interpretation of the note between intellectual property and human rights. It doesn't really take into account all the different development concerns the developing countries have on the Commission of Human Rights, I don't know if you know the resolutions that has been related to intellectual property. For example, if you see the first version of the Commission of Human Rights, result proposed a resolution on access to medicines, the resolution has been proposing for a number of years but this time we really wanted to ensure that it has a very clear recommendation with regards to the risk raised by trade agreements. We spoke with a number of agencies that were involved in the drafting, UNAIDS in particular because they had been consulted for the regular drafting of this document. We tried to ensure that in the version of being that has been proposed for the discuss of the Commission, they would be a text really supporting the using of TRIPS flexibilities, really insuring that there is an impact assessment, an impact on international trade rules on the right to health. But...We really want to get included a reference to the TRIPS + aspect by regional trade agreements. It could have been too controversial.

Q: Sorry, could you focus on that point, I don't really understand. The aspect of TRIPS +, what did you manage to do?

What we wanted to achieve for this resolution on access to medicines was to have an explicit recommendation of the Commission of Human Rights saying that TRIPS + rules and all the elements that go beyond the WTO TRIPS agreement, TRIPS + rules in bilateral and multilateral trade agreements should not...should be effect before the country decides to sign on to that agreement. We wanted to be sure that there were a preliminary assessment of the impact TRIPS + rules on the right to health, to ensure that countries would not sign on agreements that will have negative consequences on the health of the citizens. We wanted to make sure that there would have an exclusive recommendation that could be used latter on by developing countries negotiators when they are negotiating their trade agreements. That they can use a way they could turn around, that they could say "actually we can't sign on to this TRIPS + rule because it goes beyond our human rights obligations, it would put us in a situation where we would be in violation of our human rights obligations". So we wanted to make sure it was clear, that the final result of this access to medicines resolution is, is a bit more the compromise because obviously it is a government text proposed by Brazil, it is a negotiated text that has been adopted by consensus at the Commission of Human Rights. So the actual final version of paragraph 14 which is the relevant paragraph is not as strong as it could have been but it still says that countries should make sure that they don't impact assessment of international trade agreements before they sign on this agreement. But that can be still used as an additional element to say "actually we can't sign on this trade agreement because we need to do an impact assessment first".

Q: Yes. The Brazilian text you're talking about... In front of which international organization did they propose it?

The Commission of Human Rights at the United Nations. But 3D wasn't exactly involved in proposing...making proposals on the words of the text. We were involving in discussing the

issue with the various people that did make proposals and amendments. Because we are not an advocacy NGO, like Oxfam, or CPTech or the MSF that have been working on the issue. Our mandate to actually ...to have a campaign... What we try to do is to inform people about the Human Rights implications of trade, to make sure they can take them into account when they negotiate trade agreements.

Q: When you talk about informing people, which people to you mean?

We spoke particularly with UNAIDS and the Brazilian mission.

Q: Why the Brazilian and not another one?

Because the Brazilian were the one proposing the text, it was the one that in the end made all the amendments to the text in a particular way and the other one presented the text to the Commission of Human Rights at the UN to be adopted. It was a force behind to access to medicines first resolution.

Q: Does it have a link with the proposal that Argentina and Brazil send to the WIPO?

I think it was to some degree because Brazil, India and South Africa have an agreement they are going to ensure that TRIPS+ elements will be fortunegaines (?) in all international fora. They gonna make sure they try to raise the issue at the developing countries. So I think there is a link at least for Brazil and India have been trying to do that in different fora, including in the WIPO. But I don't know if there is necessarily a direct agenda between the WIPO development agenda and the Commission of Human Rights

Q: But at least there is the same spirit

Yes, yes definitely

Q: So you mainly work with the Committee of Human Rights in the United Nations

Yeah, there are two different bodies, different committees that monitor the application of human rights. One of them is the Committee of the Rights of the Child that monitors the government documents on the rights of the child, then the committee on the economic and cultural right that monitors the international government on economic and social and cultural documents on human rights, then the Human Right Committee that monitors the international government on civil and political rights. We've done submissions to the three committees because the committee monitors the government into their human rights national obligations. Governments are monitored by having to submit to the pools initially after 5 years after signing a treaty and then on a regular basis after that. Each time that there is an interactive dialogue between...where the experts of the committee ask questions to the governments. Those questions are usually quite striking questions, they are quite strong, this interactive dialogue is open to the public, so it's a particular forum where political issues can be raised. At the end of this discussion, the Committee makes recommendations that are legally blinding to some degree it's not really hard law, it's a soft law. The recommendations, the governments are legally obliged to take into account when they implement their human rights obligations under the treaty. Because of the explosion of this tool, this mechanism, human rights NGOs have submitted information to this Committee through a number of years. Information so far covers a lot of issues but hasn't covered trade issues. So that's why 3D chose to use this mechanism to look at trade issues in a bit more details. And the first issue is access to medicines and human right issue. Because the Committee of social and culture rights has a mandate that they received from the Human right Commission which is a political body at the United Nations, this political body gave the mandate to the Committee to start to look at this access to medicine issue and the way that IP rules impact on access to medicine. Because there were no follow up really from NGOs, the Committee didn't really look at it at all, it looked at it a bit around Doha

So what we decided to do is to make this briefing specifically on countries that negotiated bilateral and regional trade agreements where there were TRIPS + rules being included. So we selected countries that would coming up into 2004. This including El Salvador which was negotiated a capital agreement which has been now ratified. We also focused on Ecuador which is negotiating the US Andean FTAA agreements, we focused on Botswana, we also negotiated with the US and also with the AFTA, the European free trade agreement which includes Switzerland. We also focused on 2 different EU countries, Denmark and Italy, there was a 2 EU countries coming up in the autumn and following up the treaty bodies, particularly the Economical and Cultural Rights. We chose those 2 countries because we were disposed to look at the international obligations of developed countries and not just focus all the time on what developing countries need to take into account when they negotiate but also to remind EU Members States what they have to take into account when they negotiate because EU Members States are now negotiating for example economic agreements with the African regions and in the schedule of the negotiation, there is also a chapter on IP. For the moment it doesn't have any content but because EU policy is focusing looking at an enforcement of IP policy, there is a risk that by putting all the focus on enforcement, they might actually be enforcing the rules, the highest level of IP rules which is something mentioned in a Commission informal paper. It would be putting African countries in a situation where they would have to sign onto the highest level of IP rules text, the treaty would be the highest level, which is something that would be TRIPS + also. So we wanted to ensure that EU Members States also did everything they could to implement the WTO General Council decisions. In the briefing we did on Denmark and Italy, we emphasized the international obligations of these countries under the right to health. These obligations included to ensure that the policy of the European Union doesn't undermine other countries ability to realise their human rights obligations that means that the policy of the UE mustn't stock developing countries from having a policy with a dynamic access to medicine. And also the international obligation includes an obligation that third parties do not violate the right to health in developing countries for example.

Q: Third parties of what?

Third parties in international law can even mean private companies or countries that are not signatories to the covenant. So in this situation, the obligations are the same as UE Member States should ensure that pharmaceutical companies or the United States which is the signatory, won't have a common diplomatic, social and cultural rights, that haven't actually ratified an implement today. So EU Members have to make sure that pharmaceutical companies and the US don't have a policy that actually leads to the violation of the right to health in developing countries. They need to take a strong position at the international level to avoid the adoption of TRIPS+ rules. We did this briefing focusing on these 2 issues but unfortunately the Committee asked questions to Denmark and Italy about these rules, particularly about the implementation of 27.3. Denmark and Italy responded the same at the EU, they were very positive about the implementation of the...they were taking steps at the Commission level, at the Parliament. So the Committee was quite satisfied thought it didn't

make any recommendation. So we have recommendations focusing on developing countries but so far, we don't really have recommendation on this issue in relation with developed countries. So it's a bit mitigate to the result of this particular work, but at least with relation to the developing countries, the recommendations made so far... there is a connexion with the different recommendations... the one of Ecuador said that Ecuador should take into account TRIPS flexibilities, the implementation of the right to health, they should also take an impact assessment before negotiating the agreement. This was actually taking, this recommendation taken by civil society in Ecuador rules as an argument in a letter, a coalition letter that they sent to the ex-President of Ecuador, Mr Gutierrez, because the president tried to pass a presidential degree last summer where he were going be including all the very TRIPS + elements that would been negotiated with the US at the US- Andean level, so it would have latter situation Ecuador would have add legislation in place that was already TRIPS +. So when they were at the negotiation table, they would have no argument to say "I don't want this because it already happens in our legislation". It happened, it happened in Guatemala, in Morocco. What provided this to happening was the civil society wrote a letter, an open letter saying that if he passed the presidential degree he would be in violation with international law that is expressly refer to the recommendation of the Committee of Economic, social and cultural Rights and there would be also in violation with the national Constitution, and obviously in violation with the right to life, with the right to health. At the American level, in response to that, the leading negotiator said that he agreed with that argument, that he agreed with the different elements in with the degree to TRIPS +; and it would put Ecuador in a situation where it would be in violation with the right to life and the right to health. It is a very positive response they've got for the leading trade negotiator of Ecuador. Following that, the degree was not passed and the Ecuadorian negotiators have been in quite a good position at the bilateral level with the US. Unfortunately I don't know a bit more about that because the political situation, the President have just been deposed, so the negotiations ... are a little bit of ... they had to attend for Ecuador to finish the negotiations, the negotiators no long have a mandate because the President have just changed, the President has to take in power. But there might not be TRIPS+ because there might not be a treaty between the US and Ecuador. But it was a good example of what civil society used this argument of the recommendation the Committee of Economic, social and Cultural Rights to defend their position and to further the access to medicines cause.

Q: It doesn't mean they won't sign up because they realized the treaty could be really bad for them

We, there are two elements: why the situation is unstable, it's because of the negotiation, the civil society is very aware of the impact of the intellectual property chapter on the right to health, and also there is a conscience on the issue on traditional knowledge and the impact on the right to food, the issue of sea, etc. It is a very strong political conscience in Ecuador. There are some elements of the current questions.

Q: Did you lead specific actions toward the WTO?

At this point of time and in relation with the intellectual property, we don't. We are more focusing on the next step issue, on the fact that countries now have the right to use all the TRIPS flexibilities when they want to for the Doha Declaration that reaffirms this right, what we're focusing on is the need to make sure that they could implement TRIPS flexibilities and that they are not pressurized into signing unto TRIPS + rules. So we've gone beyond the WTO to some degree and look more at the bilateral regional level.

Q: Pouvez-vous me citer des personnes influentes en matière de propriété intellectuelle? Carlos Correa, James Love

Q : Diriez-vous que votre action contribue à la démocratisation de l'OMC ?

Nous sommes une ONG trop jeune pour juger. Nous avons rejoint des ONG plus anciennes pour accroître la transparence. Notre présidente a participé au symposium 2005 de l'OMC. 3D y voit un moyen de donner plus de voix aux droits humains. Mais l'organisation travaille sur les droits humains en général: droit à l'information, droit à la consultation et se demande comment appliquer ces droits.

Entretien n°19 Act Up, 27 mai 2005 (1heure)

Q: Je voudrais que vous me parliez de ce qui a motivé l'action d'Act Up dans le domaine de la propriété intellectuelle et notamment les actions que vous avez menées en direction de l'OMC parce ce que je sais que vous avez, euh.. que l'association a assisté à certaines Conférences Ministérielles de l'OMC

Nous étions concernés par le prix des médicaments anti-rétroviraux en Afrique et dans les pays pauvres. Les médicaments sont parfois vendus encore plus chers dans les pays pauvres qu'en Europe, ils sont vraiment inabordables. Il y avait bien certains génériques fabriqués au Brésil et en Inde mais les médicaments ne sortaient pas. Il faut savoir que les médicaments anti-rétroviraux de première génération n'ont pas été certifiés en Inde donc ils étaient produits sans brevet. Donc ils ne sortaient quasiment pas de l'Inde. Et les Etats-Unis ont fait pression pour qu'ils ne sortent pas de l'Inde. En Afrique, il y a deux organismes de certification de la propriété intellectuelle en Afrique, l'un pour l'Afrique de l'Est, l'OAPI, l'autre pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique anglophone, l'ARIPO. La question des brevets, elle est née à partir de là. C'était à l'époque que les Etats-Unis et l'Europe en particulier niaient le droit des pays africains à contourner les brevets et à autoriser l'utilisation des licences obligatoires, alors même que cette disposition existait chez nous, dans les législations américaine et de l'Union Européenne, mais on les utilisait pas. La position des Américains à l'époque, c'était que les licences obligatoires n'existaient pas, que c'était pas possible.

Q: Alors ils cantonnaient les licences obligatoires à quelle fin?

En Europe et aux Etats-Unis, la loi sur la concurrence prévoit qu'on ne peut pas utiliser le monopole sur un produit A pour obtenir un monopole dérivé sur un produit B. C'est prévu dans nos lois. Et à l'époque alors que c'était prévu dans nos lois, les représentants du commerce avaient pour position de nier cette existence à des fins commerciales.

La Convention de Paris est extrêmement légère en matière de licence obligatoire. En ce qui concerne l'accord TRIPS, les pays nient paradoxalement que les licences obligatoires puissent être utilisées dans un domaine de santé publique. S'est imposée l'idée que c'était possible. La Déclaration de Doha, elle est interprétative. Elle se borne à interpréter...Avant la Déclaration de Doha, il existait un texte qui était l'accord TRIPS, c'était un texte qui contenait des contraintes pour utiliser les licences obligatoires, la position des Etats-Unis et de l'Union Européenne, c'était de dire qu'il n'était pas possible d'utiliser ces licences obligatoires. Nous nous sommes battus pour dire « oui, c'est possible », pour réaffirmer qu'il existait un droit politique pour utiliser ces licences. C'est guère plus clair que l'accord TRIPS, mais le texte était déjà plus clair.

Q: Quand vous dites « nous », c'est qui?

Nous, ça a commencé en avril 1999 avec le Transaltlantic Consumer Dialogue, auquel se sont rajoutés HAI, Health Gap et Act Up Paris. Puis est venu MSF. En fait, l'engagement de MSF a commencé quand ils ont débauché Ellen t'Hoen qui était Directrice de HAI, pour la

campagne de l'accès aux médicaments, ça a donnée une forte impulsion. Mi-2000, Oxfam nous a rejoint. En 2001, Third World Network.

Q: Et Act Up New York, vous ne l'avez pas cité...

En fait, Act Up New York et Act Up Philadelphie sont membres de Health Gap. Les trois permanents de Health Gap sont des salariés de Act Up New York et Act Up Philadelphie. Ah, j'oubliais CPTech, ils sont très importants.

Q: Oxfam s'est joint au mouvement avec la publication du rapport Cut the Cost? Oxfam s'est joint un peu avant et le rapport a suivi.

Q: Est-ce que vous pourriez me parler un peu plus maintenant de votre mobilisation pour cette utilisation des licences obligatoires, enfin la conception en tout cas qu'on peut en avoir...

Vous pourriez être plus précise?

Q: Oui, vous parlez du mouvement, vous dites que TACD et Act Up Paris...

J'ai pas dit seulement nous, j'ai dit qu'on a essayé de coordonner nos actions

Q : Oui, justement qu'est- ce qui a émergé de ces rencontres ?

Ce qu'on essaie de faire, c'est de la coordination. On se rapproche pour échanger de l'information, des documents qui émanent des labos, des Ministères de l'Economie, de l'OMS, de l'OMC. Puis on essaie de se coordonner, de coordonner un travail de dénonciation, Act Up fait beaucoup de manifs. Bon, CPTech, c'est surtout des briefings qu'ils adressent aux décideurs. Tous, on fait des relations presse. Mise en commun de l'information, faire des communiqués. Ensemble, on est plus forts. Mise en commun de l'information, faire des communiqués, c'est ce qu'on fait en commun. La différence vient de la façon dont on aborde l'espace public, et ça, ça dépend de la légitimité de chaque ONG.

Q: Bon, mais chaque ONG garde sa spécificité, quand même? C'est-à-dire que vous avez l'impression que chacune s'est spécialisée dans un répertoire d'action, c'est-à-dire vous, vous privilégié les manifestations, d'autres privilégieront...

Nous d'abord, on ne fait pas de conférence, on va pas faire un colloque à l'ENA ou à l'Assemblée Nationale, comme MSF, comme d'autres, comme CPTech. CPTech le fait, ça marche très bien aux USA. Mais ils sont moins radicaux que nous, donc ils peuvent inviter plus de monde. MSF peut faire déplacer plusieurs centaines de personnes, nous non, on est beaucoup moins connus que MSF.

Q: Oui mais beaucoup plus connus que CPTech par exemple

Ca dépend. CPTech est très connu aux Etats-Unis, c'est une branche de l'écurie de Ralph Nader, de Public Citizen. Ralph Nader a été candidat aux dernières présidentielles, c'est le candidat des Verts depuis des années.

Q: Si vous pensez à toutes les actions que vous avez déjà mises en place dans ce domaine de la propriété intellectuelle, quelles sont les grandes dates qui marquent, qui vous viennent à l'esprit ?

- 2001, c'est le procès à Pretoria, le gouvernement sud-africain contre les grandes industries pharmaceutiques, à propos de la nouvelle loi sur la propriété intellectuelle qui était sortie en Afrique du Sud.
- puis la Déclaration de Doha
- Il y a eu aussi le rapport de la Commission Britannique sur la propriété intellectuelle qui a été très honnête, ça, c'était une surprise, je ne comprends d'ailleurs toujours pas comment ça a pu se passer. Ils disaient en substance que la propriété intellectuelle ne sert pas à grand-chose dans les pays pauvres, parce qu'ils n'ont rien à breveter et rien à vendre et le pouvoir d'achat est faible. Donc il vaut mieux accepter de réduire les marges sur la vente par exemple des médicaments, accepter que des génériques se vendent parce que ça ne sert à rien d'avoir un monopole dans un pays où il n'y a pas d'argent. On peut avoir un monopole mais si on ne vend rien, ça ne servira à rien. Mais le rapport aurait pu être totalement différent parce que GFK est très puissant, et présent en Grande Bretagne et c'est un des principaux acteurs de ce marché.

Q: Pour l'avenir, quelle serait pour vous une évolution favorable?

En ce qui concerne l'organisation internationale qui s'occupe de la propriété intellectuelle, on voit que le Brésil et l'Argentine font campagne au sein de l'OMPI pour que les statuts de l'organisation évoluent, qu'elle ne soit plus au service exclusivement de la propriété intellectuelle mais aussi du développement. Cela a conduit à des factions, il y a les pays industriels d'un côté, le Brésil et l'Argentine et leurs quelques soutiens de l'autre et le reste des pays du Sud qui attendent et évitent de prendre parti parce qu'ils ont peur des groupes industriels qui sont présents à l'OMPI. Une autre évolution à court terme serait, à cadre juridique constant, je veux parler des TRIPS, je dirais que les pressions cessent. Par exemple, on a vu que les membres de la Chambre des Représentants au Congrès américain adressent des lettres, demandant que des sanctions soient prises contre le Brésil, condamnant Condolezza Rice parce que...pour piraterie parce qu'ils se plaignent que le Brésil pirate le contenu de disques, de CD, ce qui paraît-il, supprime des milliers d'emplois aux Etats-Unis. Puis l'arrêt ou au moins la réforme des accords qui sont déjà signés des accords bilatéraux que les Etats-Unis font signer à beaucoup de pays depuis la Déclaration de Doha. Enfin qu'on encourage l'OMS, que l'OMS ait le courage de faire des conférences avec les Ministres de la Santé sur certains thèmes comme l'émission des licences obligatoires pour créer de plus gros marchés, puisque si on demande aux entreprises de produire au moindre coût, il faut qu'ils se rattrapent sur la taille du marché. Et que l'OMS pousse à l'utilisation de la liste des médicaments essentiels qui fournit la classification d'un certain nombre de médicaments, ce qui évite aux pays de s'engager à nouveau dans une procédure longue et coûteuse sur la qualification des médicaments. Il faudrait revoir aussi l'accord du 30 août 2003 sur l'exportation des médicaments produits sous licence obligatoire. Parce que ce texte a été rédigé par l'industrie pharmaceutique, il a été rédigé pour être trop compliqué à utiliser. On espère un amendement définitif à ce texte lors de la Conférence Ministérielle de Hong Kong en décembre prochain.

Q: Qu'est ce que vous appelez amendement définitif?

Le texte du 30 août 2003 est une dérogation aux obligations de l'OMC, mais ce qu'on veut, c'est un amendement de l'accord TRIPS, parce que amender une dérogation mauvaise d'un texte lui-même mauvais, ça ne sert pas à grand-chose. Autant modifier l'accord lui-même. Il faudrait aussi revenir sur la loi que l'Inde a adoptée sous l'impulsion des grandes entreprises pharmaceutiques, une loi très favorable à la propriété intellectuelle que les Américains leur ont fait signer, du moins qu'ils ont signé sous l'impulsion des industries occidentales. Il faudrait que le gouvernement indien revienne dessus mais aussi que l'Union Européenne fasse pression en ce sens au lieu de se contenter de sourire comme elle l'a fait en attendant que les Etats-Unis fassent le sale boulot pour elle. Au moins il faudrait que sa pression serve un peu à équilibrer le débat. Puis il faudrait revoir l'accord TRIPS, ou du moins l'amender parce que ça ne sert à rien de l'appliquer aux pays pauvres qui n'ont rien à breveter.

Q : Vous ne pensez pas que le brevetage de la connaissance intellectuelle que permet l'accord TRIPS peut être intéressant ?

On n'a pas un avis très précis là-dessus car Act Up est une association de malades du sida, nous ne sommes pas des experts de la propriété intellectuelle, mais les représentants des populations indigènes que j'ai pu rencontrer étaient très critiques envers cet aspect de la connaissance traditionnelle. Ils accusent les Occidentaux de biopiraterie, ils ont peur que les Occidentaux se servent des propriétés des plantes par exemple qu'ils auront contribué à mettre au clair.

Q : Encore deux dernières questions, je voudrais savoir qui selon vous est particulièrement influent dans le domaine de la propriété intellectuelle ?

Les experts des ONG ne sont jamais reconnus au même plan que les experts indépendants ou les experts qui travaillent dans des agences gouvernementales. Nous, nous sommes une association de malades du sida, on ne sera jamais considérés sur le même plan que les experts des agences gouvernementales. Mais pour rester au niveau des ONG, je dirais James Love, il est très écouté, et dans un autre domaine, une association inter-gouvernementale, Carlos Correa. Puis une dizaine d'autres qui sont très écoutés, qui sont indépendants. En général ce sont des universitaires, qui travaillent pour des grandes sociétés, via des financements. Les sociétés donnent des bourses, des prix à certains labos et cela est présenté comme de la recherche indépendante. Des instituts comme American Enterprise Institute ou le Hudson Institute sont financés par de grandes firmes.

Q: Dernière question: est ce que vous estimez contribuer à la démocratisation de l'OMC?

Oui, les ONG constituent une forme de représentation de la société civile qui défend des intérêts non privés, pas liés à un profit. Cela va dans le sens d'une démocratisation, car ça introduit un contre-poids parce que les entreprises sont très présentes à l'OMC. Mais on n'a pas les mêmes moyens; moi mes infos, je les reçois de Bison Fuité, ce sont des fonctionnaires internationaux qui fuitent, c'est pas un procédé très équilibré par rapport à l'autre partie, mais c'est le seul moyen qu'on a. Car l'OMC n'est pas une organisation transparente, il est très difficile de savoir que qui se dit. Le site de l'OMC, comme n'importe quel site, c'est un moyen de remplir sans informer.

Q: J'aurais voulu qu'on parle ensemble des actions de MSF dans le domaine de la propriété intellectuelle, ce que vous avez fait, pourquoi, à quoi ça a abouti d'après vous, les ONG avec qui vous travaillez...

L'OMC ? Parce qu'on engage des actions envers l'OMPI aussi...

Q: Oui, l'OMC

Bon, MSF a commencé à voir dans le milieu des années 90 qu'il y avait un problème avec le médicament. Il y avait le prix des médicaments, des médicaments essentiels chers, des problèmes de production, certains médicaments qui risquaient de ne plus être produits, pour des maladies tropicales et donc plus rien derrière, et troisièmement que la recherche s'était pratiquement arrêtée pour les maladies tropicales. MSF a essayé d'avoir une action pour alerter les décideurs sur ces problèmes-là, empêcher que la production s'arrête et troisièmement que la recherche sur les maladies tropicales redémarre. Donc a émergé l'idée de lancer une campagne internationale qui serait commune à toutes les sections de MSF, c'est-à-dire aujourd'hui dix-neuf et dans la préparation de cette campagne, il est apparu que la question du prix du médicament allait devoir se dégrader à cause des accords de l'OMC concernant la propriété intellectuelle, les accords sur les ADPIC, donc. Donc cette découverte, elle s'est faite un peu comme ca, quoi, en prenant en compte la question du prix du médicament. On se pose la question de savoir le prix du médicament, est-ce qu'il y a une concurrence avec les génériques, les producteurs indiens, enfin bon...à l'époque, pour un certain nombre de médicaments, on pouvait avoir des sources alternatives à des médicaments chers.

O: Excusez-moi, des sources alternatives à des médicaments encore sous brevet?

Encore sous brevet en Occident, les sources alternatives étant en Inde, en Thaïlande, tout ça... donc tout ça, ça nous a amené à réfléchir, enfin à découvrir et à se documenter sur des brevets et la généralisation de leur utilisation au niveau international. Le problème a été plus criant avec les anti-rétroviraux parce que ça correspondait aussi à l'époque où MSF commençait à se poser la question et commençait à envisager de mettre des malades du sida sous anti-rétro viraux, et donc la question du prix était caricaturale... donc voilà, c'est arrivé un petit peu comme ça. La campagne de MSF a commencé en 1999, il se trouve que c'était également la date de Seattle, donc MSF a été à Seattle, à la fois dans le *in* et dans le *off*, hein, à la fois dans la rue et à la tribune où nous avons été invités à exprimer notre inquiétude par rapport à ces sujets-là. Ca ça nous a amené à rejoindre ou à être rejoints par des ONG qui travaillaient déjà sur le sujet, et donc la dynamique a été très, très rapidement enclenchée. Nous n'étions pas à l'époque, euh, nous étions nouveaux sur le sujet mais la connexion avec des ONG plus compétentes, enfin plus intéressées par ça, nous a permis d'aller très vite.

Q: Quelles sont-elles justement, ces ONG?

Sur ces sujets, les ONG qui étaient mobilisées, c'était d'une part les ONG de malades du sida à caractère militant, du genre Act Up en France et Health Gap aux Etats-Unis, et du point de vue propriété intellectuelle, l'ONG qui s'appelle CPTEch que vous connaissez déjà ? Donc une ONG de consommateurs, tout ça c'est en dehors du cercle des médicaments mais ils ont commencé à s'intéresser à ça en 1997. Bon, ensuite ce qui a été important, c'est les ONG du Sud et là aussi, c'était souvent des associations de malades du sida. Les pays-clés, c'était à l'époque la Thaïlande, puis l'Afrique du Sud, puis le Brésil. Voilà, ces ONG-là ont été importantes. On peut rajouter le réseau Third World Network qui a rejoint, Oxfam aussi qui a rejoint un peu plus tard et South Centre qui a fait pas mal de publications. Voilà, ce sont des coalitions informelles, rien de structuré et ad hoc, c'est-à-dire que selon le sujet, les évènements, nous avons des échanges de l'ordre de : échange d'information, travail en commun et organisation éventuelle de manifestations communes. Des positions communes, plus rarement. Puis Doha, Doha bien sûr, Doha avec le fait que... on le doit pratiquement à beaucoup de choses. D'abord le propre agenda de l'OMC qui voulait relancer la Conférence du Millénaire après l'échec de Seattle, par ailleurs la fausse alerte à l'épidémie de charbon aux Etats-Unis avait montré que le réflexe immédiat du Ministre de la Santé aux Etats-Unis était de chercher à acheter en Inde des médicaments alors que Bayer avait toujours interdit ça. Cela a montré au monde entier que les pays du Nord, quand leur intérêt était en jeu, et bien les brevets, ils avaient pas forcément un très grand respect pour eux. Donc ça a affaibli un peu la position américaine et cela a abouti à la Déclaration de Doha, qui est pratiquement l'acmé du phénomène parce que les ONG, nous n'avons pas pu empêché que la traduction réglementaire de la traduction politique qu'est la Déclaration de Doha, nous n'avons pas pu empêcher que la traduction juridique soit très en-deçà de ce que tout le monde attendait en fait. Donc un accord du 30 août 2003 que nous pouvons considérer comme très décevant et inapplicable...avec un pari que malheureusement nous gagnons actuellement, c'est-à-dire que il n'est pas appliqué.

Q : Inapplicable parce que justement il est trop favorable, trop souple... c'est-à-dire les grands pays souhaiteraient quelque chose qui renforcerait la propriété intellectuelle ?

Il est inappliqué pour des raisons de tempo, c'est-à-dire que c'est court...deux ans plus tard quand même pour avoir euh...j'essaie de leur trouver des circonstances atténuantes, mais inapplicable parce que l'accord du 30 août verrouille de façon très détaillée et contraignante pour les pays en développement d'importer sous licence obligatoire, et d'exporter vers les pays importateurs. On pensait que ce serait totalement inintéressant pour les génériqueurs en fait, parce que c'est trop compliqué. Trop compliqué, ça morcelle le marché. Certains textes de loi prévoyaient pour les propriétaires du brevet un droit de préemption sur des accords obtenus par un génériqueur. Le projet français était comme ça d'ailleurs, présenté par M. Douste-Blazy au Brésil et au Sénégal. Le projet a été enterré depuis dans la plus grande discrétion.

Q : J'ai entendu parler aussi d'une proposition faite par l'Union Européenne qui paraissait assez intéressante pour les ONG

Ben, non (rires).

Q: Ah bon, d'accord

Faut séparer le fait qu'on n'aime pas l'accord du 30 août. Dans toutes les traductions de l'Accord nationales ou en l'occurrence régionales, ce qu'on vérifie, c'est que ça rajoute le moins de contraintes par rapport à l'accord proposé et que ça n'enlève aucune souplesse, donc sur ces deux points-là, dans le projet d'accord européen, il y a des problèmes, pas énormes mais il y a des problèmes, comme le fait que ça ne concerne que les Membres de l'OMC. Il y a des pays en développement qui ne sont pas Membres de l'OMC. Le Conseil des gouvernements veut faire céder la Commission sur ce point mais la Commission est extrêmement entêtée. Nous, ce qu'on dit, c'est que dans tout ça, tout le monde a perdu de vue qu'on était dans le cadre de l'article 31 de l'accord sur les ADPIC. Et quand on parle de l'application de l'accord du 30 août, tout le monde a oublié ça. Or l'article 31 prévoit que dans les cas d'extrême urgence, l'Etat soit dispensé d'exiger de celui qui demande une licence obligatoire de prouver qu'il n'a pas obtenu d'accord du propriétaire du brevet. Or le projet de règlement européen n'a pas prévu cette souplesse-là pour les exportateurs et les génériqueurs d'Europe. De toute façon, les producteurs de médicaments pour les matières premières vont s'approvisionner en Inde et en Chine et donc il n'y a pas grand chose à attendre d'un génériqueur européen. De toute façon, le but de l'accord de Marrakech sur les ADPIC, c'était de les empêcher d'exporter vers les pays en développement. Voilà, donc ça nous fait un peu sourire quand on voit les gouvernements comme en France, la présidence française ou le gouvernement français, ils ont fait pression sur l'Inde pour qu'ils prévoient une législation qui permette à un génériqueur de leur pays de continuer à exporter vers les pays en développement. Il est évident que c'est ça, la solution plus que d'attendre les décisions d'un génériqueur européen. C'est assez étonnant de voir qu'aujourd'hui, on en est là, prier l'Inde de bien vouloir continuer à exporter des médicaments pas chers.

Q: Justement, quel est le but de tout ça?

Le but, il est très réaliste, c'est qu'il y a une source significative de génériques qui ne peuvent pas provenir de 36 sortes de pays, à part l'Inde et la Chine, y a pas beaucoup d'autres sources de médicaments. Et quand on voit le Canada, la Norvège ou l'Europe mettre en place une politique qui va permettre aux génériqueurs européens de vendre des médicaments pas chers, très bien, mais la réalité c'est que de toute façon, ces génériqueurs-là, ils vont devoir acheter la matière première en Inde ou en Chine et donc, ils ne peuvent rajouter que du coût de production...on voit pas très bien comment ils pourraient être compétitifs par rapport aux génériques indiens ou chinois.

Q: Mais ça veut dire qu'en fait on cantonne la production indienne et chinoise aux pays du Sud?

Aujourd'hui les Etats du Nord sont convaincus qu'il y a un réel problème avec le prix pour les médicaments récents, essentiels récents. Face à ce problème il y a le fait de faire pression sur les industries pour qu'elles baissent les prix et souvent, elles n'en ont pas envie. Parmi les autres solutions, il y a pousser ces secteurs-là à délivrer des licences volontaires à des firmes du Sud et il y a la licence obligatoire permettant à des firmes indiennes par exemple de produire et d'exporter à l'étranger, sachant que c'est elles qui sont en meilleure position pour faire des prix intéressants, plus intéressants certainement que ceux que pourront offrir les Canadiens ou les Européens. Reste à savoir si les Indiens ont envie de le faire, c'est pas sûr, certains, oui ; d'autres pas du tout.

Q: Et pourquoi?

Parce que les firmes les plus développées, ce qu'elles visent, c'est le marché des pays du Nord, donc les génériques, certes mais aussi la production sous brevet. On trouve déjà des génériques indiens en France, bon, ils sont pas directement indiens mais ils sont là. Et maintenant les plus développées d'entre elles veulent être présentes également dans la Recherche et le Développement, elles cherchent à faire des *joint-ventures* avec des firmes occidentales; il y a aussi de la sous-traitance. Pour une part, l'enjeu pour les firmes pharmaceutiques d'exploiter les brevets en Inde, c'était de faire faire leur recherche en Inde en fait. C'était clair dans un rapport que vous trouverez, écrit par un organisme britannique qui s'appelle...sur l'industrie de pointe, je vais vous l'envoyer. Voilà, disons que l'élite indienne veut jouer dans la cour des grands et pas forcément vendre des génériques pas chers.

Q: Pour en revenir aux actions de MSF, j'ai eu l'impression en lisant pas mal de communiqués de presse d'ONG que la campagne sur l'accès aux médicaments essentiels avait quand même été quelque chose de fondateur, pour structurer ce mouvement concernant la propriété intellectuelle, vous confirmez?

Je ne sais pas...Oui et non, c'est-à-dire que il y avait des ONG qui s'intéressaient à la propriété intellectuelle bien avant MSF, notamment en Inde pour des questions qui n'avaient rien à voir avec les médicaments...enfin, si mais plutôt la question de la biodiversité, la médecine traditionnelle, la question des semences agricoles. Donc ce mouvement est très puissant en Inde et dans d'autres pays en développement la brevetabilité du vivant, des trucs comme ça, ça, ça a existé avant, ça continue d'exister, y a des ONG qui ne font que ça, des réseaux internationaux. Voilà. Sur l'OMC proprement parlé, je dirais que les ONG ont raté le coche, sont arrivées un petit peu tard. Moi ce qui m'a frappé, c'est que des ONG qui étaient déjà sur des questions de contestation de l'OMC, n'avaient pas utilisé un excellent argument qui était le médicament et ils ne l'ont pas fait d'ailleurs tellement, je ne sais pas si c'était pour laisser... Considérant que les thèses d'Oxfam, etc, étaient très bien mais... (hésitations) Voilà, alors pourquoi...Pourquoi ATTAC en France n'a jamais poussé l'argument des médicaments ? Je pense que la stratégie adoptée par MSF et par toutes les ONG que j'ai citées tout à l'heure a été dès le départ de dire quand nous avons découvert les accords de l'OMC, c'était de dire : « essayons d'utiliser leurs marges de manœuvre » donc essentiellement les licences obligatoires. Donc c'est pas un discours radical en fait. Le discours radical, c'est de dire « foutons en l'air les accords de l'OMC ». Donc on a certainement lancé un mouvement mais ça n'est pas le mouvement altermondialiste, ni le mouvement « propriété intellectuelle », c'est autre chose, c'est le mouvement « accès aux médicaments ». Le mouvement « accès aux médicaments », ca, c'est sûr qu'on l'a lancé, oui. Disons que les choses étaient mûres.

Q: Oui mais vous n'êtes pas obligés d'être à l'origine de tout pour donner une impulsion. Moi j'ai l'impression que c'est autour de la campagne d'accès aux médicaments que d'autres ONG se sont fédérées...

Autour de la campagne d'accès aux médicaments de MSF, vous voulez dire ?

Q: Oui

Oui. Oui, moi j'y étais à ce moment-là, oui, c'est vrai

Q: Parce que j'ai vraiment l'impression que les ONG qui s'occupent de l'accès aux médicaments forment un réseau extrêmement soudé. Enfin il y a un noyau assez restreint d'ONG qui travaillent énormément entre elles et celles qui s'occupent de la propriété intellectuelle sous d'autres aspects par exemple les brevets au sens large ou la biodiversité, elles sont un peu, on va dire qu'elles sont périphériques à ce mouvement

Oui c'est ce que je vous dit, elles existaient avant, elles peuvent considérer qu'on leur fait de l'ombre, elles peuvent considérer qu'on n'est pas assez radicaux...Elles sont ailleurs quoi.

Q: Elles sont insérées dans un autre réseau?

Voilà. Quand j'ai dit tout à l'heure qu'on était à la fois dans la rue et dans la tribune, quand on est allés à la tribune, on s'est fait sifflés par celles dont on parle actuellement, les périphériques (rires)

Q : Parce que vous étiez trop modérés pour elles ?

Oui, ça ne se fait pas d'aller parler à la tribune. Ca nous est arrivé d'aller à Davos.. Je pense que les dernières années, on n'y est pas allés, il y a un certain nombre d'endroits où...voilà, ce genre de stratégies-là n'est pas une stratégie de radicalité. On est là, on défend notre truc, on peut être extrêmement critique après, mais on est ...(hésitations) on est réformiste dans le sens où on accepte de discuter avec les parties prenantes.

Q : Mais justement, comment vous avez eu accès à la tribune de l'OMC?

Oui tout ça a changé...C'était peut-être notre crédibilité médicale et de terrain qui a fait que quand on a commencé à parler de ça, ça a été très rapide et bon, il y a d'autres artefacts qui ont fait que ça a marché très bien...Le premier jour de notre campagne ici à Paris, c'est ce jour-là où nous avons reçu le Prix Nobel de la paix et à mon avis les médias internationaux qui étaient là... ont vu qu'on était en train de monter quelque chose et la dynamique a fait que... le prix lui-même, les millions d'euros du Prix Nobel ont été attribués à la campagne, enfin, cette campagne a été extrêmement, enfin mondialement connue, en fait. En plus le sida, c'était l'époque où tout le monde se disait « ben oui, c'est pas normal que les malades du Sud n'aient pas accès aux médicaments ». Cela a fait que cette campagne a été extrêmement efficace du point de vue médiatique. Et les hommes politiques ne peuvent pas...bon le procès de Pretoria qui nous a fait beaucoup de bien aussi, voyez, un certain nombre d'évènements comme ça qui fait que les opinions publiques se sont émues sur ce sujet et ça veut dire que les politiques commencent aussi à être obligés d'en parler. Les ONG ont commencé à en parler, à faire des propositions. C'était l'administration Clinton qui était quand même différent de Bush, pour toutes ces questions-là. Bush ne nous aurait pas invités à parler à la tribune.

Q: Parce que moi, j'ai toujours entendu dire que les ONG n'avaient pas accès aux Conférences Ministérielles, c'est-à-dire qu'ils restaient dehors et qu'ils pouvaient donner des « positional papers » aux délégués. Mais vous, vous avez carrément été invités à parler devant les délégués alors ?

Bon alors, c'est vrai qu'on n'a pas accès aux réunions proclamées de l'OMC, mais les réunions proclamées de l'OMC, il y a tout un tas d'Etats qui n'ont pas le droit d'y participer (rires). C'est verrouillé ce truc-là, donc en fait, pourquoi il y a des ONG qui n'y vont pas, c'est parce qu'il y a un côté instrumentalisation. Quand l'OMC donne la parole à une telle ou à Davos, c'est pas anodin, donc ça veut dire « On se fait pas piéger, on y va pas ». Voilà, c'est pas forcément non plus un privilège, il y a un revers de la médaille, ça montre quand on va dans des évènements comme ça qu'ils sont accessibles, que ces gens-là sont ouverts, etc. On est très vigilant par rapport à ça. En tout cas les ONG... oui on nous laisse parler. Certaines d'entre elles. Pascal Lamy, ça fait longtemps qu'il a... enfin il y a des ONG avec qui il parle, d'autres avec qui il ne parle pas. C'est pas que nous qui sommes concernés. C'est ce qui s'est passé avec l'OMPI qui était totalement fermé et qui, ces derniers mois, a été obligé de laisser entrer les ONG.

Q: Oui, et pourquoi est-ce qu'ils ont été obligés?

C'est parce qu'en fait la campagne de MSF a changé dans son domaine, c'est que le niveau de professionnalisme et la pression des médias ont convaincu plusieurs Etats Membres de ces organisations qu'elles avaient avec notre réseau un vivier d'experts prêts à les aider et valides. Voilà. Donc les *position papers*, ça n'a de sens maintenant que dans la mesure où ils tiennent la route techniquement et où les gens qui les lisent leur reconnaissent une utilité et sont prêts à les lire. Les réseaux d'ONG expertes ont fait le lien avec ...enfin tous les Etats Membres qui le veulent, hein. Donc globalement on a permis à des pays qui n'avaient pas d'expertise propre d'en avoir une, justement. Et maintenant qu'ils ont compris ça, ils en usent (rires). Donc quand les Etats-Unis caricaturent les ONG en disant « ouais, ouais, vous les aidez et nous, vous nous balancez les *position papers*, c'est plus compliqué que ça. C'est pas simple et de toute façon quand on analyse ce genre de réunions, on se rend compte que même si théoriquement, chaque Etat membre a le même nombre de voix, en pratique, ça n'a aucun sens parce que le niveau d'expertise est extrêmement différent. Il y a des pays où pour certains sujets, il y a zéro expertise alors que pour les pays développés, il y a beaucoup de gens. Et donc voilà, les ONG rééquilibrent un peu le rapport de forces.

Q: Et donc comment vous pourriez qualifier la situation actuelle?

A l'OMC, elle est bouchée. Ils arriveront pas à... je crois que l'accord du 30 août devait faire l'objet ultérieurement d'une modification juridique sur les ADPIC et ça, ça devait être fait avant la fin du mois de juin de cette année. Donc je crois que la date est passée...oui c'est passé, oui. Voilà. Moi j'avais parié qu'ils n'y arriveraient jamais. Les Etats-Unis ne veulent pas toucher au texte. Ensuite les pays ne sont pas d'accord sur la façon de modifier, on modifie l'article 31, est-ce qu'on rajoute un article à la fin, on supprime l'alinéa f, est-ce qu'on publie une note de bas de page. Ensuite est-ce que le texte préliminaire à l'accord du 30 août fait partie de l'accord du 30 août ? Il y a des pays du Sud qui disent « oui mais l'accord était censé être un accord temporaire, nous, on l'a signé en tant qu'accord temporaire », donc

ça peut encore rester comme ça pendant pas mal de temps, à mon avis, peu importe. Ce texte sera quand même appliqué.

Q: Est-ce que MSF continue de suivre ce qui se passe à l'OMC ou est-ce que vous préférez vous tourner vers l'OMS ou l'OMPI?

En fait l'OMC, il s'y passe rien, alors ça nous prend pas beaucoup de temps de regarder ce qui s'y passe. Oui, l'OMPI, j'aime bien parce qu'il s'y passe quelque chose. En fait certains pays ont réussi à imposer une discussion sur le rôle de la propriété intellectuelle, qu'elle ait un lien avec le ...au profit du développement. Ca, c'est une révolution pour l'OMPI. Avant, ils étaient dans une option « propriété intellectuelle en soi », quoi. Le débat est ouvert. Le thème de la propriété intellectuelle a été questionné à l'OMPI, donc des questions diverses vont se poser, ça aura probablement des conséquences.

Q : J'aurais une autre question à vous poser : quelles sont d'après vous les personnes les plus influentes dans le domaine de la propriété intellectuelle ? Des gens particulièrement écoutés ?

Pascal Lamy, ça c'est sûr, parce qu'il a une position apparemment ouverte mais en fait ambiguë. Il a réussi habilement à se faire bien voir du Nord et du Sud et de l'opinion publique, mais savoir quel est son *global agenda*, quelles sont ses intentions finales...Mais bon il est certainement l'un des plus influents, oui.

Q: Mais on voit pas dans quel sens il veut aller, quoi...

C'est ce que je pense. La plupart des gens pensent le connaître, moi je le connais assez pour dire... Bon probablement c'est quelqu'un de bonne volonté mais on va voir. Mais il est influent, c'est sûr, il est influent parce que... pour donner deux exemples, il a l'aval des Etats Unis pour être le Secrétaire Général de l'OMC et en même temps, il écrit ce qu'il veut dans Libération, quoi. Il est fort, il est fort. Personnellement j'ai pas tellement à m'en plaindre, mais il est ambigu. Vous avez Zoellick. Ces gens-là sont fortement influencés par... du côté des firmes, Bill Gates, ça c'est absolument certain et le PDG de Pfizer, MacKinnell, ça c'est des gens, ça fait vingt ans que... enfin c'est eux qui....Enfin la propriété intellectuelle a été rajoutée dans les derniers jours du cycle de l'Uruguay au mécontentement de beaucoup d'économistes. C'est Bill Gates et MacKinnel, y a pas de doutes.

Q: Et dans le domaine des ONG?

ONG, la chose qui a fait très très mal aux ONG, c'est le bouquin qui a été écrit par German Velasquez et Pascale Boulet pour le compte de l'OMS, paru en 1998, sur la base d'informations de ...Il y a Carlos Correa qui est un universitaire de Buenos Aires, qui a beaucoup écrit sur le sujet. Ce bouquin a servit de référence. James Love de CPTech, et alors MSF parce qu'on a rendu tout ça vivant. Les brevets, les médicaments.

Q : Dernière question, est ce que vous considérez que votre action contribue à la démocratisation de l'OMC ?

Oui, c'est ce que dit Lamy, il dit «l'OMC, c'est mieux que ce qu'il y avait avant parce que c'est multipartite et tout le monde a une voix ». Tout ça, c'est bien beau mais en fait, c'est pas vrai. Il y a des réunions qui se font à portes fermées, ça dépend pas des ONG. Mais là où on démocratise, c'est qu'on permet effectivement à des pays du Sud qui n'ont pas d'expertise propre ou toute l'expertise pratique apportée proviendrait de l'OMPI. Parce que c'est comme ça que le Nord aurait voulu mettre en place les accords de l'OMC. Donc oui, on offre une autre vision. On arrive à se placer grâce à notre expertise, et oui, peut-être que les médias sont là pour faire pression...oui, ça nous aide.

Q : Bon, je vais vérifier si j'ai quelques précisions à vous demander. Oui, vous avez parlé du Brésil, de la Thaïlande et de l'Afrique du Sud comme des pays-clés, c'est parce qu'ils disposent d'une industrie pharmaceutique ?

Oui ça fait partie des éléments qui font qu'ils sont des pays-clés, oui

Q: Et les autres?

Qu'ils aient des malades du sida, le fait que ce sont des pays intermédiaires, ce sont des pays assez riches, où la démocratie est réelle, des malades du sida, une industrie locale. Ca fait que, un jour, ça ne devient plus acceptable que des malades du sida dans un pays relativement riche n'aient pas accès à des médicaments que localement, potentiellement, on peut produire. Ca s'est fait comme ça, dans ces pays il y a des ONG qui ont revendiqué un accès aux médicaments...en fait quelque soit le prix, quoi. « On veut être soignés ». Donc les politiques par rapport à ça, ils regardent combien ça coûte, ils disent non, ils regardent s'ils ne peuvent pas essayer de le faire eux-mêmes. En Afrique du Sud, ils ont dit non le plus longtemps possible mais un jour il a fallu lâcher. On pourrait citer beaucoup d'autres exemples.

Entretien n° 21 Health Gap, 8 juin 2005 (20 minutes)

Q: Pourriez-vous me parler de votre action dans le domaine de la propriété intellectuelle?

Nous nous concentrons moins sur l'OMC que sur les pays membres, en particulier les plus influents d'entre eux, ceux de la QUAD. Nous remarquons que la question de la propriété intellectuelle est traitée de moins en moins à l'OMC et de plus en plus par l'intermédiaire d'accords régionaux ou bilatéraux.

Le début de notre intérêt pour cette question remonte à 1997 quand les Etats-Unis cherchaient à punir les pays pauvres qui menaient une politique qui ne leur plaisait pas. Par exemple l'Afrique du Sud en 1999 qui cherchait à importer des génériques. L'Administration Clinton a voulu se servir de la Conférence Ministérielle de Seattle pour rendre publique un changement de politique en matière de sida, d'aide aux pays en développement, d'accès aux médicaments. Ce changement de politique a été formalisé en 2001. Clinton a déclaré qu'il n'utiliserait pas de moyen de rétorsion utilisant le commerce pour punir les pays qui avaient recours aux licences obligatoires. C'était assez hypocrite. A ce propos, il y a beaucoup d'articles sur ce changement de politique de Clinton sur notre site.

En 2001, les Etats-Unis ont poursuivi le Brésil devant l'ORD à propos des licences obligatoires en matière d'importation, au motif que le Brésil contrevenait aux dispositions concernant les licences obligatoires. Le jugement a été rendu en 2001.

Puis il y a eu TRIPS and Public Health et les efforts conjugués des pays en développement et des ONG pour faire valoir leurs points de vue lors des réunions du Conseil des TRIPS. Durant la conférence Ministérielle de Doha, différents efforts se sont mis en place pour que la Déclaration donne la priorité à l'accès aux médicaments.

Q: Vous avez essayé d'influencer le contenu du texte ou son application?

Non, pas le contenu, nous avons essayé d'influencer le processus d'adoption du texte. L'application, c'est autre chose. Notre travail était de s'assurer que les politiques n'entraîneraient pas d'impact négatif

Q: Concrètement, vous avez fait quoi?

Les groupes d'ONG réagissent dans la presse, réagissent auprès des décideurs politiques. Ils font du lobbying auprès des gouvernements à propos du contenu du texte, ils essaient de réagir aussi fortement que possible, ils organisent des conférences de presse.

Q: Vous avez eu le drafting text comment?

Le *drafting text* a été mis en ligne à une période intermédiaire. Or avant cette date, il a circulé des délégations aux ONG, des délégations du Nord ou du Sud. Les délégués nous contactent pour plusieurs raisons : intérêts partagés, *feed back*, ils veulent une réaction à propos d'une décision ou parce que notre collaboration existe depuis longtemps sur un autre thème. Les ONG font pression sur les décideurs pour obtenir des informations, Elles doivent faire pression sur les délégués des pays du Nord comme du Sud.

Entretien n° 22 Oxfam, 9 juin 2005 (1/2 heure)

Q : Depuis quand vous intéressez-vous à la propriété intellectuelle ?

Depuis 2001. A cette époque, nous nous sommes lancés dans une opération de travail avec les médias et de lobbying des gouvernements, de l'industrie pharmaceutique (Novartis en janvier 2005). Nous travaillons aussi sur le paragraphe 6 de la Déclaration de Doha. Nous nous intéressons à ce qui se passe à l'OMPI concernant l'accès aux médicaments et les brevets. Nous n'aimons pas l'Accord du 30 août 2003, il est trop restrictif, ce n'est pas un bon point de départ. Et nous nous intéressons aux accords de commerce bilatéraux que les Etats-Unis signent et ont déjà signé avec plusieurs pays, les accords FTAA. Nous regardons les accords passés, présents, futurs. Les gouvernements doivent, après avoir signé, adopter leur législation nationale, et nous aimerions qu'ils le fassent dans l'esprit de Doha. Nous essayons de garder un œil dessus. La proposition de l'Union Européenne n'est pas mal, elle n'est pas aussi mauvaise que les Etats-Unis le souhaiteraient mais il y a toujours des problèmes avec le *draft*. Dans ce cas de figure, nous suivons les recommandations de Carlos Correa.

Q: Et concernant le paragraphe 6?

Nous ne proposons pas d'interprétation pour ce paragraphe. Mais concernant ce point, la situation semble bloquée puisque l'OMC elle-même n'a pas respecté la date-butoir qu'elle avait fixée pour l'amendement du paragraphe 6. Les pays ne sont pas d'accord entre eux, les discussions continuent.

Q : Comment avez-vous commencé à vous intéresser à ces questions de propriété intellectuelle ?

Au début, c'est la question de l'accès aux soins des populations défavorisées qui nous a interpellés. Nous avons compris qu'il y avait un sérieux problème avec les prix des médicaments. A ce moment-là, nous voulions lancer une campagne sur l'impact des lois commerciales sur le développement. L'Accord sur les ADPIC était un bon exemple de ça, c'est l'exemple-type de l'accord qui a été poussé par l'industrie pharmaceutique. Et puis, il y a avit des milliers de vie en jeu, on peut faire une campagne là-dessus, ce n'est pas toujours le cas avec tous les thèmes. Des ONG avaient déjà travaillé sur ce thème, Oxfam a permis de communiquer ces thèmes à un large public. Cela a eu un impact sur les politiques publiques. Comme notre campagne sur le café, il y a beaucoup de sujets qu'on a contribué à lancer sur le devant de la scène. Cela a permis une prise de conscience générale.

Q : Concernant maintenant vos activités durant les Conférences Ministérielles par exemple, celle de Doha, vous y étiez ? Oui

Q: Et concrètement que faites-vous durant ces Conférences?

Nous faisons du lobbying auprès des délégués du Nord et du Sud. Nous parlons aux médias de ce qui se passe. Nous faisons des conférences de presse, nous en avons fait une avec MSF. Concernant le lobbying des pays du Nord, nous avons été aidées dans notre tâche car nous

partagions de l'information avec les pays du Sud, ils la partageaient avec nous. Vous savez, personne ne sait ce qui se passe dans les réunions à huis clos de l'OMC, ceci est un moyen d'avoir des éléments. Les pays développés ne disent pas forcément ce qui se passe. Nous avns eu de bons contacts avec les délégations du Brésil, de l'Inde, de l'Afrique du Sud. Doha a été un bon exemple du fait que la société civile peut travailler avec les pays en développement quand nous avons un objectif commun. Avant cette conférence, les pays du Sud nous regardaient avec suspicion. Après ils ont compris qu'ils pouvaient nous parler. Cela a montré aux pays du Sud qu'ils pouvaient informer les ONG et en retour, que nous pouvions les aider à mieux défendre leurs positions et à être mieux préparer à défendre leurs vues. Le Brésil, l'Inde nous ont dit que la Déclaration de Doha avait été possible parce qu'il y avait eu une campagne de sensibilisation à l'accès aux médicaments dans les pays du Nord. Et il y a eu le procès de Pretoria où l'industrie pharmaceutique a poursuivi en justice le gouvernement sudafricain, ça, c'était se tirer une balle dans les deux pieds. Pour les ONG ça a été un coup médiatique inespéré. En fait c'est ça la principale contribution d'Oxfam dans ce domaine, nous augmentons l'espace politique pour les pays en développement, pour qu'ils puissent avancer leurs idées. La Déclaration de Doha n'a pas changé fondamentalement l'Accord sur les ADPIC. Mais aujourd'hui les pays peuvent utiliser les flexibilités que le texte contient et ils peuvent avoir recours aux licences obligatoires. Nous sommes au début de l'histoire, beaucoup de choses vont se passer.

Q: Comment ça?

Aujourd'hui l'Accord sur les ADPIC est entré en application dans plusieurs pays, il va entrer en application dans de plus en plus de pays. En Afrique on démarre de zéro. Le vrai problème commence maintenant avec l'Inde notamment parce que jusqu'à présent, les pays pauvres notamment africains, importaient des génériques indiens, en particulier pur le sida. Que va-t-il se passer avec l'application de TRIPS ? Maintenant les nouvelles générations de médicaments ne seront plus copies de peur qu'il y ait une plainte au nom de l'accord TRIPS. L'Inde, la Chine vont utiliser les licences obligatoires pour le marché intérieur mais il y aura des problèmes d'approvisionnement pour les autres pays. Et il y a une autre question : c'est celle du juste prix d'un médicament. Avant on pouvait dire que le juste prix d'un médicament, c'était le prix du générique, c'était la benchmark. Maintenant s'il y a moins de concurrence sur le marché des génériques, cela marchera moins et il faut savoir que certains médicaments sont vendus trois fois le prix qu'il faudrait.

Q: Quelles sont les ONG avec lesquelles vous travaillez? MSF le plus, HAI, TWN

Q: et CPTech?

Parfois. James Love est une inépuisable source d'informations.

Q: Qu'attendez-vous de l'OMC dans un futur proche?

Dans un futur proche, il faudrait régler le problème du paragraphe 6, la modification de l'accord TRIPS. Mais les pays membres ne sont pas d'accord sur ce qu'ils veulent. Mais nous voudrions une grande réforme de l'accord mais il n'y a pas beaucoup de chances de l'obtenir. Il va y avoir de plus en plus de problèmes avec l'accord TRIPS dans les pays en développement, beaucoup de problèmes vont émerger avec le *soft ware*, les brevets sur le

vivant, les problèmes du copy right. Il y aura de plus en plus d'objections sur le caractère antidéveloppement de TRIPS. Les flexibilités sont rarement utilisées.

Q : Concrètement, vous faites quoi pour la modification du paragraphe 6 par exemple ?

Oxfam n'est pas très actif là-dessus, il ne nous semble pas que les bénéfices soient très importants sur cette question. Après modifications, ce sera peut-être moins mal mais le changement ne sera pas énorme. On peut faire du lobbying pour tenter de supprimer l'accord TRIPS mais cette suppression n'est pas sur l'agenda de l'OMC. Nous sommes plus actifs à l'OMPI. Ce qui s'y passe est intéressant surtout depuis que le Brésil et l'Argentine ont déposé un texte sur l'agenda de l'OMPI pour le développement.

Q : Pouvez-vous me citer des personnes qui selon vous sont particulièrement influentes en ce domaine ?

Je ne citerai pas des personnes mais des ONG et dans le domaine de que je connais c'est-à-dire l'accès aux médicaments qui n'est qu'une petite partie de la propriété intellectuelle. Je dirais : Oxfam, MSF, CPTech. Oxfam apporte sa capacité d'analyse, ses programmes sur le terrain, son habitude du travail avec les médias. MSF possède une légitimité médicale, ils ont travaillé dans plusieurs pays comme Oxfam, ils ont une grande connaissance et ont produit plusieurs études sur les médicaments. CPTech travaille moins avec les médias mais travaille sur les propositions, ils sont très analytiques. Je pourrais aussi citer les associations de malades du sida brésiliens et sud-africains. Les Brésiliens ont organisés de grandes manifestations au moment de la signature des accords bilatéraux avec les Etats-Unis.

Q: Pensez-vous que vous contribuez à la démocratisation de l'OMC?

Oui. Quelque chose a changé après l'échec de la Conférence Ministérielle de Seattle. De 1995 à Seattle, il y a eu beaucoup de changements. Parce que les ONG se sont concentrées sur l'OMC, elles l'ont mise sous les projecteurs. Elles ont surveillé les Conférences Ministérielles. Les journalistes et le grand public sont demandeurs d'information. Au niveau national, les Parlements savent qu'ils doivent suivre cela de près ; Comparé au GATT, dont on ne savait rien, c'est un sacré changement! Cela montre ce que la société civile est capable de faire, elle améliore la participation public. Nous contribuions à la transparence et à l'*accountability* de l'OMC, mêmes 'il y a toujours beaucoup de textes qui ne sont pas diffusés. Et les pays du Nord se sentent obligés de nous parler maintenant çà cause de la pression médiatique.

Entretien n°23 South Centre, 7 juillet 2005 (1/2 heure)

Q: You told me that South Centre was an inter-governmental organization, who works for that organization, I mean, are you researchers or?

Yes, we are a research institution mainly, so researchers, economists, lawyers, political scientists, of course management people as well.

Q: Do you have delegates or previous delegates in your staff?

We have a couple, but they are not delegates, they can't be delegates, as we are an intergovernmental organization, so you can't work for a government and work for us. Otherwise you wouldn't be able to object and perform your duties. That's the standard ruling in the international organization; you cannot have specific affiliation to a government that is one of the Members because otherwise that means that the other members would...there are conflicts of interests. So that is the basic rule.

Q: But can you have previous delegates?

Yes, yes, we have people who worked in governments before, sure.

Q: I think you're involved yourself in the intellectual property field, you wrote about this subject...

Yes I have.

O: Could you tell me more about this... I mean what was the purpose you tried to reach?

Our basic aim is to...The reason why the institution was established is to support developing countries in international negotiations and activities as well as south health issues, so we provide support as well as a forum for discussion on major issues on the international stage. All our programs' aim is supporting developing countries, activing their interest in a just international affairs system, including intellectual property issues.

Q: You said you give research support to them, but are you waiting for the developing countries to tell you:" we want a research about this point and this point" or do you send them papers that present what you consider as important?

It's both ways, we have a mandate which is given by the governments to do research so... that's a standing mandate. The mandate is not based on specific needs, we also respond to specific needs but it is not our purpose. It's a mixture. In any case, our program all the time is approved by our Councillor which is the member state. Our programs go to them, they look at them, they propose how to proceed so...There are specific demands from day to day which we deal with but there is also a long time programmatical agenda taken and so that not depend on specific request, you know, if we think a judgement that an issue is very important, we address it and we share a finding with the members. There is an important think to notice, it's

that we are not like OECD where what they say have to be approved by members, we can say what we think, but members don't approve it, and they are not bounded by it. That allows us more flexibility, we don't have necessarily to wait and the Members don't have to agree with us. That's why if you see on our website, they say that South Centre has intellectual independence, meaning that places like OECD or most the UN organizations, or the Secretariats or our website don't have to be approved.

Q: For the intellectual property field, which events decided the South Centre to make research in that field?

There is not particular event as such. If you looked at our website, there was a south commission, ALION, which looked at major international development and intellectual property trade issues, why identified ways before as an important issue and South Centre have been writing on that issue forms before the WTO have been established for example. So it was just an issue about knowledge for governments. We are not restricted to intellectual property; we also deal with technology issues. So I can't say there is an event, we are not reacting to events like Seattle or Doha, or things like that. It has been a systemic concern that has been identified way backing 1992 when the Commission report was published.

Q: I guess that among all the countries that are present at South Centre, it can have conflicts of interests?

Yes, they don't agree on everything. They have differences and that's why I said that the way we work...those conflicts do not necessarily relate to our work because they don't have to agree on what we say. One government might agree with it and will use it. Another government doesn't agree and doesn't use it. And that is their choice. But they don't end the dialogue, they don't stop us from publishing things, they established the institution to be able to provide independent research unlike research from the UN for example, in most cases which is basically edited by Members.

Q: Which are the NGOs you work with mainly, in the intellectual property field?

Quite many, most of the NGOs in Geneva that work with the intellectual property and at the country level with the US, NGOs like the Consumer Project on Technology, we work with NGOs from Africa, like Trade In Between. You have organizations like Third World Network, quite a number of NGOs which work at Geneva from developed countries as well as developing countries.

Q: Could you quote me the main NGOs you work with?

That depends on issues. The best way is to look at the list we have on our website but I mentioned the key ones. Third World Network, CPTech, Transatlantic Consumer Dialogue. The list of NGOs we work with is actually on our website, if you look at the Trade and Development Report of 2004, there is a more detailed list of some of the groups we work with and we try to find issues. And you can quote and you can use a publication of the people we work with, yes. But it changes also in the time. For example Oxfam and Action Aid that were involved in campaigns like patenting of life, which are not working in intellectual property anymore, so we don't work with them anymore, as such anymore. It also changes depending on what the issue is important at the international scene.

Q: You just told me that you don't work anymore on the intellectual property?

No, I said the NGOs and organizations we worked with also changed. For example in 2002-2003 we worked with Oxfam and Action Aid but we are not working with them now because they are not involved in property issues as they were at the time, so depending on the issues, the NGOs changed, the actors and organizations changed. But because we are more or less permanently dealing with that issue for the last many years, we deal with different people at different time that might come on the scene for one issue and then, come out of the scene.

Q: Previously in our interview, you told me you didn't try to react at events. So you try to produce the best research you can?

Yes, of course we also react to ...if things happen, we also react but as far as possible we try to do research that provides ...that is more than reactive.

Q: When you react to an event, what do you do? Do you publish articles in newspapers or do you write to the WTO?

Mostly we don't communicate with, for example, WTO. We communicate to our constituency which is the member state from the South, basically and China, they are the people we talk to and communicate our ideas because they are the people we were established to support. So we talk to mainly governments as well as key research institutions in developing countries first and then, depending on what it is, yes, we might try articles in newspapers, it didn't happen a lot, or we might try specific articles by ourselves and we publish by ourselves on our website. So it depends on what the event is, we use different medium but the basic point is we talk to our government basically. We don't talk to the WTO or write to them because we don't lobby them, we don't lobby the WTO or WIPO or other places. We express our opinion, things like that, but we are not lobby, so we don't write to the WTO or things like that.

Q: In your opinion, which persons are particularly influential in intellectual property?

Again it depends on what issue in intellectual property. You know, there are many issues, but when you say 'influential", do you mean in a particular institution or a particular issue or generally because it would depend: in the WTO, it would be different people than in the WHO for example?

O: I mean mainly in the WTO

In the WTO, it's difficult to talk about individuals who are influential in the WTO because they are member States that negotiate, and of course the Secretariat is influential because it provides some technical advices in the processes, so the people in the Secretariat of course but you can't say so and so in the Secretariat because you don't know who is doing what. The IP division in the Secretariat would be obviously influential. Different delegates are influential depending on their country of origin, for example the US delegates are obviously influential, no matter who it is, they are influential. The European Union delegate, it does no matter who it is. Small countries delegates might matter, I can point specific people but they are also

India, China, Kenya, South Africa, Argentina, but again it's less about the individuals than the countries that are influential. But if you are following a specific issue, it might be possible for you to identify some of the people that are behind some of the big ideas, but again it would be likely some people who write like academics who are partly influential but it's difficult to say.

Q: But for example about the access to medicines, who would you quote? Who would you say he's influential?

Individuals? A lot of individuals are influential, people like Carlos Correa, Frederic Abbott, Jamie Love, Bernard Pecoul from MSF, Ellen t'Hoen from MSF, people who had been leading people in campaigns. But the thing about campaign like this is they are a lot of influential people that are not always the people who speak as such so, in the access to medicine campaign, some of the people, they are other people like the Commissioner of the UK whom final report has been taken very seriously, or in the WTO, they are people like Charles Cliff, or the head of the Commission on Intellectual property at the WHO. They are some of the key people who have been leading in the debate. They are not necessarily the only people there that are influential and sometimes you don't know who is there because some of the meetings are behind closed doors, so you cannot say for sure who it is, that's what I would say about that debate.

Q: And about patenting life?

Seriously it's a debate that has died from Geneva. So I can't say who is influential people, it's just no longer a debate. For influential people around the world, there are few general people you can mention but if it is a debate that is taking place at the international level at this point, yeah...

Q: You told me that within the intellectual property issue, there were different issues. Those issues are: access to medicines, patenting life, the geographic indications. And do you see something else that would be important?

Yes there is a hole of things in fact. In international terms, eeh...Are you restricting yourself to the WTO?

O: Yes

OK, in the WTO, there are issues about biodiversity and intellectual property, that's probably one of the main things in the WTO now, the relationship between the TRIPS agreement in the WTO and the Convention on Biological Diversity. This is the major issue, it's a technical issue but there is also a dispute issue that is called no-violation complains which is another major thing. In the WTO, there might be a few other issues like LDC related issues in terms of special and differential treatment, where for example this is about the issue of how people implement their rules and the TRIPS agreement. Issues like that are also in the agenda. There are the key issues in the WTO... Yeah, I thing they are really the main issues.

Q: A last question: do you thing that your action plays a part in the democratisation of the WTO?

Definitely. In terms of...Of course if you talk about the actions related to intellectual property alone, probably it is a too limited extend but as you may know, the South Centre makes other things on institutional governance, we focused a great deal about institutional governance in the WTO. We do a lot of work on institutional governance in the WTO ranging from issues about its constitutional set up to issues such as the proposal of a panel on the future of the WTO report. We've written about that, we've written about other things like. We participated in almost all the Ministerial Conferences. We are involved in a lot of issues related to governance in the WTO and issues about democratic governance and considered by the people as who are the ones who are the most affected by the deficit in the WTO.

Entretien n°25 Action Aid, 9 février 2006 (1heure)

Q: Is Action Aid involved in the campaign "No patents on life"?

I mean we have an international food rights campaign and really since about 1999 to 2000, we identified patens on life as a particular threat to food security and food rights. So we didn't adopt a patents on life position before the year 2000 internationally, through our work on TRIPS.

Q: So you began to work on TRIPS?

Yes, in about 1999. And after that, it took us a wild to get a position where we could endorse a "No patent on life" policy demand.

Q: And why?

Mainly because we were challenged in the UK because our interest is food security and "No patent on life" actually goes beyond food security... because it includes also pharmaceutical issues... we have no real mandate as a food rights campaigner to have a position on it. So we were challenged on that by groups in the UK because there were legal authorities to take care. So we had to be very careful about the words and about our interpretation of want life meant.

Q: When you say you were challenged, what does it mean?

They were not charities, they were pharmaceutical lobby groups and pharmaceutical interests, they wanted to have a consultation from the Charity commissioner which regulates the UK charity on our position on "No patents on life". Did it mean basically food related issues? Food security issues or …Does that make sense?

O: No.

They wanted us to be explicit that when we said "No patent on life", we were talking about patents on crops and gene crops rather than pharmaceutical genes, which we weren't excepted to campaign on, you see? And they wanted us to be very explicit in our literature, in our website, in our ...but when we said "No patents on life", we said "No patents on crops really.

Q: You said it took you a wild to have a position. Did you have a debate within the Action Aid groups?

Yes, we had a working group within the international campaign; this is a food rights campaign. We have a working group, among maybe twenty Action Aid countries, a group that worked specifically on patents on life, it took us six months- one year, to take a position where the international direction of Action Aid agreed that we can have an international position on patenting on life. But I think we took it most explicitly in Doha in 2001, in the Doha Ministerial.

Q: Why in Doha? Because you discussed with other NGOs there?

No, because we always discuss with other NGOs about those issues but it was because we had to write down very clearly opposition on TRIPS for policy makers and that was ...it forced us to be explicit.

Q: You told me you particularly focused on campaigns about food rights. Was it for the UK or...

No. It was in eighteen Action Aid countries: Brazil, India, Pakistan, Uganda, Vietnam, Bangladesh, Mozambique, Kenya, Malawi...Well the USA as well and also Italy and China. I can't remember how many that is but it's about fifteen-seventeen.

Q: And what was it about?

It's still on going and it's about...it has mainly focused on the World Trade Organization and food security and its main agreements on agriculture which is in the WTO and the TRIPS agreement as well.

Q: Did you worked with other NGOs for this campaign?

Yes, I mean, partly we worked informally in network, I mean also as coalition, as then bilaterally, yes, for specific NGOs as well. So in the UK, we worked in a coalition called "The 5 years freeze" and it was a coalition of about a 180 NGOs in the UK. They focused on patented crops but one of their key demands was no patent on life. We helped to set up this coalition in 1999. And it's still curing for these days and it's still calling for no patents on life.

Q: Because...I studied a bit this subject and the NGOs that are involved in the field of biodiversity and the rights of farmers, and I saw that the campaigns last very, very long. Many of your campaigns have been existed for 10 years now...Why are they so long?

Well, because it's a very structurally issues and I suppose the policy instruments are very slow-moving, you know, agreements, it's very difficult and things don't happen within two or three years, it's as simple as that, you know. The capital life issue... you know... the change is in the US...the very high level is to know what is patentable, that's why we're campaigning in the US.

Q: Do you mean that the US is the key country?

Yes the US is definitely the key country because they have the most liberal interpretation of what is patentable. It's also the first country that has allowed patents on genes and crops, That's a decision that has been taken at the highest level, at the Supreme Court level. Once that happened, well, then the campaigning, the public campaigning started in 1988.

Q: You mean it's in the 1980' that United States allowed patenting on life? Yes

Q: Have you heard about the Council for Responsible Genetics? Yes

Q: I think they wanted to intend a campaign about "No patent on life" in the US and they planned to propose a law to the Congress about forbidding patenting on life

I don't know that but I know them, they are a very critical group, I know they are very legally based group...Americans are the most influential in legal terms on the capital issues of patenting on life, that's where the most work is needed.

Q: Do you have good hope to be able one day to forbid patenting on life?

It's very difficult, it's very tiring debate, a very long campaign. You have incredible corporate interests, applicants for the whole industry that are based on the ability to patent life, a massive interest. I've just reading a book; a book...the main legal case you have to hear about is the Chakrabarty case. Have you heard about?

Q: No

Yeah, and that's was the case which transformed the whole patents on life issue in America, they went to the Congress and that's what the panting on life was in 1972 for micro organisms...it went to the Supreme Court in America in 1980 and they decided it could patent something that was leaving... and this was the most important legal development that is allowed for investment, massive investment for developing industry because now, it means that it could capitals life. Well you asked me: "do we have hope?" Well... I think no, the interest has certainly raised at the patenting on life at the Patents Offices unless something really radical changes in the next thirty years and the opposition to patenting on life really intensifies but I can't see it happening, I'm afraid. But you know strange things happen and public concerns can change... you know, what is allowed in one generation may not be allowed in the next generation...But I think it's a lot of work.

Q: Concretely, what do you do in your campaign on patenting on life?

Well, we did a lot of work with Action Aid supportive, we did a public work to our supportive, a lot of legal based public settlement, we also did a lot of work towards medias, looking at specific cases, example ...violation of traditional knowledge or patents of basmati rice, patents of crops, rice crops, and also traditional knowledge in Africa... patent of a plant of Southern Africa called *hootia*, which was patented by Pfizer, you know Pfizer? And without the permission of a tribal community in Southern Africa. So we do a lot of media work.

Q: And do you work with Greenpeace?

No, not at all, we work with BioWatch in South Africa, we work with Indian groups on the basmati rice campaign.

Q: Which groups in India? Gene campaign, GRAIN in Spain...

Q: And the Research Foundation for Science?

No...we used to work with the ETC group. And the Berne Declaration in Swissland. We worked bilaterally with key-campaign groups.

Q: But concretely, do you decide of a common position line?

Not formally, no. Informally we know certain positions but we don't generally coordinate our position formally. It's more an informal way. But generally we take the same position.

Q: OK, but for example, if GRAIN makes the same work a you, to work the medias for a participation...

We don't do the same media work ...Indian groups... the gene campaign...we know they talk to the Indian media all the time so...it would be different, yeah, I mean, they are a campaign group the same as us ... No, the ...No, we didn't do that and we don't plan to do that. One thing we used to do is we made a patent application, which was a joke, on chips, you know French fries. We applied officially for a patent on this. In 2002, at the UK Patent Office, we did it as a joke for the media...similar the basmati, similar to *neem*. So that was our contribution to the public. We wanted the public to investigate the patent, patent on life. In 2002 set up a commission on intellectual property rights which investigated the issue, well an international commission It came up...we basically... it supported our position.

Q: You mean the Commission?

Yes, it was reported by the end of 2002. It was called "Integrating IPR and development policy". The British government set it up but it was an international commission. And it was about IPR and development policy. Many of the reporting was similar to what we have reported.

Q: Would you say that the members that are involved in the "No Patent on life" campaign are closely linked?

Yeah, informally linked networked, by Email or lip service or relations between groups...In the UK I know the grouping active in the campaign. You know Gene Watch, and the UK food group and... are very keen to revigorate the UK campaign on the patent on life. Other groups...Friends of the Earth, the Five years Freeze, yeah, al those groups.

Q: Do you have other campaign projects that should be related to IPRs?

Well I'd say GMO campaigns are linked to the IP campaign, you know, GM crops...

Q: Is it "Bite Back"?

Well we look at specifically at GM campaigns which are focused on WTO dispute. So well, it's not specifically about IP, it's more specifically about WTO, the WTO authority on GM.

Q: My last question is: if you have to judge the results you've reached, what would you say? I'd say only limited success.

Q: And you know, many developing countries would like the patenting on life to be forbidden. Do you plan to campaign on that?

Well, no... We 're not campaigning on that now, it's very difficult to get movement, political and policy movement on this issue

Q: Because of the weight of the industry...

Because of the weight of the industry, as you say. The interests are too great to get movement, policy movement, I'm afraid.

Q: Do you expect something from the WIPO?

Well it's a very, very important arena for the debate in the next few years. It could be a focus for campaigning in the next few years. We haven't planned anything for the moment but I wish we did.

Q: Do you think that NGOs woke up too late on that debate?

Yes, maybe... I think you're right. We did because it was so technical, it seems so obscure and unrelated to development and maybe intellectually we were lazy to understand the term application on patent on life. The leading groups on this issue are GRAIN and the ETC group, they understood the applications of IPR much sooner than anyone else and civil society was so slow to pick up analyses. Because they were talking about those issues in the 80' as well. But maybe an enlightenment between the drug campaigners and the crops campaigners is the only way to do it. I mean more enlightenment between the different sectors on IP, maybe...That's my last thought.

Q: Maybe you know the NGOs that manage to influence the countries... Maybe Argentina and Brazil or the main actors? I mean maybe Argentina and Brazil are the main actors...

The main actors of the Agenda for the development, yes. The way it was, was a dialogue involving many people, many personalities... that have been in touch mainly thanks to South Centre, there have been dialogue outside the WIPO. And then after, the work has been dropped back within the WIPO. But I would say it was more member-driven with the NGOs in support that influenced by NGOs. And Brazil took the leadership, in a way. Where the NGOs played a role, it was they tried very hard to publicise that. Then the coalition tried to bring in some other countries, the African group, especially Kenya and South Africa. United Kingdom and the Asian group were rather in opposition, but after discussion, they came closer to certain positions of the Friend of Development. India managed to convince certain Asian countries. I mean, the Asian group didn't have a unified position but certain countries joined the Friends of the Development, as individual countries, under the impulsion of India. You see, it was a process with many people in competition that conduced to the adoption of the Agenda for the Development.

Q: Still about the WIPO, you know, considering the protection of traditional knowledge, the conclusion of the IGC was, well they suggested to the countries to use more the copyright law to protect traditional knowledge. Have you heard about it?

Well, the Committee tried to see what already existed in matter of protection for the traditional knowledge and it tried to analysis what should be done in the future. Many groups complained that a protection for TK was a problem.

Q: Could you tell me more about the positions of the different groups?

There is a first group, the African countries, the Asian countries, some countries from Latin America that almost reached an agreement against misappropriation. That is group A. But Group B, the group of the industrialised countries, they don't see the need for such a protection. But they welcome further studies before they agree. United States, Canada, New Zealand, Australia that have their national groups, already have their national agreement. They don't see the need of an international instrument of protection. They don't see why they should go further. Their protection is a defensive protection. But Africa wants a positive protection. Its project is supported by China and certain countries of Latin America. The IGC is a forum for all those questions. But it is the forum which had the least progress in term of actions, even if they produced a lot of documents. There is no political movement that reached to an agreement.

Q: Why is it the forum that progress the least?

When TK arrived at the WTO, industrialised countries thought it was a subject for the WIPO. They didn't want to spend time on it. At IGC, countries are divided. For example, for the Agenda for the Development, some countries made a proposition, they pushed it to the Secretariat, and it worked. At the IGC, there is no country that pushed for such a strong subject. No country took the lead and impulse the movement. Well, the countries that take

part at IGC are not the same than countries involved in other committees of WIPO. The others have more experience.

Q: Would you say there is a coalition within the WIPO?

Well, it depends on the issue. Yes, I would say a formal coalition: for the Agenda for the Development, there is a dynamic coalition: Brazil, China, India, plus Malaysia, South Africa, Kenya. We begin to see: Egypt, Iran, it depends on individuals.

Q: OK, now, maybe we could talk about the WHO. Well I have the same king of questions. Could you tell me more about the part played by NGOs? For example, in 2006, we saw a lot of change...

Well it has been a mix of the Secretariat and countries like Kenya, Brazil. And yes, many actors played a part. A lot of actors from the civil society (CPTech, Oxfam, MSF) and the political wait of many countries was clear.

Q: But what did change between 2004 and 2006?

Well, the key groups were there for long. What is new is groups that worked with Oxfam, MSF in other forums arrived at the WHO because the WHO had to implement the flexibilities of TRIPS. Industrialised countries said they didn't want to work on that project and the others answered them: "Yes, you must work on the flexibilities because you're mandated for that at the WHO". You find the same actors in IP negotiations in all the organizations.

Q: Do you mean the countries try to reach their purposes within all the organisations?

Well there is two ways to consider that question. First, you can consider that this is forum shopping. But in another way, you can consider it's the response made to industrialised countries. Intellectual property has been pushed in those fora by industrialised countries. You know, intellectual property has been added at the Uruguay Round at the last minute. Well this is the response process. What did change in 2004: civil society came to talk about that. Before, a small group tried to work on flexibilities at the WHO, but they were marginalised. And after, they managed to have links with the civil society. In the United States, some articles have been published about patents, public health. At the same time, some actors made a proposition about R§D. All that had generated attention, the Secretariat had had to answer. At the moment when the WIPO have been involved in those questions, something changed at the WHO.

Q: Which group worked on the flexibilities at the WHO?

The Essential Medicines and Technologies Department.

Q: Would you say there is a coalition of South countries within the WHO?

Yes: China, Brazil, India, Kenya supported the IWG Committee. Brazil and China are behind all the projects.